VOLUME XVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 AVRIL 1930 — NUMERO 44

# LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENTS:
Canada . . . . . . . . $2.00
Etats-Unis . . . . . . . $2.50
Europe . . . . . . . . $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

## LA CONVENTION DES COMMISSAIRES CATHOLIQUES DE LA SASKATCHEWAN

### Cinq cents délégués réunis à Saskatoon condamnent les amendements scolaires Anderson — La loi est-elle valide? — S. G. Mgr Prud'homme fait un appel à la tolérance

**Saskatoon, Sask. — La "Catholic School Trustees' Association" et l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan ont tenu leur convention conjointe à Saskatoon mercredi et jeudi. La séance d'ouverture et la séance de clôture ont été seules tenues en commun; les séances de travail ont eu lieu séparément.**

**Entente entre catholiques**

M. W.-F. Hargarten, dans son discours présidentiel, a parlé de l'union conclue par son organisation avec celle des Franco-Canadiens qui poursuit un but semblable. Le premier acte officiel conjoint des deux associations, a-t-il dit, fut une protestation énergique contre l'adoption de la loi relative aux emblèmes religieux et aux costumes des soeurs. Une copie de cette protestation fut adressée à chaque membre de la législature. Les exécutifs des deux organisations organisèrent aussi des assemblées de protestation à travers toute la province.

M. Hargarten préconise la coopération avec le personnel enseignant. On l'a informé que le programme des écoles sera modifié, mais il ignore dans quel sens. Le ministre de l'instruction publique a mentionné le changement d'un certain nombre de manuels. L'orateur parle aussi de la tentative faite pour renverser le système d'écoles séparées de la province.

**La loi est-elle valide?**

M. Carl Niderost, avocat, soulève la question de la validité de la loi qui prohibe les emblèmes religieux et le costume des soeurs dans les écoles publiques. Il croit que ce serait une cause très intéressante à porter devant les tribunaux, pour établir d'abord jusqu'à quel point les écoles catholiques sont garanties par la constitution, et en second lieu, dans quelle mesure le département peut faire des règlements au sujet des emblèmes et des costumes.

L'orateur croit que le département n'a le pouvoir d'établir que des règlements qui ne portent pas atteinte aux droits et privilèges inhérents à l'enseignement confessionnel en vertu de la loi de 1867. Le droit d'avoir des religieuses en costume à l'école est-il un droit qui découle de l'enseignement confessionnel? Telle est la question à décider, d'après M. Niderost.

**Campagne abominable**

M. Raymond Denis parle de la situation générale dans la province.

"L'agitation religieuse, dit-il, n'a pas été créée par nous, mais par des agitateurs mercenaires qui sont allés à travers la province attaquant l'Eglise catholique, insultant et calomniant ses ministres. Elle a été créée aussi par certain journal dont le seul but me semble être de semer des germes de discorde de race et de religion, un journal qui mène une campagne abominable, dangereuse pour l'avenir de la Confédération, qui devrait être condamnée par tout homme et toute femme de bon sens de la province."

M. Denis déclare que le malaise existant ne sera pas accrû par la convention des commissaires d'écoles catholiques. Ceux-ci regrettent sincèrement l'état de choses qui existe, mais ils doivent se défendre.

**Citoyens libres**

"Nous sommes des citoyens libres dans ce pays, dit l'orateur, nous avons fait notre part pour son développement et nous ne nous laisserons pas traiter en étrangers. Nous ne nous laisserons pas enlever nos écoles et l'éducation de nos enfants. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui afin de montrer l'accord parfait des commissaires d'écoles catholiques dans les questions d'éducation.

"Nous ne voulons pas imposer aux autres nos principes d'éducation; nous avons le plus grand respect pour les droits des autres. Les droits des parents sont des droits sacrés. C'est pourquoi nous sommes en faveur d'écoles séparées comme garantie des droits de la minorité."

M. Denis rappelle que le Québec est la seule province où il n'y a jamais eu de difficultés scolaires et où la minorité se trouve parfaitement satisfaite. "Si nos gouvernants, dit-il, redoutent l'influence du Québec, pourquoi ne pas essayer ici le système des écoles de l'Ontario, système adopté et perfectionné par ce bon Orangiste et grand chef conservateur, l'hon. G.-H. Ferguson?"

M. S.-M. Bonneau, avocat de Gravelbourg, a parlé de la situation scolaire dans sa localité qu'il a qualifiée de persécution. Il croit que la seule chose à faire est de se munir des meilleures autorités légales et de se conformer à leurs avis. Le devoir des catholiques, dit-il, est de s'organiser et de travailler en coopération.

**Hommage à M. Raymond Denis**

Dans la séance de l'après-midi, M. Eugène Cadieux, vice-président de l'A. C. F. C., au nom des commissaires d'écoles franco-canadiens, a présenté des félicitations au président, M. Raymond Denis, récemment fait chevalier de la Légion d'honneur.

"Depuis bientôt quinze ans que vous êtes sur la brèche, en notre pays, a-t-il dit, vous n'avez compté ni vos peines, ni vos labeurs. Et combien de fois n'avez-vous pas été jusqu'à sacrifier vos intérêts personnels à cette cause avec laquelle vous vous êtes identifié! Rien ne vous a arrêté, pas même la critique et la calomnie. Aussi, grâce à vous, grâce à vos talents et à votre dévouement, nos deux oeuvres nationales sont vivantes, plus vivantes que jamais."

M. Cadieux a rappelé les différentes étapes de la vie française en Saskatchewan, où les activités de M. Denis se sont manifestées; il a exprimé l'espoir que le nouveau décoré du gouvernement français fasse longtemps encore profiter ses compatriotes de son dévouement, de ses talents et de son expérience.

**Résolutions**

Les 500 délégués ont adopté des résolutions condamnant les récents amendements scolaires. L'une d'elles vise le port du costume religieux à l'école. Elle signale le petit nombre d'élèves non-catholiques qui fréquentent les écoles affectées par cet amendement et affirme que la majorité des parents se sont déclarés satisfaits, les difficultés ayant presque toujours été causées par des agitateurs venus de l'extérieur.

On a critiqué l'exigence d'une connaissance parfaite de la langue anglaise pour être commissaire d'école, qui disqualifie un grand nombre des meilleurs pionniers. Une autre résolution condamne l'usage exclusif de l'anglais pour l'instruction religieuse.

**Besoin de tolérance**

S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, a parlé aux délégués. Si nous voulons ramener la paix dans la province, a-t-il dit, il nous faut plus de tolérance religieuse. La tolérance n'est pas le compromis, qui n'aboutit à rien. C'est l'acceptation par tous, sans distinction de races et de croyances, que nous sommes différents les uns des autres. Comprenons parfaitement et acceptons ces différences mutuelles; ainsi nous aurons la paix dans la province et dans tout le Canada.

"Il y en a plusieurs qui sont coupables de cet affreux état de choses. Il y en a plusieurs qui doivent porter la responsabilité de l'esprit de méfiance et de haine qui règne dans trop de localités. Quels sont les principaux facteurs? C'est bien difficile de vous l'expliquer, mais je dis que les journaux, quelques-uns d'entre eux, sont responsables de cet état de choses. Je vous dis aussi que certains politiciens de troisième ordre attisent le feu du fanatisme et de la haine chez les gens ignorants. Cela brise le coeur de se voir persécuter par la calomnie; cela brise le coeur de voir méconnaître ses intentions, de voir ridiculiser ses convictions les plus sacrées".

## Le sacre de Mgr Murray

Montréal. — Le sacre de S. G. Mgr Murray, Rédemptoriste, évêque élu de Victoria, aura lieu le mercredi 7 mai prochain, en l'église Sainte-Anne de Montréal. Mgr Cassulo présidera le sacre, et l'un des co-consécrateurs sera S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Le nouvel évêque, qui est natif de Montréal, succède, à Victoria, à S. G. Mgr O'Donnell qui a été promu archevêque coadjuteur de Halifax. Il est âgé de 45 ans.

CITE VATICANE. — Pie XI a nommé le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, au poste d'archiprêtre du Vatican, pour succéder au cardinal Merry del Val.

## 6,515 TONNES DE PIERRE

La réponse exacte du casse-tête est la suivante:

**Il y a 6,515 tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface.**

La lettre suivante de David Cooper and Company, comptables et vérificateurs licenciés, certifie que le nombre de tonnes mentionné ci-dessus est la réponse exacte du casse-tête:

**Winnipeg, 28 mars 1930.**

**La "Liberté",**
**Winnipeg.**

**Messieurs,**

**Nous avons vérifié avec soin les chiffres dans le dessin du concours de casse-tête et certifions par les présentes que les chiffres additionnés font un total de six mille cinq cent quinze (6,515).**

**Respectueusement soumis,**
**David Cooper & Co.,**
**Comptables licenciés.**

Le nombre de personnes qui ont pris part à ce concours prouve la grande popularité de ce casse-tête. Il était inévitable qu'un certain nombre de concurrents trouveraient la solution exacte, probablement à cause de la longue période de temps qui leur était accordée, peut-être aussi à cause de la longue liste des concurrents. Bien que le pourcentage des solutions exactes soit petit, leur nombre est cependant plus considérable que le nombre de prix à distribuer. En conséquence, conformément aux règles publiées, tous ceux qui ont soumis une autre solution sont éliminés de toute nouvelle participation au concours.

"En cas d'égalité, disaient les règlements, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position". Seuls ceux qui se trouvent égaux pour les prix seront admis à résoudre le casse-tête No 2.

**Casse-tête No 2 — Pour départager les égaux**

Ce second casse-tête sera envoyé par la poste aux concurrents qui se sont qualifiés avec une solution exacte du premier problème. Une lettre a été envoyée aux concurrents heureux. Si vous avez trouvé la solution exacte au premier problème et si vous ne recevez pas une lettre de nous dans les vingt-quatre heures après la réception de ce numéro de la **Liberté**, écrivez-nous, car ces lettres sont envoyées pour nous aider à vérifier nos livres.

Le second casse-tête sera expédié le samedi 5 avril et devrait atteindre la plupart des concurrents le lundi 7 avril. Les concurrents demeurant au loin auront droit à du temps supplémentaire pour les délais de la poste.

Sept jours pleins (7 jours) seulement sont donnés à chaque concurrent pour ce second casse-tête.

Parlement Fédéral

## ON PARLE ENCORE DU DIVORCE

### Deux séances sont consacrées à la discussion du bill Woodsworth, qui demeure toujours au stage de la deuxième lecture

Ottawa. — Par un vote de 108 voix contre 88, l'amendement McMillan au bill Woodsworth, demandant l'établissement en Ontario de tribunaux en divorce, a été rejeté par la Chambre des Communes.

Le vote n'a pas eu lieu sur le projet de loi lui-même, M. George Spotton (conservateur, Huron Sud), s'y étant objecté, après le coup de neuf heures, qui marquait le terme de l'heure allouée aux bills privés et publics.

**M. King pour l'amendement**

Des discours prononcés sur le bill Woodsworth, celui du premier ministre est à signaler. M. Mackenzie King a tenu à faire remarquer qu'il parlait comme simple député et que le bill Woodsworth n'est pas une mesure du gouvernement. C'est le bill d'un député.

M. Mackenzie King tient à souligner quatre choses à propos de ce bill. C'est qu'il n'est pas question du principe du divorce, puisque ce principe se trouve déjà dans la constitution du pays. Il ne s'agit que de trouver le meilleur moyen à prendre pour débarrasser le parlement de son embarras actuel. Deuxièmement, le parlement, quand il accorde ou vote des bills de divorce, ne fait qu'exercer un pouvoir judiciaire et non pas un pouvoir législatif. Troisièmement, ce pouvoir judiciaire, le parlement ne peut l'exercer d'une façon convenable parce qu'il n'en a pas le temps, à moins qu'il ne néglige son devoir législatif. Et quatrièmement, le parlement fédéral ne peut, en accordant un divorce, se prononcer selon l'équité. Il ne peut, — et la constitution de 1867 le lui interdit, — déterminer le sort des enfants non plus que celui de la femme, même si celle-ci n'est pas indigne. Pour se prononcer quant aux enfants et quant à la femme non coupable, le parlement fédéral n'a pas l'autorité voulue. Cela relève de la juridiction provinciale du droit civil laissé exclusivement aux provinces.

Le premier ministre a dit que le bill Woodsworth n'est pas acceptable pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il ne spécifie pas que ce qu'il stipule ne deviendra loi qu'après que la province d'Ontario en aura fait la demande.

M. King a voté avec les ministres suivants: MM. Lapointe, Veniot, Elliott, Malcolm, Rinfret, Cannon et Heenan en faveur de l'amendement McMillan.

Le débat sur le bill Woodsworth a été repris vendredi. Quatre députés ont parlé et deux se sont prononcés contre la mesure. Celle-ci reste encore au même stage, celui de la deuxième lecture.

**Les publications obscènes des Etats-Unis**

A propos du bill King sur les exportations, M. Bourassa demande au gouvernement de ne pas oublier que nous recevons des Etats-Unis une quantité considérable de publications obscènes. Cela nous est bien plus dommageable que l'entrée de nos alcools aux Etats-Unis. A noter, en passant, que nos exportations d'alcools aux Etats-Unis ne peuvent représenter qu'une très infime proportion de la consommation américaine, peut-être 2 pour cent. C'est pour ce 2 pour cent que nous adoptons une loi spéciale, alors que les publications obscènes des Etats-Unis inondent absolument nos dépôts de journaux.

**Ressources naturelles de la Saskatchewan**

Le ministre de l'Intérieur, M. Stewart, a déposé devant la Chambre le texte de l'entente conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan à propos des ressources naturelles de cette province.

Pour donner suite à cet accord, la ratification du Parlement est nécessaire et le gouvernement présentera bientôt un bill à cette fin.

**Deux votes**

Jeudi, les députés ont voté deux fois. Dans l'un et dans l'autre cas se posait la question de confiance. Il va sans dire que le gouvernement a été maintenu au pouvoir. Il l'a même été par des majorités substantielles: 52 voix pour commencer et 125 voix la seconde fois.

Un amendement progressiste, soumis par le chef des gens d'extrême-gauche, M. Robert Gardiner, demandant l'abrogation ou la dénonciation pure et simple du traité australien. Cette proposition n'a rallié que seize voix, celles des partisans de M. Gardiner plus la voix d'un député libéral québécois, M. Aimé Boucher (Yamaska), tandis que 141 députés — libéraux, progressistes-libéraux, progressistes de droite, indépendants, travaillistes, conservateurs — votaient pour son rejet.

Un sous-amendement conservateur, présenté par M. H.-H. Stevens, ne réclamait que la revision de ce même traité. Les seuls députés conservateurs présents, au nombre de 51, ont voté en faveur du sous-amendement, tandis qu'un bloc solide de 103 députés — toute la droite et toute l'extrême-gauche — votait dans le sens contraire.

## Le Gouverneur général et la vicomtesse Willingdon à Winnipeg

Le Gouverneur général et la vicomtesse Willingdon sont arrivés à Winnipeg dimanche soir, en route pour l'Ouest. Ils ont été salués à leur arrivée par les autorités provinciales et municipales et ont été les hôtes du premier ministre au "Manitoba Club". Après avoir passé trois heures dans notre ville, Leurs Excellences sont parties le soir pour Vancouver. Elles resteront sur la côte du Pacifique jusqu'au 21 avril.

Décédé



M. L'ABBE S.-J. RYAN,
directeur de la "Northwest Review", décédé dimanche dernier à New-York.

Législature Provinciale

## ON EN A FINI AVEC LE BUDGET

### Ce qu'on va faire des $4,584,212 que le gouvernment fédéral va verser à la province

A l'exception de deux ou trois numéros, tous les principaux crédits ont été adoptés et le travail de la session se trouve très avancé.

**Pour les aveugles**

La Chambre a approuvé à l'unanimité les recommandations du comité spécial chargé d'étudier le cas des aveugles dans le besoin. Celui-ci propose de demander au gouvernement fédéral d'amender, dès cette session, la loi des pensions de vieillesse de façon à y ajouter une clause spéciale au profit des aveugles.

Le comité a appris qu'il existe au Manitoba 467 aveugles, dont 123 ont plus de 70 ans, dont 262 sont mariés, 134 sont des hommes célibataires et 42 des femmes célibataires. On compte en outre 12 garçons et 15 filles aveugles.

Malgré l'appui donné par plusieurs conservateurs aux ouvriers, la proposition d'appliquer le principe du salaire minimum à la loi des mines a été défaite et la mesure a été adoptée en troisième lecture.

**L'usage de ces millions**

M. Bracken a déposé un projet de loi autorisant le gouvernement à créer un compte spécial pour disposer des $4,584,212.49 que le Manitoba va recevoir du gouvernement spécial, le 15 juillet, comme règlement financier à la suite du transfert des ressources naturelles.

Cet argent sera appliqué à remplacer dans le bilan quelques items considérés sans valeur et qu'on voudrait biffer des livres, en particulier: $281,000 payés par l'administration Norris pour une enquête sur la construction du palais législatif; $340,000 pour fins patriotiques et $1,000,000 pour le fonds d'amortissement du téléphone.

**Les prêts agricoles**

Le premier ministre a aussi déposé un bill l'autorisant à faire liquider les affaires de la "Manitoba Farm Loans Association". Le gouvernement prendrait alors à sa charge les obligations de l'association qui auraient été garanties. Il se ferait autoriser à créer un fonds d'amortissement pour rembourser les sommes prélevées en vertu de la loi des prêts agricoles et ce fonds serait alimenté par les profits de la Banque d'Epargne provinciale. L'opposition ne semble pas disposée à accepter cet arrangement sans poser quelques objections.

## Trois candidats à la mairie à Montréal

Montréal. — Sur les 80 candidats proclamés par le greffier J.-Etienne Gauthier à l'hôtel de ville jeudi, quatre ont été élus par acclamation. Ce sont MM. Thomas O'Connell, dans le quartier Sainte-Anne, le Dr F.-W. Gilday, dans le quartier Saint-André, T. Fortin, dans le quartier Sainte-Marie, et W.-H. Biggar, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Il y a trois candidats à la mairie: MM. Camilien Houde, Joseph Mercure et J.-A. Mathewson.

CALGARY. — W. MacDonald, ex-maire de MacLeod, Alta, a été élu chef du parti libéral provincial. Il succède au capitaine J.-T. Shaw.

## UN MONUMENT AU PREMIER PRÊTRE MARTYR DE L'OUEST

### S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, demande à la "Liberté" d'ouvrir une souscription pour élever un monument au Père Darveau, premier missionnaire martyr de l'Ouest

**S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, nous adresse la lettre suivante dont il est inutile de souligner l'intérêt et la haute portée. La souscription au "Fonds du Monument Darveau" est dès maintenant ouverte.**

**Winnipeg, 25 mars 1930.**

**Au Directeur de la Liberté,**

**Il y a 86 ans, un missionnaire catholique était tué sur la côte occidentale du lac Winnipegosis. La date précise était le 9 juin 1844. Quant à l'endroit, vous pouvez facilement le trouver sur la carte, un peu au nord, de Duck Bay, à une vingtaine de milles de Camperville. Le nom de ce prêtre missionnaire était Jean-Edouard Darveau.**

**Le Père Darveau était né dans la ville de Québec. A l'époque de sa naissance, en 1816, et pendant les années de sa jeunesse, l'ancienne capitale devait posséder l'équivalent de la culture et de la distinction que l'on trouve aujourd'hui dans notre Canada. A l'appel du Maître, le Père Darveau renonça à tout. Il quitta son foyer et une mère à laquelle il était profondément attaché, il se donna pour la vie aux rudes missions sauvages du Nord-Ouest Canadien.**

**Le Père Darveau n'avait que vingt-huit ans et n'était prêtre que depuis trois ans quand il fut assassiné, fusillé de sang froid par certains Indiens qu'il s'était efforcé d'évangéliser. Il fut mis à mort dans des circonstances qui ne laissent nullement douter que le crime fut perpétré en haine de la foi catholique et par la crainte superstitieuse des pouvoirs sinistres attribués au prêtre. Nous avons donc toutes les raisons de le saluer comme le "premier prêtre martyr de l'Ouest".**

**Il y a deux ans, au cours d'une visite pastorale parmi les Indiens, en compagnie de deux très dévoués missionnaires indiens, deux Oblats, les Pères Kalmès et Brachet, je fis un pèlerinage au lieu du martyre du Père Darveau. C'est un endroit solitaire et désolé, loin de toute habitation humaine. Une grande croix de bois, érigée par les soins du regretté Mgr Langevin, se dresse majestueusement au-dessus des broussailles environnantes. C'est un monument — mais combien périssable — au prêtre héroïque qui donna sa vie pour les autres. A genoux dans la neige devant cette croix, nous ne pouvions adresser à Dieu qu'une prière: qu'Il daignât nous envoyer de nombreux missionnaires du type du Père Darveau et qui marcheraient sur ses traces!**

**Je viens de dire que la croix commémorative est en bois et, par conséquent, disparaîtra. C'est la raison de cette lettre. Il me semble que nous devrions remplacer cette croix de bois par quelque chose de plus permanent. Nous le devons à la mémoire du Père Darveau. Nous ne pouvons laisser périr le souvenir d'une vie comme la sienne, car les hommes d'une telle foi et d'un tel zèle sont toujours des guides et des inspirateurs pour un grand nombre. L'esprit du martyre n'est pas mort. L'exemple du Père Darveau montre qu'il y aura encore des hommes prêts à renoncer à tout, des hommes prêts à mourir pour le Christ crucifié.**

**L'endroit où le Père Darveau a été tué est encore quelque peu inaccessible, mais le temps viendra où hommes et femmes iront en pèlerinage à ce lieu, rendu sacré aux yeux de Dieu par le sang du martyr qui y a été répandu.**

**Puis-je vous demander d'ouvrir dans vos colonnes un fonds qui s'appellerait: "Fonds du Monument Darveau", dans le but d'ériger une colonne, un cairn ou un sanctuaire qui durera de nombreuses générations? Aucune souscription considérable n'est nécessaire, mais je suis sûr qu'un grand nombre voudront envoyer une petite offrande afin de participer à une si digne oeuvre. Toute construction entreprise sera sous la direction du R. P. Brachet, O.M.I., principal de l'Ecole-pensionnat des Indiens, à Camperville.**

**A ma demande, le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., le savant auteur de l'"Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien" et de nombreux autres ouvrages, a préparé quelques notes sur la vie et les missions du Père Darveau que je vous demanderais de bien vouloir publier.**

**✠Alfred-A. SINNOTT,**
**Archevêque de Winnipeg.**

## Le concours de français de l'Association d'Éducation

Pour la huitième fois, les enfants de nos écoles de langue française seront bientôt appelés à prendre part au concours annuel de français, organisé par l'Association. Ce concours aura lieu, cette année, pour toute la province, le 17 mai prochain, et durera de 9 h. 30 à midi; donc, deux heures et demie, ou une demi-heure de plus que les années précédentes.

Le temps est arrivé pour les membres du personnel enseignant de nous expédier, sans plus de retard, la liste complète de leurs élèves qui doivent concourir, et nous les prions instamment de vouloir bien s'acquitter de ce devoir le plus tôt possible. Il est extrêmement important que l'on sache au bureau central, dès maintenant, le nombre des enfants, au moins de façon approximative, sur lesquels nous pourrons compter, car il nous faut faire les copies du questionnaire, et pour cela nous devons connaître le nombre des concurrents.

Certaines institutrices sont encore sous l'impression, après huit ans, que doivent concourir seulement les élèves qui ont chance de gagner une bourse, une médaille ou tout au moins un prix. C'est se faire une idée tout à fait erronée de l'importance de cet examen. Le fait qu'il est appelé à subir un examen sur un sujet dont il a, très souvent avec effort mais toujours avec amour, on peut le dire, essayé de pénétrer le mystère, donne à l'enfant une somme de confiance et de légitime fierté qu'il serait pour le moins injuste de lui refuser. Pourquoi en éliminer quelques-uns, et qui peut dire que ceux-là ne sauraient mériter aucune récompense? D'un autre côté, il ne faut pas oublier que pour obtenir un prêt de l'Association, en vue de suivre le cours normal, la personne qui en fait la demande doit avoir pris part au concours. De quel droit, alors, s'autorise telle institutrice qui prend sur elle-même de laisser de côté tel de ses élèves qui lui paraît moins doué que les autres?

A part quelques rares exceptions nées de circonstances incontrôlables, tous les élèves du IVe au XIIe grades de toutes nos écoles apprennent le français, et en toute justice tous, sans exception, ont droit au privilège qui leur est donné de pouvoir écrire l'examen.

LE SECRETAIRE GENERAL.

## La rivière Rouge monte, mais il n'y a pas de danger

Depuis le commencement de mars, la rivière Rouge a monté de seize pieds à Emerson. Cette crue n'est cependant pas extraordinaire à cette époque de l'année et l'on ne craint pas d'inondation pour le moment. On ne compte pas que le dégel apportera un gros surplus d'eau dans la rivière, car il y a peu de neige en remontant du côté de Grand Forks, N.D.

Plus au nord cependant, à Morris, un dégel subit et prolongé pourrait faire refluer les eaux de la rivière Morris, à son point de jonction avec la Rouge, et inonder les champs sur une certaine étendue. La dernière inondation sérieuse dans le district s'est produite en 1923.

PALM BEACH, Floride. — M. Georges-Elie Amyot, membre du Conseil législatif de la province de Québec, a été trouvé mort dans son lit vendredi matin, à son hôtel. Il était âgé de 74 ans.

MENTON. — Le duc de Connaught, oncle du roi George, a une bronchite légère; il est âgé de 80 ans. Le duc est obligé de garder la chambre et ne reçoit personne.

# ECHOS D'EUROPE

## Le gouvernement MacDonald défait par quatre voix

Londres. — Le gouvernement MacDonald a été défait lundi, à la Chambre des Communes, par quatre voix, sur une question de procédure. Il n'y aura pas de conséquence immédiate, mais cela souligne l'état précaire de la situation. C'est la seconde fois que le cabinet travailliste subit un échec. Le 11 mars, il était déjà mis en minorité par huit voix. Les libéraux, qui détiennent la balance du pouvoir, ont consenti à ne pas engager de débat sur une question capitale tant que durera la conférence navale.

## La Chambre française a ratifié le plan Young

Paris. — La Chambre, répondant à un vigoureux appel du premier ministre André Tardieu, a ratifié le plan Young par un vote de 427 contre 38. Cela équivaut à l'acceptation du plan, qui a déjà été approuvé par le Reichstag allemand. On ne s'attend pas à beaucoup d'opposition de la part du Sénat français.

## On cherche en vain la formule magique

Londres. — L'Angleterre et la France sont toujours à la recherche de la formule magique qui pourrait sauver du fiasco la conférence navale. De longues conversations se succèdent entre les experts et les délégués pour essayer de trouver la base d'un accord qui permettrait à la France de réduire le chiffre de ses exigences navales.

Les négociations ont révélé un tel écart entre le point de vue de l'Angleterre et celui de la France, qu'on doute que la conférence aboutisse à un pacte entre plus de trois puissances: l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon.

## Un Anglais qui défend la France

Londres. — La France a trouvé un bon avocat dans la personne de M. Wickham Steed, journaliste renommé et rédacteur du "Times" de 1919 à 1922. Parlant par radio à l'Amérique, M. Steed a décrit la prétention de l'Italie à la parité navale avec la France comme un non-sens. "La parité, dit-il, est possible entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, parce que ces deux pays se sont faits à l'idée de ne pas se combattre, tandis que l'Italie parle depuis des années d'une guerre avec la France. On enseigne à tous les enfants italiens à la regarder comme une éventualité. Ceci n'est peut-être qu'un bluff, mais un bluff dangereux. La France ayant à s'inquiéter de sa sécurité pour d'autres raisons, elle n'est pas pour accepter la parité avec l'Italie. Elle sait que même si cette parité était accordée, l'Italie n'aurait pas assez d'argent pour construire une flotte égale à celle de la France, sans obtenir des prêts de capitaux des Etats-Unis."

## Un amendement de l'aile gauche ouvrière anglaise est battu par 253 voix

Londres. — L'aile gauche du parti ouvrier a demandé en Chambre des Communes le désarmement par l'exemple. Dans un amendement à la motion de former la Chambre en comité des subsides pour étudier les crédits de l'armée, on demanda au gouvernement de mettre en vigueur une politique de désarmement en adoptant un programme de réductions extensives annuelles dans le personnel et le matériel des forces militaires, et en retranchant immédiatement tous les octrois de l'Etat pour le maintien du corps d'entraînement des officiers et du corps des cadets. L'amendement fut défait par une minorité de 258 voix. La majorité se composait de conservateurs, de libéraux et du corps principal des ouvriers.

## Le gouvernement va construire une série de silos en France

Paris. — Le gouvernement français va construire des silos afin d'aider aux groupes coopératifs des cultivateurs. C'est ce qu'a annoncé à la Chambre des députés, le ministre de l'agriculture, M. Fernand David, en exposant le programme agricole du gouvernement. Le gouvernement paiera de 25 à 30 pour 100 du coût et les cultivateurs paieront le reste. L'on veut établir des silos d'une capacité de 25,000 quintaux de grain chacun. Chaque silo coûterait environ 80,000 francs.

## $40,000,000 pour les sinistrés de France

Paris. — Le Sénat a adopté à l'unanimité un bill affectant une somme de 1,000,000,000 de francs, soit $40,000,000, à la distribution de secours et à la reconstruction dans la région dévastée par les récentes inondations.

## Le général Koutiepoff serait prisonnier à Moscou

Paris. — Le journal la "Liberté", de Paris, qui a conduit une vive campagne pour que la France brise ses relations diplomatiques avec la Russie des Soviets, vient de publier un article sensationnel sur la disparition du général Koutiepoff, le chef des partisans tzaristes russes, disparu depuis le mois de janvier. Le journal dit que le général est encore vivant et est tenu prisonnier dans une prison de Moscou. Il y était encore il y a six jours, d'après le journal. Cet article dit que le général a été conduit de force à bord d'un vaisseau russe, sur la côte de la Normandie le 26 janvier et l'on indique l'endroit précis sur une carte. Le journal dit qu'il a attendu les rapports officiels du service secret avant de publier ces faits sensationnels. "Nous pouvons affirmer, dit-il, que le général Koutiepoff était encore vivant il y a six jours et qu'il était détenu dans la prison de Loubiankaia à Moscou". Un article de rédaction du journal demande au premier ministre Tardieu de punir les coupables.

Beaucoup de rumeurs avaient circulé en France depuis la fin de janvier sur cette disparition mystérieuse du général. L'opinion commune était qu'il avait été enlevé par des agents de Moscou. A la suite d'une campagne de presse intense, le gouvernement français avait fait une enquête secrète sur les activités de la Gayapou (police secrète russe). La colère des royalistes et du public devint si grande que l'ambassadeur Dovgalevski avait informé officiellement M. Tardieu que les royalistes avaient organisé un raid sur l'ambassade russe. La police française avait monté la garde autour de l'ambassade de Russie, à Paris, durant le mois de février. Le général Koutiepoff avait succédé au grand duc Nicholas, comme chef des royalistes russes.

## L'"Osseravtore Romano" approuve les autorités de Montréal

Cité Vaticane. — Les autorités ont tout à fait eu raison, au Canada, d'empêcher les représentations de "Phi-Phi" données par une troupe française en tournée, écrit dans un article de tête l'"Osservatore Romano", organe officiel du Vatican.

"Il y a des produits qui ne sont pas d'exportation. C'est donc rendre service à la France et à l'art français d'empêcher qu'on les calomnie ainsi à l'étranger", dit entre autres choses cet article.

Le rédacteur de l'"Osservatore Romano", tout en blâmant les acteurs qui interprètent des pièces immorales, insiste sur le fait que les propriétaires de salles de spectacles et les impressarii devraient être punis de la même façon que les principaux responsables; de cette façon "l'on frapperait à la caisse elle-même", dit-il.

"Il n'y a pas de moyen plus efficace et plus expéditif", ajoute l'"Osservatore Romano".

Il conclut en engageant la presse catholique du Canada à travailler à atteindre cette fin.

## Un scandale au cours d'un mariage

Rochefort. — Un incident peu banal s'est produit à la mairie de Rochefort, au moment où l'officier de l'état civil allait unir par les liens du mariage Mlle M..., fille d'un médecin de la ville, avec un médecin-major de l'armée. La mariée, au lieu du "oui" sacramentel, formula un "non" énergique et catégorique.

Elle a déclaré avoir voulu "punir" par un esclandre public son fiancé qui avait fait traîner pendant des années des projets de mariage déjà deux fois rompus.

## L'avantage d'avoir été ministre

Paris. — Les cabinets ont beau être courts, et même éphémères, comme celui de M. Chautemps, ceux qui ont été ministres un jour ou deux en tirent toujours avantage. Ils sont "anciens ministres", et c'est un titre qui fait très bien sur les cartes de visite, les affiches électorales et même sur des prospectus de sociétés qui s'adressent au crédit public. Il en est, en outre, parmi eux qui en perçoivent des avantages immédiatement tangibles.

C'est d'abord le ministre de l'instruction publique, qui, ne le fût-il demeuré qu'un jour, a droit "ipso facto", pour toute sa vie, à l'entrée gratuite dans les théâtres subventionnés, et aux meilleures places, et je dis bien toute sa vie, c'est-à-dire même quand il a cessé d'appartenir au Parlement.

Le ministre des travaux publics est encore plus favorisé. Quand il ne l'aurait été qu'un jour il a droit, lui, à une carte de circulation sur tous les réseaux pour toute sa vie.

Etonnez-vous que tant de gens désirent d'être ministres, ne serait-ce que pour vingt-quatre heures!

# LE MINISTERE DE L'ETAT LIBRE DEMISSIONNE

## De Valera, actuellement aux Etats-Unis, sera peut-être appelé à former un cabinet

Dublin. — Le gouvernement du président William-T. Cosgrave a démissionné vendredi, à cause de la défaite qu'il a subie au Dail. Eamonn de Valera, chef du Fianna Fail, l'opposition irlandaise, est actuellement aux Etats-Unis; c'est Sean-T. O'Kelley qui dirige le parti en son absence.

Le parlement de l'Etat libre d'Irlande fut organisé en octobre 1927; la position respective des partis au Dail était alors la suivante: gouvernement, 61; Fianna Fail, 57; travaillistes, 13; agriculteurs, 6; indépendants, 13; National League, 2.

La démission d'un gouvernement de l'Etat libre d'Irlande n'entraîne pas nécessairement des élections générales, car la constitution prévoit un changement de régime sans plébiscite.

**En minorité de deux voix**

Le gouvernement de l'Etat libre a été défait au Dail par un vote de 66 à 64 sur la deuxième lecture du bill donnant une plus grande extension à la loi des pensions des vieillards, présenté par le Dr Ward, du parti de Valera.

Le gouvernement combattit le bill parce qu'il entraînait une dépense annuelle additionnelle de $1,250,000 à $1,500,000. Mais ce bill reçut l'appui du parti travailliste et de plusieurs indépendants.

Le résultat du vote fut accueilli par des aplaudissements par l'opposition qui se mit à crier: "Démission". L'orateur déclara qu'une résolution financière devait être attachée au bill, et Sean-T. O'Kelley a demandé quand le ministre des finances le ferait. Le président William-T. Cosgrave a répondu: "Je donnerai ma réponse demain". Et le Dail s'est ajourné.

**M. de Valera prêt à retourner**

Chicago. — M. Eamon de Valera, chef du parti républicain de l'Etat libre d'Irlande, a dit, dans une interview, qu'il acceptera la présidence du cabinet de son pays, si le Dail Eireann la lui offre.

M. de Valera est dans cette ville pour y donner une conférence. Il a fait remarquer qu'il est prêt à interrompre son voyage aux Etats-Unis au besoin, et à retourner dans son pays. Il devait rester aux Etats-Unis jusqu'après Pâques.

## Le voyage de l'Université

Le voyage de l'Université de Montréal cette année aura lieu du 5 au 26 juillet. M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques, en aura la direction.

L'itinéraire à l'aller comprend des arrêts à Chapleau, où se trouve la tombe de Louis Hémon, à Winnipeg, à Régina, à Calgary, à Banff, à Nelson, à Vancouver et à Victoria. Les voyageurs se rendront de Banff à Nelson et de Vancouver à Victoria à bord de navires du Pacifique Canadien. Au retour, le train prendra la voie principale du Pacifique Canadien, il traversera les gorges des rivières Fraser et Thompson, le massif des Selkirks. Après des excursions au lac Emeraude et au lac Louise, les voyageurs se rendront en train à Edmonton, à Saskatoon, à Kenora, puis à Fort William, où ils s'embarqueront à bord de navires du Pacifique Canadien, pour se rendre à Port McNicoll. Il y aura arrêt aux chutes Niagara.

Au cours du voyage il y aura diverses excursions en automobiles.

**En consultation**

La docteur à sa cliente. — Expliquez-moi ce que vous ressentez.

La cliente. — Cinq minutes de palpitations, dix minutes d'étouffement, autant de douleurs abdominales, un quart d'heure de douleurs moins vives, puis environ vingt minutes de malaise, et c'est fini.

— Et cela vous prend souvent?

— A peu près toutes les demi-heures.

**Dans la rue**

Un pochard fort éméché interpelle un agent:

— Pardon, mon agent, pourriez-vous m'indiquer le trottoir d'en face!

— Mais parfaitement, voyez, c'est là, de l'autre côté de la rue.

— J'en viens, on m'a dit que c'était ici!

## LAXATIF FACILE A PRENDRE POUR BEBE

La frêle constitution de bébé s'insurge contre l'usage de l'huile de castor et de purgatifs trop forts mais voici une médecine qui lui convient. Elle agit promptement et si gentiment que bébé ne sent rien. Le "Castoria Fletcher" apaise les enfants agités et maussades et les porte au sommeil; il rend heureux et en bonne santé ceux qui sont fiévreux et constipés, dans des millions de foyers aujourd'hui. Castoria est purement végétal, inoffensif, il est recommandé par les médecins. Evitez toute imitation. La signature "Chas. H. Fletcher" est la marque du Castoria authentique.

VOLUME XVII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 AVRIL 1930 — NUMERO 44

Combattez, et si en combattant vous tombez, relevez-vous bien vite avec confiance et recommencez toujours, sans vous décourager jamais.
B. SUZO.

# LA LIBERTÉ

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. de MAISTRE.

## Mgr TACHÉ ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

(Suite)

### II.—Le parti canadien

Dès avant l'établissement de la Confédération, il existait déjà à la Rivière Rouge un *parti canadien* préconisant l'union de la colonie au Canada.

Dans les derniers jours de l'année 1859, deux Anglais venus de l'Est avaient fondé le *Nor'-Wester,* qui passa plus tard entre les mains du fameux Dr Schultz, chef du parti canadien, puis de son ami W.-R. Bown, dentiste de Winnipeg. Le premier journal du Nord-Ouest était bi-mensuel et paraissait sur quatre pages petit format. Il s'employa de son mieux à miner l'autorité de la Baie d'Hudson et du Conseil d'Assiniboia. Il n'avait qu'un nombre infime de lecteurs parmi la population locale; mais ses articles, reproduits par la presse de l'Ontario, entretenaient dans cette province un esprit d'animosité contre l'état de choses existant à la Rivière Rouge.

Le parti canadien fut longtemps peu nombreux; c'est en 1868 et 1869 seulement qu'il vit ses effectifs grossir par l'arrivée des arpenteurs ontariens. Mais il se montra toujours fort turbulent. En diverses circonstances, il provoqua de graves désordres et brava les autorités au point de libérer par la force quelques-uns de ses membres emprisonnés pour de justes motifs. Son hostilité contre les Métis augmenta d'année en année et ne connut bientôt plus de bornes. Aussi la population indigène, d'abord sympathique à l'idée de l'union avec le Canada, l'envisagea-t-elle bientôt avec appréhension.

Le gouvernement d'Ottawa commit la faute impardonnable de négocier avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Londres, en ignorant totalement le peuple des territoires à céder. "Le mécontentement fut général, dit Mgr Taché, et ceux qui prirent ensuite une attitude différente furent justement ceux qui se montrèrent d'abord les plus mécontents."

On vit naître alors dans l'Ontario un mouvement qui visait à pousser une forte immigration vers l'Ouest, au cri de: "Faisons de la Rivière Rouge un nouvel Ontario!" ce qui contribua à aigrir davantage encore les esprits.

* * *

Au milieu de cette agitation, la colonie fut durement éprouvée par le fléau des sauterelles. Il en résulta une disette d'autant plus grande que les troupeaux de bisons avaient fui les plaines dévastées. La province de Québec et la France répondirent à l'appel de la charité; la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Etats-Unis se montrèrent aussi généreux.

Il était très important que les champs fussent ensemencés au printemps, pour qu'une bonne récolte vînt mettre un terme à la famine. Mgr Taché s'employa à faire venir le grain nécessaire aux semailles. Dès que le bateau transportant le premier chargement fut signalé sur la rivière Rouge, on le vit monter à cheval et aller au devant de la préciseuse cargaison, faisant décharger le long de la rivière, sur chaque lopin de terre, le nombre de sacs requis par chaque occupant.

Pendant cette terrible année d'épreuve, l'évêque de Saint-Boniface fut vraiment le père de son peuple. "Il a sauvé ce pays de la famine comme Joseph a sauvé l'Egypte; il a nourri les habitants de ces solitudes comme Moïse a nourri Israël dans le désert", disait le gouverneur McTavish.

Le Canada voulut faire sa part pour venir en aide à la population qu'il songeait à s'annexer. Dans l'automne de 1868, John-A. Snow fut envoyé, avec une équipe d'hommes, pour construire la route Dawson, qui devait relier le lac des Bois au Fort Garry. Le motif invoqué était le désir du gouvernement d'Ottawa de soulager les colons dans le besoin en leur procurant de l'emploi. La Baie d'Hudson protesta vainement contre cette prise de possession anticipée. Les Métis engagés par Snow recevaient un salaire insuffisant qui leur était payé en marchandises évaluées à des prix exorbitants.

* * *

Le directeur des travaux avait pour secrétaire Charles Mair, écrivain d'un certain mérite, qui occupait ses loisirs à correspondre avec des amis du Canada. Ceux-ci commirent l'indiscrétion de communiquer ses lettres à des journaux de là-bas, en particulier au *Globe* de Toronto. Les Métis français furent justement indignés des calomnies que l'on tentait de propager sur leur compte.

Au reste, les arpenteurs canadiens, par leurs propos et leurs actes, laissaient clairement entendre aux fils de la prairie qu'ils allaient être dépossédés au profit des nouveaux arrivants. Un homme aussi peu suspect que John-H. McTavish, secrétaire du Conseil d'Assiniboia, ancien prisonnier de Riel, déclarera plus tard sous serment qu'on "croyait ou appréhendait généralement parmi le peuple, mais surtout parmi les Métis français, que les nouveaux venus allaient s'approprier ou monopoliser tout le pays". Et il ajoutera: "Je partageais moi-même cette appréhension (6)."

Le biographe de Lord Strathcona (Donald Smith) écrit de son côté:

> Alors commença une orgie d'accaparement du sol... On traçait à la charrue un sillon autour d'une pièce de terre puis on enfonçait de distance en distance des piquets avec le nom du prétendant. Des centaines d'acres furent ainsi réservées sur l'emplacement du Winnipeg actuel. W. Schultz, chef du parti canadien, ne se montra pas le moins ardent dans son zèle et sa faculté d'acquérir. (7)

L'historien Begg assure que ce dernier serait devenu l'un des plus grands propriétaires fonciers du Canada, si on lui avait permis de satisfaire toute son ambition. Sous couleur de patriotisme, de zèle pour la grandeur et la prospérité du pays, tous ces gaillards n'avaient qu'un but: s'enrichir le plus facilement et le plus rapidement possible.

* * *

Un honteux marché conclu par Snow avec des Indiens qu'il avait enivrés, pour se faire livrer des terres appartenant en partie aux Métis, achevèrent d'irriter ces derniers et d'indisposer contre le parti canadien tout l'élément honnête de la population. A la Pointe-de-Chênes (aujourd'hui Sainte-Anne-des-Chênes), les habitants se soulevèrent; le chef des arpenteurs et son secrétaire durent battre en retraite. Mair sollicita vainement l'intervention de Mgr Taché et Snow fut condamné pour avoir vendu des liqueurs enivrantes aux sauvages.

Durant l'été de 1869, les travaux d'arpentage se continuèrent avec un plus grand nombre d'hommes — la plupart des Ontariens — qui se montrèrent de plus en plus arrogants envers les Métis.

Pendant ce temps, la législature canadienne acceptait le rapport des délégués envoyés en Angleterre et adoptait une loi pour le gouvernement provisoire de la Terre de Rupert — toujours en ignorant les anciens habitants du pays. Devant la nouvelle explosion de mécontentement qui se produisit alors, Mgr Taché n'y tint plus: il partit pour Ottawa.

*(A suivre)*

Donatien FREMONT.

(6) Rapport du Comité du Nord-Ouest, p. 115.
(7) B. Wilson, Life of Lord Strathcona, p. 165.

## L'ABBÉ S.-J. RYAN

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de notre excellent confrère M. l'abbé Stephen-J. Ryan, directeur de la "Northwest Review", survenue à New-York dimanche. La maladie l'avait forcé à quitter Rome, où il était allé poursuivre des études théologiques et philosophiques. A son arrivée à New-York, en janvier dernier, il avait été conduit à l'hôpital Saint-Vincent, où il a succombé.

L'abbé Ryan était né à Cormac, Ont. près Pembroke, le 1er février 1897. Il avait fait un cours brillant à l'Université d'Ottawa, puis au Séminaire Saint-Augustin (Toronto) et au Séminaire de Joliette, P. Q. Immédiatement après son ordination, en 1920, l'abbé Ryan était venu à Winnipeg. Il fut successivement vicaire à la cathédrale et à l'Immaculée Conception, puis curé de Saint-Patrick de Weston et de Saint-Antoine de West Kildonan. Dans l'été de 1927 il fut nommé directeur de la "Northwest Review". En octobre 1928, il était parti pour Rome où il avait l'intention de passer deux ans.

La mort prématurée de l'abbé Ryan dans sa trente-quatrième année met fin à une carrière qui s'annonçait pleine de promesses. Le défunt avait fait sa marque dans les oeuvres sociales et le journalisme. Ses écrits se distinguaient par une documentation solide et une grande clarté. Tous ceux qui se trouvaient en contact avec lui louaient hautement sa courtoisie et la distinction de ses manières. Sa disparition est une perte sérieuse pour la presse catholique de l'Ouest.

La **Liberté** s'associe au deuil de son confrère la "Northwest Review" et offre ses sincères condoléances à la famille de M. l'abbé Ryan.

## LE "DROIT"

La semaine dernière, notre excellent confrère le "Droit", d'Ottawa, inaugurait un nouvel immeuble plus spacieux et mieux aménagé auprès de celui qu'il occupait précédemment, rue Georges. En l'absence de S. G. Mgr Forbes, actuellement à Rome, Mgr Joseph Charbonneau, vicaire général, a procédé à la bénédiction des bureaux et ateliers.

"Le progrès a de dures exigences, écrit à ce propos M. Charles Gautier. Les fondateurs du journal, dans leurs rêves les plus optimistes, ne prévoyaient pas que trois fois dans dix-sept années d'existence, leur oeuvre, si modeste à son début, si frêle, soumise à tant d'épreuves qu'il fut un jour nécessaire d'envisager sa disparition, serait obligée de chercher des locaux toujours plus vastes où elle pût se développer plus facilement."

A la suite de la cérémonie de la bénédiction, des discours ont été prononcés par M. Esdras Terrien, président du "Droit", Mgr Charbonneau, S. G. Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique, élu de Grouard, le maire de Hull, le commissaire Lafortune au nom du maire d'Ottawa, le gérant du "Citizen" et l'hon. sénateur Belcourt au nom de l'Association d'Education.

"Le "Droit", a dit celui-ci, a l'obligation de continuer à défendre la cause française en Ontario comme il l'a fait par le passé."

"C'est, a dit Mgr Guy, une voix de l'Ouest qui vient s'unir à celles de l'Est pour féliciter le "Droit". Une lutte de religion et de race est levée en Saskatchewan. C'est bien regrettable, d'autant plus qu'elle est basée sur un fanatisme sans nom. Il nous aurait fallu un organe quotidien comme votre beau journal pour combattre les appels aux préjugés des adversaires. Mais nous avons dans l'Ouest trois journaux catholiques hebdomadaires franchement dévoués à nos causes, le "Patriote", la "Survivance" et la "Liberté". Je suis très heureux de leur rendre hommage, et leur souhaite de devenir quotidiens."

Nous sommes heureux de féliciter sincèrement le "Droit" à l'occasion de cette nouvelle étape de sa carrière. Le magnifique travail accompli par ce journal dans l'affaire des écoles canadiennes-françaises de l'Ontario est connu de tous et peut servir d'exemple dans les autres provinces. Aux vaillants ouvriers de la première heure, encore à la tâche, la **Liberté** adresse un fraternel salut.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### S. G. Mgr Grouard nommé archevêque titulaire d'Ezeine

Montréal. — Une dépêche de Rome annonce l'élévation de S. G. Mgr Grouard à l'archiépiscopat. Le vénérable prélat était évêque titulaire d'Ibora, il est maintenant archevêque titulaire d'Ezeine.

Mgr Pierre-Emile Grouard, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, est née le 2 février, dans le diocèse du Mans, France. Il a été ordonné à Boucherville, par Mgr Taché, le 3 mai 1862. Missionnaire dans le Nord-Ouest canadien pendant vingt-huit ans, en 1890 il était nommé vicaire apostolique d'Arthabaska et évêque titulaire d'Ibora. C'est Mgr Taché qui l'a consacré, le 1er août 1891.

Le 15 mars 1927, le vicariat apostolique d'Athabaska prenait le nom de Grouard, en l'honneur de Mgr Grouard.

On sait qu'en décembre dernier, le Souverain Pontife a décidé de confier le vicariat apostolique de Grouard à S. G. Mgr Guy, évêque-élu de Zerta.

### Le sacre de Mgr McGuigan est devancé

Edmonton. — Le sacre de S. G. Mgr McGuigan, archevêque-élu de Régina, aura lieu à Edmonton le jeudi 15 mai, en la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, au lieu du 11 juin, comme on l'avait d'abord annoncé.

Le nouvel archevêque prendra aussitôt possession de son siège.

Il est probable que le sermon en français, au sacre de Mgr McGuigan, sera prononcé par Mgr Guy, O.M.I., le nouveau vicaire apostolique de Grouard.

### Le Délégué apostolique consacrera S. G. Mgr Guy, O.M.I.

Ottawa. — Comme la **Liberté** l'a annoncé il y a quelque temps, on confirme la nouvelle que le sacre de S. G. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque-élu de Grouard, aura lieu le 1er mai, à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve, sera l'évêque consécrateur. Les deux évêques co-consécrateurs seront S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et S. G. Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., évêque de Haileybury.

Le sermon de circonstance sera prononcé en français par S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique de Montréal, et en anglais par S. G. Mgr A. Sinnott, archevêque de Winnipeg.

### Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois d'avril: Le Congrès eucharistique international de Carthage.

Jésus est Roi non seulement d'un peuple, mais de tous les peuples. Aussi tous les chrétiens doivent avoir à coeur le succès du Congrès eucharistique de Carthage, car rien n'est plus capable d'étendre et de glorifier la royauté universelle du Sauveur que ce concours de chrétiens venant de tous les points du monde pour adorer, louer le Seigneur caché dans l'hostie par amour pour les hommes.

Intention missionnaire: Les Missions des régions boréales.

Résolution apostolique: Je prierai pour le succès du Congrès eucharistique international de Carthage.

## Cercle Molière

## UN JEUNE HOMME QUI SE TUE

Depuis plusieurs années, le Cercle Molière fait parmi nous un travail très méritoire pour mettre en honneur à Winnipeg le théâtre français, et il y réussit d'une façon fort heureuse. Grâce à lui, un public de plus en plus nombreux, qui se recrute aussi bien chez nos amis anglais que chez nos compatriotes, a l'avantage de pouvoir applaudir, chaque hiver, l'une des meilleures pièces du répertoire de Paris; et il sait d'avance que l'interprétation et la mise en scène seront dignes de l'oeuvre représentée.

Avec le succès extraordinaire du cinéma parlant, qui semble devoir tuer le théâtre de langue anglaise à Winnipeg et ailleurs, la représentation annuelle du Cercle Molière devient plus importante et plus significative encore. Au cours de cette saison, on n'aura joué dans la capitale du Manitoba qu'un nombre insignifiant de pièces anglaises et les perspectives de ce côté sont de moins en moins encourageantes. Serions-nous à la veille de n'avoir plus par année qu'une soirée unique de théâtre — qui serait exclusivement réservée au répertoire français?...

Quelques-uns de ceux qui suivent avec intérêt ce mouvement artistique se demandent peut-être parfois s'il est appelé à se maintenir et à se développer, si un groupe de simples amateurs saura continuer de satisfaire un public de plus en plus averti et de plus en plus exigeant. A ceux qui pourraient entretenir de ces craintes, le succès de jeudi dernier apporte une réponse catégorique. Non seulement le Cercle Molière reste à la hauteur de sa réputation, mais il progresse toujours et comble les désirs de ses amis. Son interprétation d'"Un jeune homme qui se tue" fait le plus grand honneur aux artistes et aux directeurs de la troupe, M. et Mme Arthur Boutal.

Les quatre actes de Georges Berr sont dans la note de la comédie moderne de bonne tradition, amusante, spirituelle, sans amertume. Les situations ne s'élèvent guère au-dessus du niveau du mélodrame, mais jamais l'auteur ne cherche à nous les faire prendre au tragique. Les personnages qu'il met en scène sont des types contemporains que l'on trouve dans tous les pays et, comme il sied, ce sont les représentants de la logique et du bon sens qui finissent par triompher.

D'abord, ce "jeune homme qui se tue" ne se tue pas du tout, bien que le revolver joue un rôle assez important dans la pièce. Me Louis Vernonnet, jeune avocat romanesque, a décidé de se faire sauter la cervelle au moment précis où une jeune fille qu'il aime, Claudine Tourtier, épousera l'attaché d'ambassade Ferdinand de Brézolles. Mais sa dactylographe, Marguerite Chambrenel, qui l'aime en secret et a pressenti le drame, fait prévenir Mlle Tourtier. Celle-ci se présente chez Vernonnet quelques minutes avant la cérémonie du mariage. Fille de nouveaux riches, sans idéal et sans sentiment, elle n'aime ni de Brézolles ni Vernonnet; mais elle est désolée d'apprendre que celui-ci va se tuer à cause d'elle et elle accepte de s'enfuir avec lui... Les deux jeunes gens vont se réfugier chez le parrain de Vernonnet, l'abbé Oulin curé de Montsoreau, en Anjou. Celui-ci prend très mal l'escapade de son filleul; mais grâce à l'heureuse intervention de la "bonne Marie", soeur du curé, tout finit par s'arranger: Claudine sera reçue au presbytère et l'abbé Oulin ira passer la nuit avec Vernonnet à l'hôtel de la Boule d'Or.

Le lendemain matin, les Tourtier arrivent et font une scène terrible au pauvre curé. Celui-ci laisse passer l'orage et manoeuvre assez habilement pour faire consentir les parents à donner leur fille.

Laloupe, modeste employé et cousin unique de Vernonnet, que celui-ci avait fait son héritier, se trouve fort désemparé par le suicide manqué. De son côté, Marguerite, voyant tous ses espoirs secrets déçus, accepte de dépit la main de Laloupe, veuf de 55 ans et père de quatre enfants.

Mais une fois le roman d'aventures de Vernonnet et de Claude si brusquement terminé, tout le charme tombe. Le jeune homme voit alors sa fiancée telle qu'elle est, insignifiante et vulgaire. D'ailleurs celle-ci ne cache pas sa préférence pour de Brézolles, qui lui aussi s'est rendu à Montsoreau. Vernonnet s'aperçoit en outre que Marguerite l'aime en secret depuis longtemps. La rupture entre les deux amoureux fugitifs s'accomplit sans secousse. Le jeune avocat épousera Marguerite Chambrenel et Claudine Tourtier reprendra son diplomate.

L'abbé Oulin est satisfait de sa journée et la réjouissance est générale. Seul le pauvre Laloupe est au désespoir. L'héritage lui échappe, et la veille il a envoyé sa démission à son patron par un télégramme rédigé dans des termes fort peu parlementaires!

L'interprétation a été de tous points excellente, sans une ombre au tableau. Tous les rôles ont été tenus avec un réel talent et beaucoup de naturel.

On sait quelle intelligence et quelle maîtrise apporte M. Antoine Le Goff dans sa création des rôles de jeune premier; il semblait particulièrement à l'aise dans celui de Me Vernonnet. Il faut en dire autant de sa soeur, Mlle Suzanne Le Goff (Marguerite Chambrenel), dont le jeu discret et nuancé est toujours impressionnant.

Mlle Marthe Simons (Claudine Tourtier) avait une tâche assez lourde à remplir et elle s'en est acquittée avec beaucoup d'honneur.

M. Jean Delavignette (l'abbé Oulin) a campé un curé de campagne idéal, plein de charité, de mansuétude et d'expérience, d'un naturel parfait. Et Mme Pauline Boutal (Marie Oulin), dans le rôle de la soeur du curé, n'a pas été moins appréciée.

M. Arthur Boutal s'est taillé un beau succès sous les traits du sympathique Laloupe, brave homme un peu naïf et malchanceux.

Le couple Tourtier, type accompli de parvenus, a aussi déchaîné de joyeux éclats de rire avec M. Lucien Glénat et Mme Simone Etsell.

Les rôles secondaires eux-mêmes étaient tenus avec un égal souci du détail par MM. Léon Morisset (Ferdinand de Brézolles), Marius Gatien (Rapsberry), Lucien Daoust (Jean-Paul), Frank Simons (Barrois), Armand Schwartz (Commissaire de police) et Mlle Blanche Lévêque (Yvonne Pluchard).

Aux entr'actes, l'orchestre du théâtre Walker a exécuté une série de morceaux d'un choix excellent.

Le programme de la soirée, sorti des ateliers de l'Imprimerie de la **Liberté**, à Saint-Boniface, était, comme toujours, un chef-d'oeuvre du genre.

FANTASIO.

### Le R. P. Beys, O.M.I., supérieur à Rome

Le R. P. Beys, O.M.I., provincial des Oblats de langue française de l'Alberta et de la Saskatchewan, récemment appelé à Rome par ses supérieurs, devient supérieur du scolasticat de la même congrégation à Rome.

## L'EVANGILE

### Dimanche de la Passion

(S. Jean, VIII, 46-59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

### Calendrier de la semaine

Jeudi 3 mars — S. Richard.
Vendredi 4 — S. Isidore.
Samedi 5 — S. Vincent Ferrier.
Dimanche 6 — La Passion.
Lundi 7 — S. Egésippe.
Mardi 8 — S. Denis.
Mercredi 9 — Ste Marie Cléophée.

## CE QUE DISENT LES JOURNAUX

### L'Ouest s'industrialise

La Presse (Montréal):

Il n'y a pas de nombreuses années encore, on n'aurait prêté qu'une oreille indifférente à quiconque aurait prédit que les provinces des prairies céderaient bientôt aux sollicitations de l'industrie manufacturière. Dans ces vastes territoires ouverts à la colonisation, il semblait que seule l'agriculture dût avoir droit de cité et nulle autre exploitation entrer d'importance en ligne d'émulation, sauf les industries de la forêt, des mines et de la fourrure. L'Association des Manufacturiers canadiens fait à ce sujet d'intéressantes révélations; elle montre l'Ouest en train de rivaliser avec l'Est dans tous les domaines d'activité. Et c'est fort heureux, car en développant aujourd'hui de front l'agriculture et l'industrie manufacturière, les provinces occidentales créent dans leurs milieux respectifs des marchés immédiats qui absorbent la production agricole, permettant ainsi aux ouvriers du sol de varier leurs cultures et de maintenir leurs terres en meilleur état de fertilité.

Il fut un temps où il était pratiquement impossible de faire sur une grande échelle la culture mixte dans l'Ouest. Les difficultés de communication, l'éloignement des centres populeux de consommation, l'outillage incomplet des fermes et nombre d'autres circonstances contribuaient à écarter de la ferme toute autre récolte que celle des céréales, notamment le blé. D'ailleurs, le blé poussait alors avec une vigueur phénoménale dans cette région nouvelle. Mais les conditions ne sont plus les mêmes. Des villes à croissance prodigieuse ont surgi comme par enchantement dans chacune des provinces, les chemins de fer ont maintenant des ramifications dans l'intérieur des districts ruraux, les populations des campagnes ont été mises en relations directes avec les agglomérations urbaines, le progrès moderne s'est infiltré partout, établissant le contact journalier entre citadins et paysans. Bref, l'industrie cotoie maintenant l'agriculture et les champs de blé voisinent avec elle dans cette immense région du Canada pouvant donner asile à plusieurs centaines de millions d'habitants.

Suivant le dernier rapport annuel de l'Association des Manufacturiers canadiens, la province de l'Alberta possède 800 établissements industriels capitalisés au coût approximatif de 82 millions. Ces manufactures donnent de l'emploi à 11,000 ouvriers et leur paient 14 millions de dollars en gages. L'Association y compte pour sa part 242 adhérents, dont 105 à Edmonton et 90 à Calgary. Les mêmes conditions prévalent en Saskatchewan et au Manitoba, si bien que le rendement manufacturier des provinces des Prairies s'est totalisé en 1929 à environ 325 millions de dollars. Le président de l'Association attribue cet encourageant résultat à la campagne persistante organisée et poursuivie au Canada en faveur des produits canadiens. Celle-ci a eu un effet marquant sur la politique d'achat des gouvernements, sur les grandes corporations, sur les industriels et les commerçants, sur la masse des consommateurs.

### Un livre utile à consulter

Le "New Catholic Dictionary", publié par l'"Universal Knowledge Foundation", sous les auspices des éditeurs de la "Catholic Encyclopedia", est un beau volume qui renferme une documentation précieuse pour tous les catholiques. Dogme, tradition, rites, symbolisme, histoire, biographie, missions, organisations religieuses, rôle de l'Eglise dans le progrès des sciences et des arts, de l'éducation et de la vie sociale: tout s'y trouve traité.

En somme, c'est l'histoire de l'Eglise catholique au complet, divisée en chapitres très nombreux d'après les faits, les personnages, les coutumes, etc. Tous ces sujets, classés par ordre alphabétique, sont d'une lecture facile et agréable. De nombreuses gravures et cartes géographiques enrichissent ce volume de 1,035 pages.

A cette première édition du nouveau dictionnaire, 208 écrivains ont collaboré sous la direction de feu Condé-B. Pallen, et du R. P. John-J. Wynne, S.J.

Les éditeurs ont été assez heureux pour terminer leur travail avant la fin de l'année jubilaire et S. E. le cardinal Hayes, lors de son dernier voyage à Rome, a fait hommage au Saint-Père d'un exemplaire de luxe du dictionnaire.

Le "New Catholic Dictionary" se vend $10 l'exemplaire à la Van Rees Press, New-York.

La Voix du Pape

# L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE

(Suite)

**(d) Coéducation**

C'est une erreur du même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de "coéducation des sexes", méthode fondée, elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur d'un péché originel. Entre autres, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorable, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. Le Créateur a ordonné et disposé la parfaite communauté de vie entre les deux sexes seulement dans l'unité du mariage; ensuite, elle les sépare graduellement dans la famille et dans la société. Il n'y a d'ailleurs dans la nature elle-même, qui a fait les sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui montre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent ou doivent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances. Ces principes sont à appliquer, en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétiene à toutes les écoles, mais principlament durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation. Dans les exercices de gymnastique, ou de délassement, que l'on ait particulièrement égard aux exigences de la modestie chrétienne chez la jeunesse féminine, pour laquelle sont de grave inconvenance tous genres d'exhibition et de publicité.

Nous ressouvenant des paroles redoutables du divin Maître: "Malheur au monde à cause des scandales", Nous adressons un pressant appel à votre sollicitude et à votre vigilance, Vénérables Frères, au sujet de ces erreurs on ne peut plus pernicieuses qui, trop largement, se répandent dans le peuple chrétien pour le plus grand dommage de la jeunesse.

**MILIEU DE L'EDUCATION**

Pour assurer la perfection de l'éducation il importe souverainement encore que tout ce qui entoure l'enfant durant la période de sa formation, c'est-à-dire cet ensemble de conditions extérieures, que l'on appelle ordinairement "le milieu", soit en parfaite harmonie avec le but proposé.

**(a) La famille chrétienne**

Le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur. De règle donc, l'éducation la plus efficace et la plus durable sera celle qui sera reçue dans une famille chrétienne bien ordonnée et bien disciplinée, et son efficacité sera d'autant plus grande qu'y brilleront plus clairement et plus constamment les bons exemples surtout des parents, puis des autres membres de la famille.

Nous n'avons pas ici l'intention, même en nous réduisant aux points essentiels, de parler expressément de l'éducation domestique. La matière est trop vaste et les traités spéciaux ne manquent pas d'auteurs anciens ou modernes, de saine doctrine catholique. Parmi eux, Nous apparaît digne d'une mention particulière le livre d'or d'Antoniano, intitulé: "De l'éducation chrétienne des enfants", livre que saint Charles Borromée faisait lire publiquement aux parents rassemblés dans les églises.

Nous voudrions cependant attirer votre attention d'une façon particulière, Vénérables Frères et très chers Fils, sur la lamentable décadence de l'éducation familiale à notre époque. Tout ce qui est emploi, profession de la vie temporelle et terrestre, certainement de moindre importance, se voit précédé de longues études et de préparation soignée; tandis qu'à l'emploi et au devoir fondamental de l'éducation des enfants beaucoup de parents, aujourd'hui, sont peu ou pas du tout préparés, plongés qu'ils sont dans leurs soucis temporels. Pour affaiblir encore l'influence du milieu familial s'ajoute aussi de nos jours que, presque partout, on tend à éloigner l'enfant, toujours plus et dès l'âge le plus tendre, de la famille. On a pour cela divers prétextes, raisons d'économie, nécessités industrielles, commerciales ou politiques. Il est tel pays même où l'enfant est arraché à la famille sous prétexte de formation (le mot juste serait déformation ou dépravation), pour être livré, dans des groupements et des écoles sans Dieu, à l'irréligion et à la haine, conformément aux théories d'un socialisme extrémiste: véritable renouvellement d'un massacre des innocents plus horrible que le premier!

Nous conjurons donc, par les entrailles de Jésus-Christ, les pasteurs des âmes de mettre tout en oeuvre, dans les instructions et les catéchismes, par la parole et les écrits largement répandus, pour rappeler aux parents chrétiens leurs très graves obligations. Que ce rappel se fasse moins par des considérations théoriques ou générales que par un enseignement pratique et détaillé de chacun des devoirs qui ont trait à l'éducation religieuse, morale et civique de leurs enfants, leur signalant les méthodes les plus propres à réaliser efficacement cette éducation, en plus du bon exemple de leur propre vie. C'est à de semblables instructions pratiques que ne dédaigne pas de descendre l'Apôtre des nations, dans ses lettres, en particulier dans son Epitre aux Ephésiens. Entre autres choses, il y donne cet avertissement: "Parents, n'excitez pas vos fils à la colère." Pareille provocation à la colère, en effet, est moins la conséquence d'une excessive sévérité que surtout du manque de patience, de l'ignorance des moyens propres à une fructueuse correction et du relâchement, hélas! désormais trop commun, dans la discipline familiale; car c'est ainsi que grandissent chez les adolescents les passions qu'on n'a pas su dompter. Que les parents, donc, et avec eux tous les éducateurs, s'appliquent à user, en toute rectitude, de l'autorité qui leur a été confiée par Dieu, dont ils sont en un sens très réel, les vicaires; qu'ils en usent, non pour leur propre commodité, mais pour une consciencieuse formation de leurs enfants dans cette sainte et filiale crainte de Dieu, "fondement de la sagesse" et seule base solide du respect de l'autorité, sans laquelle ne peuvent en aucune manière subsister l'ordre, la tranquillité et le bien-être de la famille et de la société.

**(b) L'Eglise et ses Oeuvres d'Education**

La divine Bonté a pourvu à la faiblesse de la nature humaine déchue en multipliant les secours de sa grâce et tous les autres moyens dont il a enrichi son Eglise, cette grande famille du Christ, qui, pour cette raison, est le milieu éducateur le plus étroitement et le plus harmonieusement uni à celui de la famille chrétienne.

Ce milieu éducateur de l'Eglise ne s'entend pas seulement de ses sacrements divinement institués pour donner la grâce, de ses rites tous merveilleusement éducatifs, ni même de l'enceinte matérielle du temple chrétien lui aussi si admirablement formateur par le langage de sa liturgie et de son art, mais encore de l'abondance et de la variété de ces écoles, associations et institutions de tout genre qui ont pour but de former la jeunesse à la piété en y joignant l'étude des lettres et des sciences sans oublier les délassements et la culture physique. Dans cette inépuisable fécondité d'oeuvres éducatives se montre l'admirable en même temps qu'incomparable providence maternelle de l'Eglise. Et non moins admirable est l'harmonie, dont Nous venons de parler, qu'elle sait maintenir avec la famille chrétienne, si bien que l'on peut dire en toute vérité que l'Eglise et la famille constituent un temple unique de l'éducation chrétienne.

**(c) L'école**

Il est nécessaire, d'une part, que les nouvelles générations soient instruites dans les arts et les sciences qui font la richesse et la prospérité de la société civile; d'autre part, la famille est incapable par elle-même d'y pourvoir suffisamment. De là est sortie l'institution sociale de l'école. Mais qu'on le remarque bien, ceci se fit d'abord par l'initiative de la famille et de l'Eglise bien avant l'intervention de l'Etat. A ne considérer donc que ses origines historiques, l'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Eglise; partant, en vertu d'une nécessité logique et morale, l'école doit non seulement ne pas se mettre en contradiction, mais s'harmoniser positivement avec les deux autres milieux, dans l'unité morale la plus parfaite possible, de façon à constituer avec la famille et l'Eglise un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne. Faute de quoi elle manquera à sa fin pour se transformer, au contraire, en oeuvre de destruction.

Ceci a été manifestement reconnu par un laïque, de grande réputation pour ses écrits pédagogiques, où tout n'est pas à approuver, entachés qu'ils sont de libéralisme. Il s'exprime ainsi: "L'école, si elle n'est pas un temple, devient une tanière". Et encore: "Quand la formation littéraire, la formation sociale ou domestique, ou religieuse ne sont pas en parfait accord, l'homme est sans bonheur et sans force".

**Neutre, laïque — Mixte, unique**

De là il ressort nécessairement que l'école dite "neutre" ou "laïque", d'où est exclue la religion, est contraire aux premiers principes de l'éducation. Une école de ce genre est d'ailleurs pratiquement irréalisable, car, en fait, elle devient irréligieuse. Inutile de reprendre ici tout ce qu'ont dit sur cette matière Nos prédécesseurs, notamment Pie IX et Léon XIII, parlant en ces temps où le laïcisme commençait à sévir dans les écoles publiques. Nous renouvelons et confirmons leurs déclarations et, avec elles, les prescriptions des Sacrés Canons. La fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non catholiques, sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous), où l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques en commun avec les élèves non catholiques.

**Catholique**

Ainsi donc, le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, et tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur: "Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XIII, que, non seulement à certaines heures, la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétiene. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit; souvent même il n'en résultera que des dommages sérieux".

Et qu'on ne dise pas qu'il est impossible à l'Etat, dans une nation divisée de croyances, de pourvoir à l'instruction publique autrement que par l'école neutre ou l'école mixte, puisqu'il doit le faire plus raisonnablement et qu'il le peut plus facilement en laissant la liberté et en venant en aide par de justes subsides à l'initiative et à l'action de l'Eglise et des familles. Que cela soit réalisable à la satisfaction des familles et pour le bien de l'instruction, de la paix et de la tranquillité publiques, le démontre l'exemple de certains peuples, divisés en plusieurs confessions religieuses. Chez eux, l'organisation scolaire sait se conformer aux droits des familles en matière d'éducation, pour tout l'enseignement (spécialement en accordant des écoles entièrement catholiques aux catholiques), mais ils observent encore le respect de la justice distributive, l'Etat donnant des subsides à toute école voulue par les familles.

En d'autres pays de religion mixte les choses se passent autrement, mais là au prix d'une lourde charge pour les catholiques. Ceux-ci, sous les auspices et la direction de l'épiscopat, avec le concours infatigable du clergé séculier et régulier, soutiennent complètement à leurs frais l'école catholique pour leurs enfants, telle que l'exige d'eux un grave devoir de conscience. Avec une générosité et une constance dignes de tout éloge, ils persévèrent dans leur résolution d'assurer entièrement (comme ils l'expriment dans une sorte de mot d'ordre): "L'éducation catholique, pour toute la jeunesse catholique, dans des écoles catholiques". Pareil programme, si les deniers publics ne lui viennent pas en aide, comme le demanderait la justice distributive, du moins ne pourra pas être entravé par le pouvoir civil qui a vraiment conscience des droits de la famille et des conditions indispensables de la légitime liberté.

Mais là aussi où cette liberté élémentaire est empêchée ou contrecarrée de différentes manières, les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fut-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement.

**Action catholique en faveur de l'école**

Ainsi tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est oeuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'action catholique. Elles sont donc particulièrement chères à Notre coeur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une oeuvre si nécessaire.

Qu'il soit donc proclamé hautement, qu'il soit bien entendu et reconnu par tous que, en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle nation ne font nullement oeuvre politique de parti, mais oeuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience; qu'ils ne cherchent pas du tout à séparer leurs fils du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays. Un bon catholique, en effet, en vertu même de la doctrine catholique, est le meilleur des citoyens, attaché à sa patrie, loyalement soumis à l'autorité civile établie, sous n'importe quelle forme légitime de gouvernement.

Dans cette école en harmonie avec l'Eglise et la famille chrétienne, il n'arrivera pas qu'il y ait contradiction, entre les leçons des divers enseignements et celles de l'enseignement religieux. Si l'on croit indispensable par scrupule de conscience professionnelle de faire connaître aux élèves certaines oeuvres contenant des erreurs qu'il sera nécessaire de réfuter, cela se fera avec une telle préparation et de tels préservatifs de saine doctrine que loin d'en être affaiblie, la formation chrétienne de la jeunesse en tirera profit.

Dans cette école pareillement l'étude de la langue nationale et des lettres classiques ne deviendra pas occasion de ruine pour la pureté des moeurs. Le maître chrétien saura suivre l'exemple des abeilles qui recueillent dans les fleurs ce qu'elles ont de plus pur pour laisser le reste, ainsi que l'enseigne saint Basile dans son discours aux jeunes gens sur la lecture des classiques. Prudence nécessaire que suggère le païen Quintillien lui-même et qui n'empêchera d'aucune façon le maître chrétien de récolter et de mettre à profit tout ce que notre époque a de vraiment bon dans ses disciplines et dans ses méthodes. Le maître chrétien se souviendra de ce que dit l'Apôtre: "Examinez toutes choses et retenez ce qui est bon". Il se gardera, par conséquent, en accueillant quelque nouveauté, de répudier inconsidérément ce qui est ancien, dont une expérience de plusieurs siècles a montré la valeur et l'efficacité. Remarque qui s'applique spécialement à l'étude du latin, étude dont nous voyons la décadence progressive de nos jours, précisément par suite de l'abandon injustifié de méthodes employées avec fruit par un sain humanisme; étude si florissante en particulier dans les écoles de l'Eglise. Toutes ces nobles traditions demandent que l'on donne à la jeunesse confiée aux écoles catholiques une instruction dans les lettres et dans les sciences pleinement en conformité aux exigences particulières à notre époque, mais, en même temps, solide et profonde, on aura soin spécialement, par une saine philosophie de se tenir éloigné de la manière superficielle et confuse de ces hommes qui auraient peut-être trouvé le nécessaire s'ils n'avaient pas cherché le superflu. En somme, tout maître chrétien aura présente cette formule de Léon XIII, brève et pleine de choses: "Que l'on mette ses efforts et son plus grand zèle non seulement à appliquer une méthode bien adaptée et solide, mais, plus encore, à donner à l'enseignement lui-même des lettres et des sciences une conformité parfaite avec la foi catholique, surtout dans la philosophie dont dépend en grande partie la bonne direction des autres sciences".

**Les bons maîtres**

C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans sa partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise dont ils sont les fils privilégiés, et ayant pour cela même sincèrement à coeur le bien véritable des familles et de la patrie. Et c'est bien ce qui Nous remplit l'âme de consolation et de reconnaissance envers la bonté divine de voir, à côté des religieux enseignants, un aussi grand nombre de bons maîtres et de bonnes maitreses. Unis, eux aussi dans des Congrégations et des Associations spéciales qui les aident à mieux cultiver leur esprit, et qui méritent à ce titre d'être louées et encouragées comme de très nobles et puissantes oeuvres auxiliaires de l'Action Catholique, ils s'adonnent, avec désintéressement, zèle et constance, à ce que saint Grégoire de Nazianze appelle l'art des arts et la science des sciences, à la direction et à la formation de la jeunesse. C'est à eux cependant que s'applique encore la parole du divin Maître: "La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers". Nous supplions donc le Maître de la moisson de nous envoyer encore beaucoup de semblables ouvriers de l'éducation chrétienne, dont la formation doit être souverainement à coeur aux pasteurs des âmes et aux supérieurs majeurs des Ordres religieux.

Il est nécessaire, d'autre part, de diriger et de surveiller l'éducation de l'adolescent, car "son âme, pour se plier au vice, est molle comme la cire". En quelque milieu qu'il se trouve, que l'on écarte de lui les occasions dangereuses et qu'on lui procure opportunément celles du bien, dans ses divertissements comme dans ses fréquentations, car "les mauvais entretiens corrompent les bonnes moeurs".

(A suivre)









Statistique de 1930: L'Apostolat de la Prière est établi dans 75 pays et 1,014 diocèses; il compte présentement 98,500 Centres et 30 200 000 associés. Publications de l'Apostolat de la Prière: 63 Messagers du Sacré-Coeur en 39 langues différentes (2,160 000 abonnés), 42 Almanachs Mensuels différents (10,400,000 abonnés); 26 Revues pour les Jeunes (534,000 abonnés); 11 Messagers du Coeur de Marie (168,000 abonnés); 27 autres Revues (1,022,000 abonnés). 401 Grands Ordres et Congrégations religieuses (76 d'hommes et 325 de femmes) donnent part de tous leurs mérites aux Associés de l'Apostolat de la Prière.

Direction nationale de l'Apostolat de la Prière: 1961, rue Rachel est, Montréal.

# Page Féminine

## LA MODE PRINTANIERE

Jamais chroniqueuse n'a écrit avec une plus grande assurance ce mot: "féminité", ni avec autant de joie; est-ce parce que, les années dernières, il nous fallait le prononcer très rarement et avec une certaine timidité, parce que la mode féminine s'inspirait le plus souvent de la silhouette masculine? Dans tous les cas, la "féminité" est au goût du jour. Qu'on me pardonne d'employer un terme qui ne fait peut-être pas encore partie du dictionnaire français; mais en mode, vous savez, pour dire exactement ce que l'on pense, il faut souvent se permettre de créer quelques néologismes, je souhaiterais d'ailleurs voir accepter celui-là par l'Académie, si ce n'est déjà fait.

Il est d'heureuses révolutions: celle qui s'opère dans la toilette féminine cette année en est une et elle fera date dans l'histoire de la mode. Au point de vue budget familial, ça peut paraître un désastre aux pauvres maris qui voient d'un oeil soupçonneux leurs épouses délaisser les petites robes de l'an dernier qui jouissaient pourtant alors d'une si jolie réputation; consolez-vous, mes bons messieurs: elles en feront des robes d'enfants, et vous serez ravis de voir vos femmes et vos filles porter des toilettes qui feront autrement valoir leurs grâces que celles qu'elles portaient l'an dernier. Plus de ligne nette, droite et sans contour, mais une coupe recherchée, bien montante, quelquefois même audacieuse. Ne vous récriez pas, Mesdames: il n'y a pas cette année, plus qu'avant, de rotondité exagérée, mais des détails savants et pleins d'artifice, des jeux de parures et de draperies donneront aux plus étiques, juste les contours nécessaires à la véritable élégance féminine.

Rectifions d'abord un point très important que quelques-unes semblent avoir mal interprété: celui de la longueur des jupes. Quoi qu'on en pense et bien qu'on voie se promener en plein midi des demoiselles avec des robes à pointes et à traînes qui vont presque à la cheville, la robe du jour n'est pas beaucoup plus longue que celle de l'an dernier; dans les présentations de la mode printanière à tous nos grands magasins, nous avons vu que les toilettes du jour et de sport ne descendent pas plus bas que deux ou trois pouces sous le genou. Par contre, les robes de réceptions d'après-midi et les robes du soir, elles, sont très longues et les jupes en sont toujours larges; mais cette ampleur ne porte aucun préjudice à l'élégance et n'épaissit nullement la silhouette, car les lignes de la hanche sont toujours bien précisées par un empiècement au bas duquel seulement commence l'enforme.

A mon avis, les dessinateurs ont un peu abusé de la cape; nous l'apercevons partout: sur les robes de rue, d'après-midi, du soir, sur les manteaux, voire sur la jaquette courte des costumes, de sorte que nos yeux en sont déjà saturés avant même que nous l'ayons portée. Un avènement heureux est celui du boléro dont l'effet est peut-être aussi fréquemment répété que la cape, mais sur les robes seulement, et il a conquis une faveur tellement unanime qu'il nous faut en augurer un succès entier; on ne peut nier en lui l'influence espagnole et sa grâce pudique nous charme vraiment. N'allez pas croire cependant que la mode soit toujours aussi modeste; ainsi, pour le soir, si les femmes ont décidé de cacher leurs jambes, elles se sont promis, par contre, de montrer leur dos: tout leur dos. Par principe de compensation, sans doute?

Rien ne servirait d'insister. En général, après une courte période de tâtonnements, la taille a réintégré sa place normale mais avec, presque dans tous les cas, des soupçons de bouffant obtenu par des fronces à l'aiguille, au milieu du corsage ou dans les côtés; cela brise bien la monotonie et empêche le suranné qui seraient le partage d'une robe à taille haute au corsage absolument uni. D'autre part, la jupe unie a vécu, tout comme le corsage uni: pointes, volants, godets lui procurent cette "féminité" dont je parlais tout à l'heure et donne à toute la robe un air délicieusement jeune, au lieu du petit air vieillot qu'elle aurait, étant droite et unie, à cause de l'allongement sensible que la mode lui fait subir cette année.

Tout se porte, pour ce qui est de couleurs en général. Le noir, cependant, pour les robes de rue et d'après-midi, est sans contredit le favori; puis viennent le mauve et le vert qui se sont tracé cette année un bon petit chemin dans la mode. Nous n'oublions pas, pour cela, les bruns et les beiges classiques qui demeurent toujours en grande demande.

Nous voici aux manteaux. Pour les manteaux de demi-saison que nous porterons dans quelque trois semaines, les tissus en vogue sont le gros tweed, les lainages de fantaisie, les mouchetés, le gros reps, la ratine, le grain de poudre, la bure, etc. Ces modèles sont très simples pour la rue: toute la différence qui existe entre eux et ceux de l'an dernier est dans la longueur. Mais pour l'après-midi, nous les voyons s'agrémenter de capes, écharpes, cols de fourrure fournie ou rase, ceux-ci se prolongeant parfois jusqu'au bas du manteau pour procurer une plus généreuse ampleur à l'en-forme existant déjà. Mais lorsqu'il y a godets, ils sont modérés, et ne nuisent nullement à l'élégance, le manteau, dans ces cas-là, appuyant la taille par un léger ajusté. Dans les tailleurs, les jaquettes sont courtes et ne dépassent guère la ligne de la hanche, droites, style paletot, ou bien serrées à la taille par une ceinture étroite; quelquefois les devants sont arrondis et le dos est légèrement plus long, mais cela se rencontre assez rarement. Le noir, le gris, le bleu marine demeurent les couleurs d'un tailleur pratique, alors que pour les costumes plus fantaisistes on emploie parfois des draps fins aux nuances claires telles que beige, vert, parme, bleu de roi.

Et les chapeaux! Parlons-en... On n'a jamais vu bords plus accidentés. Alors que la calotte reste petite, le bord, lui, laisse ordinairement le front découvert, mais se reprend sur les côtés et en arrière: il se drape, se plisse, se tord, on voit où il commence, on ne sait pas très bien où il finit. Bref, c'est de l'imprévu, et nous aimons tellement l'imprévu! Plus jeunes sont les bérets, toques, turbans qui sont encore bien en vogue: ces derniers surtout ont toujours eu le don de nous fasciner, comme tout ce qui nous rappelle le mystérieux Orient. Nos chapeaux sont, cette année, en bakou, en bangkok, en cisol, en panamalac et même en dentelle avec la robe de dîner; toujours, ce sont de petites coiffes très souples qui encadrent gracieusement l'ovale du visage. Je n'ai pas besoin de dire que le noir a la prédominance sur toutes les couleurs: nous l'avons assez vu aux dernières expositions de modes et dans les étalages que nous longeons un peu partout.

Il n'y a pas beaucoup de changement dans les accessoires de la toilette, si ce n'est dans les gants, que nous trouvons plus simples, moins élaborés. Et puis, nous fêtons le retour des longs gants; avec les robes de dîner à petites manches courtes et légèrement bouffantes, ils sont à dix ou douze boutons; avec la robe du soir, la longueur atteint facilement vingt boutons. Les bas vont se porter, comme auparavant en soie durant le jour, en chiffon le soir et en soie et laine pour le sport. Règle générale, tous les accessoires souliers, bas gants, sacoches bijoux, doivent constituer un ensemble harmonieux avec la toilette. Il ne sert de rien de choisir à l'étourdie tel ou tel article parce qu'il nous plaît: demandons-nous d'abord s'il conviendrait, en tant que forme et couleur, à ce que nous possédons déjà et à la robe ou au manteau qu'il devra accompagner; ensuite, étudions bien notre type. Notre degré d'élégance, Mesdames, sera proportionné au degré de discernement que nous aurons mis dans notre choix.

Jeanne METIVIER.

(Le "Devoir", Montréal)



## LA COQUETTERIE PERMISE

**Le massage du visage**

Je ne parle pas, bien entendu, des massages compliqués faits dans les instituts de beauté, mais de simples mouvements activant la circulation du sang. Lorsque vous mettez votre crème, vous massant légèrement, je suis sûre que vous remontez votre joue, que vous clignez de l'oeil: ne le faites plus, que votre visage reste impassible. Vous ferez, en mettant votre crème, les différents mouvements que je vous indique ci-dessous: 1o, du milieu du front jusqu'aux tempes; 2o, de la base du nez en ligne droite; 3o, du milieu du menton jusqu'au lobe de l'oreille: 4o. du dessous du menton jusqu'au milieu de la nuque.

**De belles mains**

Ne les lavez pas souvent, mais, dès qu'elles sont sales, massez-les en longueur avec un mélange d'eau de roses, de glycérine et d'amidon en quantités égales. Si vous faites des travaux salissants, dormez avec des gants après avoir, au préalable, enduit vos mains d'un mélange de glycérine et d'amidon en parties égales, mélange assez consistant, mais sans eau de roses cette fois.

Nombreuses sont celles qui sont obligées de faire divers travaux qui abîment l'épiderme, je leur ferai plaisir en leur indiquant ma recette.

Les mains légèrement humides, faites un massage de quelques minutes avec deux pommes de terre écrasées et humectées de glycérine. Si vous pouvez rester inactives un moment, ce serait parfait. Sinon, lavez doucement; eau tiède, jamais chaude, et essuyez les doigts en longeur.

## CONSEILS UTILES

Si on prend la précaution de suspendre les balais, ils garderont mieux leur forme et feront un meilleur ouvrage que si on les laisse reposer sur le plancher; si on les trempe dans l'eau chaude chaque jour, ils dureront plus longtemps que s'ils restent toujours secs.

**Pour raffermir les brosses trop douces**

Si une brosse est devenue trop douce, trop flexible, placez les soies de la brosse pendant dix minutes dans de l'ammoniaque, puis mettez sécher à l'ombre ou dans une pièce chauffée, la brosse sera nettoyée après ce traitement et les soies auront repris la rigidité voulue.

Un des meilleurs moyens de se débarrasser des fourmis consiste à badigeonner les endroits où elles se rassemblent avec un mélange de pétrole et de nicotine, et cela pendant plusieurs jours de suite. On dit aussi qu'un citron gâté suffit à les éloigner.

**Pour préserver les mains**

Avant de faire votre ménage ou d'exécuter des travaux qui pourraient abîmer vos mains, ayez soin de les couvrir d'un peu de vinaigre que vous égaliserez sur l'épiderme. Frottez énergiquement. De cette façon vous éviterez que les poussières ou impuretés entrent dans la peau, et, après un savonnage à l'eau chaude et au savon, vous aurez les mains aussi nettes et aussi blanches qu'avant. Si le vinaigre desséchait légèrement vos mains, vous les enduiriez de "cold cream", après les avoir lavées et à peine essuyées.

**Pour dégeler les légumes**

Verser de l'eau fraîche dans un vase creux avec deux poignées de sel de cuisine. Quand le sel est fondu, y mettre les légumes. Laisser séjourner le temps voulu et rincer à grande eau.

**Humidité des caves**

Disposer dans la cave des récipients contenant de la chaux vive, que l'on renouvellera de temps en temps.



## CAUSERIE

*Vive le printemps, n'est-ce pas, mes petits amis? On peut jouer dehors sans avoir froid aux mains, au nez, aux yeux. Et puis tout est plus frais, plus gai, plus léger. Les champs s'habillent de vert tendre, les petits oiseaux, en faisant leurs nids, remplissent l'air de jolies ritournelles, le bleu du ciel est plus profond, le soleil plus chaud, les coeurs tout joyeux.*

*Mais à quoi bon essayer de définir ce qu'il vous est si facile et délicieux de sentir! Réjouissons-nous donc de ce renouveau de la nature pour toute l'espérance qu'il met dans l'âme des malades, des pauvres qui ont souffert de la dure saison, pour les sourires et les chansons qu'il fait naître sur toutes les lèvres.*

*Bientôt de petites feuilles toutes neuves, si fraîches, si jolies, orneront les branches dénudées des arbres et nous reverrons nos champs, nos jardins, émaillés de fleurs.*

*De grâce, mes chers petits-enfants, ne soyez pas de ces gamins et gamines qui s'amusent à tout casser, tout arracher pour le simple plaisir de la chose. La verdure, les fleurs, les feuilles sont données à l'homme pour réjouir ses yeux, embellir sa vie et non pour qu'il en abuse. L'enfant qui, par caprice, arrache une plante qui croît ou casse les branches des arbres, gaspille le bonheur de ceux qui l'entourent. N'est-ce pas aussi une lâcheté que de maltraiter une pauvre chose qui ne peut se défendre?*

*Si vous aimez réellement les fleurs, les arbres et les oiseaux, vous saurez donc, petits amis, les traiter avec soin, les défendre, les protéger. Nous n'aurons plus ainsi ce spectacle lamentable d'écoliers prenant plaisir à dénicher de pauvres oiselets ou abîmant ce qu'il est si facile de laisser en bon état pour la joie de tous.*

*MERE-GRAND.*

## GUY DE FONTGALLAND

(Suite)

**L'écolier**

Jusqu'à sa huitième année, Guy travailla sous la direction d'une institutrice. En octobre 1921, il entra comme externe au collège Saint-Louis de Gonzague, rue Franklin.

L'adaptation fut pénible; elle ne fut jamais complète. Cet enfant ne réussit pas à se rendre dans la communauté scolaire, ni pendant les leçons pour les suivre avec son groupe, ni pendant les récréations pour courir, sauter et jouer collectivement. Il fut brimé par ses camarades, puni par ses surveillants. Certains caractères demeurent obstinément rebelles, malgré l'effort et la bonne volonté, à l'emprise et à la cohésion grégaire, et ce sont souvent les natures les plus personnelles, les plus riches, les plus intensément vivantes. On croit pouvoir avancer que Guy fut de celles-là, à le voir si timide et silencieux au collège alors qu'il est causeur et bruyant à la maison, distrait, indifférent en classe alors que, chez lui, son esprit est toujours en éveil.

Car Guy ne fut qu'un écolier en éveil. Ses notes n'étaient pas mauvaises; il était admis à monter en toute honnêteté d'un cours à l'autre. Mais il n'excellait en rien; il ne pouvait, aux jours solennels des prix, faire étalage de ces distinctions de papier dont s'enorgueillissaient les mères d'autres enfants, — pour elles plus que pour eux.

Et comme ses parents l'en gourmandaient:

— Bah! il faut bien qu'il y ait des premiers et des derniers...

— Quel paresseux tu fais! gémissait sa mère.

— Mais, maman, je m'occupe.

Non, Guy ne fut pas un paresseux au sens d'oisif. Il a beaucoup lu; il a observé, il a expérimenté. Ses préférences allaient aux lectures, aux conversations, aux jeux qui touchaient à la technique et à la science. L'un de ses derniers jouets fut une machine à calculer. Dans une des "écoles actives" de nos joueurs, il aurait été un très brillant élève. Dès qu'il était question de moteurs, d'ondes, de chiffres, d'insectes, son intelligence s'affirmait remarquablement pénétrante et précise. On est stupéfié de ce que savait cet enfant de ce qui passionne les jeunes d'aujourd'hui.

Sans doute, il aurait mieux fait d'étudier sa grammaire et de soigner ses thèmes latins. Quand il s'accusait: "Mon défaut est la paresse", il entendait avoir manqué à son devoir d'état. En quoi il se trouvait en faute, nous l'avouons sans barguigner, mais en ajoutant que, cette faute, ce petit l'expia durement: "Le bon Dieu m'aura fait souffrir de longues semaines pour effacer mes paresses." Si le ciel devait jamais se vider de tous ceux qui ont péché jadis, quel cortège en sortirait à la suite de Simon-Pierre et de Madeleine. Ses compagnons d'âge ne sont pas fâchés d'apprendre que leur Guy ne fut point parfait, qu'il eut à porter "le fardeau" d'un des péchés dont ils sont coutumiers et qu'ils peuvent admirer en lui un modèle de pénitence aussi.

(A suivre)

# Le Coin des Enfants

## COMPOSITIONS PRIMÉES

### Le vieillard que je préfère

Comme je n'ai point connu mes grands-parents, je suis très heureux de vous parler d'un vénérable prêtre missionnaire qui vient chaque matin nous dire la sainte messe.

Je vais essayer de vous en faire le portrait sans vous le nommer, car ce bon Père est si modeste, qu'il ne peut souffrir qu'on parle de lui.

Une belle chevelure couleur de neige encadre sa bonne figure toujours souriante et qui me fait penser à celle qui représente sur des images le Pape des petits enfants, Pie X.

Malgré qu'il ait travaillé beaucoup, il est encore leste pour son âge et il porte ses 70 ans sans avoir besoin de l'aide d'une canne.

Sa place favorite est certainement le Juniorat, où il remplit avec un grand zèle une charge difficile. Mais il paraît toujours heureux de venir dire la messe chez nous. Et nous, c'est un grand bonheur de le servir à l'autel. Les plus timides ne se sentent pas gênés avec ce vénérable Père, qui encourage toujours les débutants en leur disant qu'il ne faisait pas aussi bien à leur âge.

Je n'ai jamais eu le plaisir de l'entendre raconter des histoires, mais je suis certain qu'il en sait plusieurs, et de belles, sur les missions sauvages des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan qu'il a visitées en tous sens, alors qu'il était provincial.

Dans quatre ans nous aurons le bonheur de fêter le jubilé d'or d'ordination sacerdotale de ce bon Père. Oh! que j'ai hâte de voir ce beau jour du 10 février 1934!

Louis BEDARD.

Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface (grade 4).

* * *

### Ma grand'mère

A l'école souvent nous chantons:
Si vous connaissiez ma grand'mère,
Vous l'aimeriez comme moi,
Tout comme moi.

Oh! certes, si vous connaissiez ma grand'mère, vous aussi vous l'aimeriez — tout comme moi.

Oh! elle est belle, grand'maman Fortier, avec ses beaux cheveux frisés et si blancs. Son visage est maigre et elle a de grands yeux si doux, si indulgents, un peu tristes.

Elle a soixante-treize ans. Elle est grande, mince et marche lentement, car elle est faible et souvent malade. C'est pourquoi elle ne peut presque plus travailler. Elle demeure avec son fils, mon oncle, qui a bien soin d'elle.

Lorsque nous allons la voir, nous la trouvons presque toujours à la même place; assise dans une grande chaise berceuse, dans la cuisine, près du poêle. Elle lit quelque peu, mais ses yeux aussi se font vieux et ne lui permettent pas de lire longtemps. Alors elle prie.

Gilbert GARAND.

Ecole du Sacré-Coeur, Dunrea (grade 3).

* * *

### Le portrait de mon grand-père

J'ai deux grands-pères qui demeurent tous deux près de chez nous. Je les aime bien, et je voudrais que tout le monde sache combien ils sont bons.

J'étais donc contente de voir comme concours de rédaction: "Le portrait de mon grand-père". Mais je ne savais trop duquel faire le portrait. Enfin je me suis décidée à vous faire connaître le plus âgé.

Il a 78 ans, ce bon grand-père. Il est encore droit, et il est grand: il mesure près de six pieds. Son visage n'est pas ridé, excepté près des yeux, qui sont gris. Ses joues, autrefois si roses, me dit-on, sont plutôt pâles maintenant. Son nez n'est ni trop gros ni trop long. Sa bouche est moyenne et quand il rit nous voyons les quelques dents qui lui restent. Sa moustache et ses cheveux sont d'un brun qui commence seulement à grisonner. Sa tête est chauve, ses cheveux lui font comme une demi-couronne allant d'une oreille à l'autre, de sorte que son beau front est tout découvert.

Grand-père, quand il est sérieux, a un air sévère; mais nous, ses petits-enfants, nous ne le craignons pas, car nous tâchons toujours de lui faire plaisir. Quand il nous voit arriver, sa figure s'épanouit. Il a un baiser pour chacun de nous. Quelquefois il nous conte des petites histoires. Il n'est pas un grand parleur, grand-père. Souvent il nous donne des bonbons, ou quelques petites choses utiles pour la classe.

Nous lui rendons bien des petits services quand nous le pouvons. Nous aimons surtout à lui faire des surprises. Il essaie alors de deviner quels en sont les auteurs; nous, nous rions de bonheur de le voir content.

Nous prions bien le bon Dieu de nous le laisser encore longtemps, ainsi que grand'mère.

Nous voulons être leur joie sur la terre.

Cécile BEAUDIN.

Letellier, Man. (grade 5).

* * *

### Mon premier voyage à la ville

Chère Mère-Grand,

Quand j'étais petite, j'avais les pieds croches. Lorsque j'avais quatre ans, maman m'a conduite à l'hôpital.

J'étais bien petite et je ne m'en souviens pas beaucoup; mais assez cependant pour vous raconter ce qui est arrivé. Maman a fait venir une auto; sur les portes il y avait deux grosses lignes rouges. C'était l'ambulance. Maman et moi nous sommes rentrés dedans, et tout à coup l'auto est partie. Elle est allée loin, loin. J'ai demandé à maman où nous allions.

Elle me dit: "A l'hôpital". Tout à coup l'auto s'est arrêtée et nous sommes descendues. Nous étions près d'une grosse maison et il y avait une grande porte. Nous avons monté les marches d'un grand escalier et nous sommes rentrées.

Maman est allée s'asseoir avec moi sur un banc, et une femme habillée de blanc vint demander à maman son nom, ainsi que le mien, et où nous demeurions. Après toutes ces questions la femme habillée de blanc nous a fait monter dans une grosse boîte, et la boîte est partie en haut. C'était l'élévateur. La femme habillée de blanc m'a emmenée dans une grande chambre où il y avait beaucoup de petits enfants comme moi et beaucoup de petits lits. Quand je me suis retournée pour voir où maman était, elle était déjà partie.

Le lendemain, le médecin vint avec une femme qui portait une grande robe grise et un petit bonnet gris et une petite cornette noire. Elle avait un crucifix sur la poitrine. C'était la premirèe fois que je voyais une religieuse. Et l'on me conduisit dans une chambre toute pleine de fenêtres.

On me donna des bonbons, puis je m'endormis. Quand je me suis éveillée, j'étais dans mon lit et j'avais autour de mes pieds des gros linges blancs.

J'espère que vous, Mère-Grand, vous ne serez pas malade comme cela.

Je vais prier le petit Jésus que vous n'ayez jamais mal aux pieds.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille qui pense à vous.

Thérèse PERRON.

Couvent de St-Adolphe (grade 6).

* * *

### Mon grand-père

Comme je serais heureux si je pouvais aujourd'hui, comme mes petites compagnes, vous faire le portrait du grand-papa que j'aurais tant aimé connaître. Comme ce bonheur ne m'est pas donné, je dois me contenter de vous décrire un vieillard qui est très bon. Grand-père aussi devait être bon, car il me semble que la bonté se trouve chez tous les grands-papas.

Ce vieillard a une grande barbe et des cheveux blancs. Ses yeux sont bruns, son front est large et sa figure est remplie de rides. Il marche le dos courbé et doit s'aider d'une canne. Il est très pieux et souvent on le voit venir prier à l'église.

C'est notre meilleur voisin. Lorsque je le vois venir lentement sur la route, je suis contente, car je m'imagine qu'il vient nous rendre visite et je me trompe rarement. Aussi je me tiens bien près de la porte afin d'être la première à lui souhaiter la bienvenue et à lui présenter une chaise. Il me confie toujours son chapeau et sa canne. Lorsque je le vois avec sa pipe à la main, je m'empresse de lui apporter la boîte de tabac de mon papa. Pour me récompenser, ce bon vieillard me raconte de beaux contes. Oh! qu'elles sont heureuses les petites filles qui ont un bon grand-papa pour les aimer.

Jeanne LEGAL.

Ecole Dugas, Ste-Geneviève (grade 5).

* * *

### Le portrait de grand-père

Bonne Mère-Grand, quel beau sujet de composition, et que je suis content de vous faire le portrait de mon cher grand-père!

Il a l'air très distingué avec son pauvre visage tout ridé, qui prouve sa vie de labeur. Son front est haut et a l'air intelligent, ses cheveux sont tout gris, ses yeux bruns, sa tête est encore droite. Je lui trouve un air de bonté et d'indulgence, surtout pour moi, qui suis son premier petit-fils et aussi son filleul.

Il est encore leste et marche vite; ses places favorites sont à l'église ou dans son bureau, il est maître de poste. Il aime à lire la Liberté et d'autres bons livres; oui! il nous raconte des histoires. Il s'occupe de sa ferme, car il est fermier et a beaucoup d'animaux. Si je l'aime? Oh! comment n'aimerais-je pas un si bon grand-père! C'est le père de ma maman; pensez donc, tout ce que je lui dois pour m'avoir donné une mère comme j'en ai une!

Et c'est pourquoi je l'aime de tout mon coeur. Des prévenances? Oh! il me semble que j'en aurais beaucoup pour lui; mais comme il est loin de moi (il demeure à Sainte-Geneviève), je ne puis que prier pour lui; tous les jours je demande au petit Jésus d'être un bon chrétien comme lui et de toujours suivre son exemple.

Edmond ROCAN.

Ecole Saint-Joachim, La Broquerie (grade 2).

* * *

### On a souvent besoin d'un plus petit que soi

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Ce sont les deux vers avec lesquels La Fontaine résume une des plus piquantes de ses fables, "Le Lion et le Rat". Nous connaissons tous cette petite histoire si populaire dans toutes les langues. Il ne faut pas réfléchir beaucoup pour comprendre une vérité si naturelle; nous n'avons qu'à regarder autour de nous.

Dans la vie commune, dans la société et même chez les plus petits animaux, on voit que rien n'existe sans une coopération mutuelle. Il faut s'entr'aider les uns les autres, car nul ne sait ce que lui réserve la vie. On peut être aujourd'hui indépendant et haut sur "l'échelle de la fortune" et demain se trouver en disgrâce. C'est la loi de la nature et encore plus celle de la Providence qui commande de travailler à l'oeuvre commune de la vie et de savoir obliger son prochain. C'est aussi le seul moyen de s'assurer le bonheur sur la terre.

Je sais un fait qui arriva pendant la grande guerre et qui, je pense, justifiera pleinement la vérité de la leçon que donne La Fontaine.

Sur le territoire allemand, une armée française marchait silencieusement quand, tout à coup, le commandant aperçoit un soldat qui rampait dans l'herbe afin d'éviter l'ennemi. Il fait halte et avec son fusil en main s'approche de l'étrange chose mouvante.

— Qui es-tu? Allemand?

— Oui.

— Blessé?

— Oui.

Alors, sans dire un mot de plus, l'officier déchire en deux son manteau bleu et panse la blessure horrible de l'infortuné soldat, le réconforte, et le quitte en lui souhaitant de pouvoir se rendre au lieu de secours.

"Si Dieu m'aide à vivre, j'espère pouvoir vous montrer un jour ma gratitude", dit l'Allemand, et ils se séparent. L'officier était heureux d'aider le pauvre soldat, bien qu'il fût son adversaire sur le champ de bataille.

L'armée, après cet incident, arriva au front et bientôt il fallut combattre. La bataille qui suivit fut terrible. Toute la journée les canons résonèrent et les hommes de ce généreux officier mouraient l'un après l'autre.

Enfin l'officier tombe aussi. Il était blessé et perdit connaissance. La bataille finit peu après. Les Allemands étaient victorieux. La nuit était bien avancée, quand l'officier ouvrit enfin ses yeux.

"Marche! Marche!", semblait lui dire une voix intérieure. Il obéit et lentement s'avança parmi les corps morts.

Incident étrange mais réel. Par une chance inexplicable, il se trouve devant une maison. Il frappe et la porte s'ouvre... Il ne pouvait en croire ses yeux; l'homme à qui il avait sauvé la vie le matin était devant lui!

— Qui es-tu?

— Français.

— Blessé?

— Oui., je suis l'officier qui vous aida dans votre malheur.

Le visage du soldat allemand s'éclaire de joie.

— Aide pour aide, dit-il. Vous m'avez sauvé la vie et je suis bien heureux de vous la sauver à mon tour.

Oui... une bonne action... une aide dans le besoin procure bien des amis fidèles. Suivons ce bel exemple d'entr'aide, c'est le secret de nos succès futurs et de notre bonheur sur cette terre...

Irène HEIM.

Sainte-Ane-des-Chênes (grade 10).

# Autour de la Ferme

## *Ça paye!*

*C'est du trèfle d'odeur qu'il s'agit.*

*Il y a quelques années, un des jeunes d'un cercle rural de l'A. C. J. C., ayant assisté aux conférences de M. Villeneuve et ayant été persuadé que la culture du trèfle d'odeur est une vraie mine d'or qui n'a pas été exploitée jusqu'ici, alla porter sa conviction et son zèle au sein même de sa famille. Il suggéra tout doucement à son père que ce serait probablement une chose payante de semer du trèfle d'odeur.*

*— Mon petit, lui répondit ce brave homme, il y a quarante ans que je cultive; ce n'est pas toi qui m'en remontreras en fait de culture payante.*

*Et le vieux ne sema pas de trèfle d'odeur cette année-là.*

*Pris dans la routine jusqu'au cou, il ne manquait cependant pas d'intelligence. Après la première boutade qui avait mis le "petit" à sa place, le temps et la réflexion aidant, il se dit: "Le petit a peut-être raison; si nous faisions l'essai?" Et cette année-là, le vieux sema de la graine de trèfle d'odeur.*

*Il en a semé tous les ans depuis.*

*L'année dernière, il a récolté plusieurs milliers de livres de graine de trèfle d'odeur. Le temps sec qui a fait mourir bien des plantes a été superbe pour la production de la graine de trèfle d'odeur; elle est venue abondante et de bonne qualité. Le vieux, qui n'est pas ambitieux outre mesure et qui s'est rendu compte qu'il y a beaucoup de graine de trèfle d'odeur sur le marché, a vendu la sienne à cinq sous la livre. A ce prix, sa terre de trèfle d'odeur lui rapporte cependant $50 l'acre, sans compter la richesse que ce trèfle a laissé dans le sol en vue des récoltes futures de grain.*

*Le trèfle d'odeur, ça paye!*

*C'est le temps pour ceux qui n'en ont pas encore d'en semer au plus tôt. La graine n'est pas chère cette année, elle est de bonne qualité. Quelle bonne raison les cultivateurs qui veulent réussir peuvent-ils avoir de n'en pas semer dès ce printemps?*

*Il n'y a que la vieille routine qui peut s'opposer à cette démarche vraiment progressive. A bas donc la vieille routine et en avant le trèfle d'odeur!* *CULTIVATEUR.*

## A nos chers fermiers

Le temps de la grande culture est-il donc fini? Pourquoi la culture mixte est-elle préférable? Souvent on a répondu à cette question, mais cette fois une nouvelle raison vient s'ajouter aux multiples autres.

Le fermier s'était habitué à un prix élevé: une piastre cinquante, deux piastres, trois piastres et même plus. Rien d'exorbitant pour lui, c'était tout naturel. Actuellement, d'après les apparences, les hauts prix sont finis et pourquoi? Les gouvernements européens se sont réorganisés en vue de la surproduction du blé. Qu'ont-ils fait pour protéger leur produit? Ils ont relevé le tarif sur les blés étrangers, ils ont obligé leurs meuniers à user de leur blé dans la proportion de 90%. Ainsi notre blé canadien fut rejeté. Faut-il blâmer l'Europe? Pas le moins du monde: ils sont maîtres chez eux. L'Angleterre, elle, n'a pas de tarif, mais elle achète son blé en Argentine. Il est inférieur au nôtre, c'est vrai, étant un blé mou. Peu importe; vu le bas prix, elle achète au meilleur marché. Donc on a le droit de conclure que le prix du blé n'excédera pas beaucoup de $1 à $1.25.

Mais alors pourquoi la farine ne subit-elle pas la même pente que notre blé? Parce que ce dernier fut acheté à un prix très élevé; il y aurait trop de pertes d'argent de la part des compagnies meunières. Si seulement nous n'avions pas abandonné nos petits moulins à farine, nous pourrions alors espérer la baisse des prix; mais non, la farine n'était pas assez belle, elle n'avait pas grande qualité, on devenait par trop difficile, il fallait le premier choix, la clientèle s'en allait de jour en jour et le moulin local aussi.

On se plaint et on dit à qui veut l'entendre: "Il n'y a pas d'argent à faire sur la ferme". C'est une grosse erreur. Au contraire, un fermier travailleur, économe, peut acquérir un capital. Qu'il devienne plus producteur, il a tout sous la main. S'il savait seulement utiliser tous les produits! Au lieu d'acheter ses légumes, ses fruits en conserves, pourquoi n'a-t-il pas son jardin, non seulement pour s'alimenter lui-même, mais pour en vendre? On serait stupéfié de constater la somme d'argent que l'on pourrait avoir en envoyant ses marchandises en ville. On dit bien: "Ah! cette année, je vais m'y mettre", et on ne le fait jamais. Cependant le moment est venu de s'occuper de tout cela, de ne rien négliger. Condition "sine qua non" pour faire honneur à ses affaires.

Bien des objections s'élèvent de tous côtés: pas de culture mixte, cela ne paie pas; ou encore, l'augmentation fera baisser les prix, etc. Il n'y a rien à craindre. M. Grisdale annonçait dans une conférence que le Canada achetait 80 chars de porcs par mois; pourquoi craindre? Pour le mouton, depuis la guerre on en consomme beaucoup et c'est un excellent rapport sous bien des points de vue. Au début de l'hiver, pourquoi ne pas avoir un troupeau à engraisser et réaliser au printemps un joli bénéfice? C'est de l'ouvrage, dira-t-on. Pauvre objection qui ne tient pas debout.

Le moment est arrivé où il faut rétrograder ou bien on s'engloutit de plus en plus. Le mot d'ordre devrait être celui-ci: "Ne plus tant acheter dans les magasins, et vendre davantage". C'est un changement radical, mais il s'impose. A nous de le prendre de suite. Pas de théorie du moins possible; il faut la laisser de côté, jamais elle n'a rien valu.

LAURIER M. P.



# NOUVELLES AGRICOLES

## La guerre reprend contre les insectes

Une armée innombrable de mites fait une guerre incessante à toutes les formes de végétation, et tout aussi incessante est la lutte que dirigent les entomologistes pour protéger les récoltes de la ferme, des champs et des jardins. Les experts du Ministre fédéral de l'Agriculture ont déjà dressé des plans de campagne énergiques pour 1930 contre les fléaux des récoltes de grande culture, notamment, les sauterelles, la mouche à scie de la tige du blé, les vers fils de fer, le ver gris pâle de l'Ouest et son allié le ver gris à dos rouge, la légionnaire bertha, le ver gris hâtif, la bête à patates du Colorado, le papillon importé du chou et la larve des racines. Ils surveillent également les insectes qui attaquent les arbres forestiers, et qui se composent de pucerons de l'érable, du saule et de l'orme, la mite-araignée de l'épinette, la chenille à tente des forêts et l'enrouleuse de la feuille, et le perce-rameaux du négondo.

## Les pommiers pour les fermes des prairies

Après quinze années de plantation de semence, les expériences du Ministère de l'Agriculture ont développé seize variétés de pommiers, qui conviennent pour les conditions climatériques des Provinces des Prairies. Sur ces seize variétés, deux ont été classées "très bonnes" et quatre "bonnes". Des experts en horticulture font remarquer, cependant, qu'il faudra encore plusieurs générations d'arbres pour produire des espèces idéales. Les cultivateurs des Prairies peuvent contribuer à ce travail en se procurant de la semence à la station expérimentale de Morden, Man., pour la planter dans leurs propres jardins.

## Le trèfle est une bonne plante à miel

On a toujours associé intimement le trèfle et le miel, et pour une bonne raison. Les chiffres fournis par la ferme expérimentale de Lennoxville, Ministère de l'Agriculture, montrent que le trèfle vient en tête comme source de nectar. Il fournit du miel dudant 40 jours de l'année; les fleurs des arbres fruitiers en fournissent pendant 26 jours de l'année, les pissenlits, 23 jours, le framboisier et la verge d'or, chacun 20 jours, tandis que le saule à châtons ouvre la saison avec 13 jours.

## Comment tirer parti du pauvre blé

On n'aurait certainement pas lieu de se plaindre si l'on pouvait vendre le blé gelé à $1.13 le boisseau. Les essais d'alimentation conduits à la ferme expérimentale de Lacombe, Alta, Ministère fédéral de l'Agriculture, montrent qu'on peut le faire. L'expérience portait sur quatre groupes de porcs qui recevaient différentes rations de blé gelé ainsi que du blé gelé et de la moulée d'avoine. Lorsqu'on donnait de l'avoine avec du blé gelé, on a obtenu pour le blé gelé une valeur marchande allant jusqu'à $1.61 le boisseau. La valeur du grain donné de cette façon dépend directement du prix des porcs. Aux prix courants du marché on peut vendre le blé gelé sous forme de lard à un prix équivalent à celui que l'on reçoit pour le blé No 3 du Nord.

## L'agriculture a besoin d'un inventeur

Une belle occasion attend un génie entreprenant qui trouvera une machine qui puisse saupoudrer utilement et économiquement les récoltes de blé pour prévenir la rouille de la tige. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture constatent que le seul moyen utile de contrôler cet organisme parasitaire, qui se répand très rapidement, est d'appliquer un agent toxique, comme du soufre en fine poudre sur la tige de la plante en végétation. Une fortune attend l'inventeur ingénieux qui trouvera une machine de ce genre.

## Un remède de "charlatan" échoue

Le "charlatan" trouve un nouveau champ d'opérations dans la lutte contre la rouille de la tige du blé. On anonce aujourd'hui un grand nombre de préparations pour la désinfection du sol et pour le traitement de la semence afin de prévenir la rouille. Les experts sur les recherches de la rouille du Ministère fédéral de l'Agriculture disent que l'organisme qui produit la rouille ne se développe pas dans le sol; par conséquent, la désinfection du sol ne peut pas détruire l'organisme. Ils font remarquer également que les grains rouillés du blé, lorsqu'ils sont semés, ne forment pas des plantes rouillées du blé; et pour cette raison, il est tout à fait inutile de traiter la semence.

## Un avion peut voler sans pilote

On vient de faire, à Détroit, une curieuse expérience d'aviation qui pourrait bien avoir, dans un avenir peut-être pas très lointain, des conséquences considérables.

Il s'agissait du vol d'un avion sans pilote, mais muni d'un appareil spécial découvert par un ingénieur nommé Aperry.

L'appareil, qu'il serait évidemment trop compliqué de décrire en détail, se compose essentiellement de deux stabilisateurs gyroscopiques.

Qu'est-ce qu'un stabilisateur? Un appareil destiné à stabiliser, c'est-à-dire à rétablir un équilibre rompu et — une fois cet équilibre rétabli — à le maintenir.

Qu'est-ce qu'un gyroscope? Un appareil semblable à ces jouets qui se composent d'un volant de plomb qui tourne très rapidement dans une carcasse creuse de cercles de fer et que vous pouvez faire tenir en équilibre (pourvu que le volant tourne très vite) sur le creux de la main, le rebord d'un verre ou un fil tendu.

Les stabilisateurs gyroscopiques de l'avion en question étaient disposés pour agir, l'un dans le sens vertical, l'autre dans le sens horizontal.

L'avion devait ainsi se trouver maintenu parfaitement d'aplomb et la plus petite déviation dans un sens ou dans un autre devait se trouver aussitôt corrigée automatiquement.

L'expérience tentée à Détroit a parfaitement réussi. L'avion a volé, sans le secours d'aucun pilote, pendant 140 milles et, même, une deuxième fois, avec cinq passagers à bord.

Reconnaissons que ces cinq personnes ne manquent pas de courage!



# LA RADIO

## La radio dans les trains du Canadien National

La première expérience de réception radiotéléphonique dans un train en marche a été conduite par le Grand-Tronc (aujourd'hui fusionné avec le Chemin de fer National du Canada) et la première application pratique a été faite par les ingénieurs de la radio du Canadien National. Ce réseau n'a cessé depuis de perfectionner les méthodes de réception radiotéléphonique et a même créé toute une chaine de stations émettrices qui s'étend de Halifax à Vancouver.

Le monde entier s'est intéressé et s'intéresse encore à l'initiative prise par le grand réseau national du Canada. De toutes parts des demandes de renseignements sont adressées au service de la radio du Canadien National qui y répond volontiers et prête même des plans d'installation aux intéressés. C'est ainsi que plusieurs compagnies américaines et européennes ont profité des expériences conduites au Canada.

La première de ces expériences remonte à 1902, alors que sir Ernest Rutherford, professeur à l'Université McGill, réussit à établir la communication, par sans fil, avec le train du Grand Tronc en route de Montréal à Toronto. Bien que concluante, elle n'eut pas de suite avant 1923, date à laquelle la radiotéléphonie fit son apparition dans les trains du Canadien National, le premier réseau à l'adopter. On se souvient encore de l'événement.

Un groupe important de citoyens de New-York allait traverser le Canada dans un train spécial du Canadien National. On eut l'idée de leur adresser des souhaits de bon voyage par radio. Un poste récepteur fut donc installé dans le wagon-salon attelé en queue du train et les voyageurs entendirent parfaitement le message radiotéléphonique radiodiffusé par un poste émetteur de Montréal, qui leur était destiné.

Le succès de cette expérience fut énorme et amena la création du service radiotéléphonique du Canadien National qui, depuis, a charge de l'installation des postes récepteurs dans les trains, des postes émetteurs à travers le Canada, de l'engagement des artistes et de la composition des programmes irradiés par la chaine dite C.N.R.

A la fin de 1923 le Canadien National irradia son premier grand concert officiel de Montréal, l'année suivante, ce réseau installait à Ottawa son premier poste émetteur, auquel est venu se joindre depuis des postes à Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary, Toronto, Moncton, Edmonton, Vancouver, etc., c'est-à-dire toute une série de stations échelonnées d'un océan à l'autre et permettant — grâce au concours des télégraphes du Canadien National — des radiodiffusions transcontinentales.

A l'exemple du Canadien National, des réseaux américains installèrent bientôt la radiotéléphonie dans leurs trains, entre autres: "L'Erié, Chicago Milwaukee & St. Paul", le "Chicago Northwestern", le "Great Northern", l'"Illinois Central" et le "Pennsylvania". Quant aux compagnies à qui le Canadien National a fourni des plans d'installation radiotéléphonique et des renseignements, elles sont nombreuses. Citons seulement: la "Compagnie Radio-Fer", de Paris, le "Great Western Railway", d'Angleterre, le "Southern Pacific", le "Chicago Service Division, R.C.A.", le "Missouri Pacific", l'"American Car and Foundry Company", le "New York, New Haven & Hartford Railway", le "Gulf Mobile & Northern Railroad Co.", la "Compagnie Pullman", le "Cheapsake & Ohio", le "Great Northern Railroad", la "Seaboard Airline Railway Company", le "Baltimore and Ohio", la "Colorado & Southern Railway Company" et l'"Illinois Central".

Mais le Canadien National reste naturellement le réseau mondial qui possède la meilleure installation radiotéléphonique. Les voyageurs qui empruntent ses trains trouvent la radio installée dans ses wagons-clubs, ses wagons observatoires — solariums, ses wagons-cabines et jusque dans ses wagons-restaurants, dont quelques-uns sont munis de hauts parleurs. Ce service s'étend, sous différentes formes, aux trains suivants: le "Continental Limité" (Montréal-Vancouver), l'"International Limité" (Montréal-Chicago), le "Maple Leaf" (Toronto-Chicago), l'"Ambassador" (Montréal-Boston), l'"Océan Limité" et l'"Acadien" (Montréal-Halifax) ainsi qu'à tous les trains circulant entre Montréal et Québec et Montréal et Ottawa.

En général, la réception dans les train est bonne, mais là où des phénomènes naturels réduisent sa qualité, comme dans certaines régions des Rocheuses, par exemple, des gramophones et radios combinés sont en usage.

Grâce aux expériences qui sont faites chaque jour par les ingénieurs du Canadien National et aux perfectionnements apportés à l'une des plus merveilleuses inventions modernes, il est permis de croire que la réception radiotéléphonique dans les trains en marche sera encore améliorée pour le plus grand plaisir des voyageurs.

Claude MELANCON.

# POUR RIRE

**Entendons-nous**

On apporte au client un bifteck un peu dur. Et le client proteste:

— Voyons, garçon, faudrait s'entendre: est-ce du boeuf que vous avez fait cuir, ou du cuir que vous avez fait boeuf!

**L'embarras de Ginette**

La tante. — Comment! le téléphone sonne et tu ne réponds pas?

Ginette. — Je ne sais pas comment faire, ma tante.

La tante. — Alors, il faut m'appeler, petite sotte.

Ginette. — Oh! ma tante, je n'oserai jamais t'appeler comme ça.

**Education**

Le précepteur d'une jeune lord, voulant montrer à son élève comment un fils d'Albion doit se tenir au bar, conduisit ce dernier dans un des établissements les plus réputés de la ville.

On but un certain nombre de cocktails; puis le précepteur, soucieux de son rôle d'éducateur, dit:

— Voyez-vous, ici, comme en toutes choses, il ne faut jamais dépasser les limites permises.

— Mais comment savoir le moment où je devrai m'arrêter? questionna le petit lord.

— C'est fort simple. Vous voyez ces deux gentlemen, là-bas, assis à cette table. Eh bien! quand vous en verrez quatre, ne buvez plus.

Et l'élève alors de répondre en ouvrant des yeux stupéfaits:

— Mais, Monsieur, il n'y a qu'un gentleman.



# LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens

| | Prix du jour | Prix normal |
|---|---|---|
| Livre anglaise | $4.86½ | $4.86⅔ |
| Franc français | 3.93 | 3.93 |
| Belga belge | 14.02 | 13.9 |
| Franc suisse | 19.46 | 19.3 |
| Lire italienne | 5.25 | 19.3 |
| Couronne suédoise | 27.02 | 26.8 |
| Cour. norvégienne | 26.91 | 26.8 |
| Couronne danoise | 26.92 | 26.8 |
| Mark allemand | 24.00 | 23.8 |
| Cour. hollandaise | 40.32 | 40.2 |

# LE MARCHE

**1er AVRIL 1930**

| | |
|---|---|
| **Bouvillons—** | |
| Excellents | $10.00—$11.00 |
| Bons | $9.00—$9.50 |
| Moyens | $8.00—$8.50 |
| Ordinaires | $7.00—$7.50 |
| **Taures de boucherie—** | |
| De choix | $9.50—$10.50 |
| Assez bonnes | $8.75—$9.25 |
| **Vaches de boucherie—** | |
| De choix | $7.75—$8.25 |
| Bonnes | $6.50—$7.50 |
| Ordinaires | $5.25—$6.00 |
| Pour conserves | $3.75—$5.00 |
| **Taureaux—** | |
| De choix | $6.00—$6.50 |
| Ordinaires | $4.50—$5.50 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| De choix | $7.00—$8.00 |
| Ordinaires | $6.00—$6.50 |
| **Taures à engraisser—** | |
| De choix | $6.00—$7.25 |
| Bonnes | $5.50—$6.50 |
| **Veaux—** | |
| De choix | $14.00—$15.00 |
| Bons et ordinaires | $5.00—$10.00 |
| **Moutons et agneaux—** | |
| Moutons bons | $6.00 |
| Moutons ordinaires | $3.00—$5.00 |
| Agneaux bons | $10.00 |
| Agneaux ordinaires | $9.50 |
| **Porcs—** | |
| D'après la classification du gouvernement fédéral— | |
| Bacon de choix, prime de $1 par tête | |
| Bacon | $12.00 |
| De boucherie | $11.65—$12.00 |
| Lourds | $11.00 |
| Très lourds | $10.00—$10.50 |
| Légers et d'engrais | $11.00—$12.00 |
| Inférieurs | $7.00—$8.00 |
| Truies No 1 | $10 00 |
| Truies No 2 | $9.00 |
| Verrats | $5.50—$7.00 |
| **PRODUITS** | |
| **Beurre—** | |
| Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1 | $ .32½ |
| **Oeufs—** | |
| (D'après la classification du gouvernement fédéral) | |
| Extra, la douzaine | $ .2 |
| Premiers | $ .2 |
| Seconds | $ .2 |
| **Pommes de terre—** | |
| Par 100 livres | $2.7 |
| **Farine—** | |
| Lake of the Woods— | |
| Sac de 98 livres | $4.2 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.2 |
| 1 sacs de 24 livres | $4.3 |
| Western Canada "Purity"— | |
| Sac de 98 livres | $4.2 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.2 |
| 1 sacs de 24 livres | $4.5 |
| Ogilvie "Royal Household"— | |
| Sac de 98 livres | $4.2 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.2 |
| 1 sacs de 24 livres | $4.3 |
| Maple Leaf Flour Mills— | |
| Sac de 98 livres | $4.2 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.2 |
| 1 sacs de 24 livres | $4.3 |
| **Alimentation—** | |
| Son. La tonne | $30.0 |
| Gru. La tonne | $32.0 |
| **Gruau—** | |
| Le sac de 80 livres | $3.5 |
| **Foin—** | |
| Pour foin sur voie. Bonne conditio[n] Prix de deux maisons de Winnipe[g] | |
| Mil. No 1 | $16.00—$18.0 |
| Mil. No 2 | $15.00—$17.0 |

Pour se dérouiller la langu[e] rien n'est meilleur que de di[re] deux ou trois fois de suite:

Gros, gras grain d'org[e] quand te dégrogragraind'org[e]riseras-tu? — Je me dégrogr[a]graind'orgeriserai quand tou[s] les autres grogragraind'orge [se] dégrogragrandorgeriseront.



**Cours du grain fourni par**

# EUG.-J. DUFRESNE

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**

**Pour la semaine finissant le 31 mars 1930**

| Grains | Mardi 25 mar. | Merc. 26 mar. | Jeudi 27 mar. | Vendi 28 mar. | Samedi 29 mar. | Lundi 31 mar. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No 1 Nord | 1.05⅛ | 1.06¼ | 1.05¾ | 1.07⅝ | 1.08⅜ | 1.06 |
| 2 Nord | 1.02¼ | 1.03⅜ | 1.02⅞ | 1.04¾ | 1.05⅜ | 1.03 |
| 3 Nord | .98⅞ | 1.00¾ | 1.00⅛ | 1.02 | 1.02⅝ | 1.00 |
| Avoine 2 CW | .56¾ | .56½ | .56⅜ | .56⅞ | .56⅞ | .55 |
| 3 CW | .48⅜ | .48¼ | .48⅛ | .48⅝ | .48⅝ | .47 |
| Orge 3 CW | .45⅞ | .45⅜ | .45⅞ | .46¾ | .47⅜ | .46 |
| 4 CW | .41⅛ | .40⅞ | .41½ | .42½ | .43⅜ | .42 |
| Lin 1 NW | 2.48¾ | 2.49¾ | 2.50¾ | 2.50¼ | 2.49½ | 2.46 |
| 2 CW | 2.44¾ | 2.45¾ | 2.46¾ | 2.46¼ | 2.45½ | 2.42 |
| Seigle 2 CW | .59¼ | .60⅞ | .60⅜ | .62⅞ | .62⅞ | .62 |
| **Prix sur voie (track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | 1.05⅝ | 1.06¾ | 1.06⅛ | 1.08 | 1.08⅝ | 1.06 |
| Avoine 2 CW | .52 | .51¾ | .51⅝ | .52⅛ | .52⅛ | .50 |
| Orge 3 CW | .46⅝ | .46⅜ | .46½ | .47¼ | .47⅞ | .46 |
| Lin 1 NW | 2.49¼ | 2.50¼ | 2.51¼ | 2.50¾ | 2.50 | 2.46 |
| Seigle 2 CW | .59⅞ | .61⅜ | .60⅞ | .63¼ | .63¼ | .62 |
| **Options** | | | | | | |
| Blé Mai | 1.07⅛ | 1.08¼ | 1.07⅝ | 1.09½ | 1.10⅛ | 1.08 |
| Juillet | 1.08⅞ | 1.10⅛ | 1.09½ | 1.11½ | 1.12⅛ | 1.10 |
| Octobre | 1.10 | 1.11½ | 1.10½ | 1.12½ | 1.13½ | 1.11 |
| Avoine Mai | .53 | .52¾ | .52⅝ | .53⅛ | .53⅛ | .51 |
| Juillet | .52⅝ | .52⅜ | .52 | .52½ | .52⅝ | .51 |
| Octobre | .48⅞ | .49 | .48⅞ | .49½ | .49¾ | .48 |
| Orge Mai | .47⅝ | .47⅜ | .47½ | .48¾ | .48⅞ | .47 |
| Juillet | .50⅛ | .49⅜ | .49⅞ | .50¾ | .51¼ | .49 |
| Octobre | .53⅜ | .53⅛ | .53⅜ | .54⅜ | .54¼ | .53 |
| Lin Mai | 2.51 | 2.52 | 2.53 | 2.52½ | 2.51½ | 2.48 |
| Juillet | 2.50 | 2.52 | 2.52½ | 2.51½ | 2.51¼ | 2.48 |
| Octobre | 2.34 | 2.34 | 2.34 | 2.32 | 2.32 | 2.31 |
| Seigle Mai | .61⅛ | .62⅝ | .62⅛ | .64½ | .64½ | .64 |
| Juillet | .64¼ | .65¼ | .65 | .67¼ | .67¼ | .66 |
| Octobre | .68¼ | .69¼ | .68⅞ | .71¼ | .71¼ | .70 |

# SAINT-BONIFACE

## M. le magistrat Lacerte est en bonne voie de guérison

M. le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, à la suite d'une crise aiguë d'appendicite, a été opéré d'urgence jeudi. L'état du malade est aussi bien que possible et ses amis seront heureux d'apprendre que son complet rétablissement n'est plus qu'une question de quelques jours.

## A l'Institut Collégial Saint-Joseph

De nouveau, il y eut dimanche soir, à notre couvent, un récital de piano. Cette fois ce fut le récital annuel régulier, donné sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Une trentaine d'exécutantes, de tous les grades, ont exécuté avec beaucoup des pièces d'une grande variété de genres et d'auteurs.

L'auditoire, très nombreux, a écouté dans un profond recueillement toute cette jolie musique et n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes et sympathiques musiciennes; il a pu constater une fois de plus quelle formation musicale solide et classique nos jeunes filles reçoivent des maîtresses de musique de l'Institut.

Les dernières exécutantes au programme furent trois "Associées du Conservatoire de Toronto": Miles Agathe de Montigny, M.-Josèphe Mager et Simone Ledoux. Elles ont exécuté des pièces des grands maîtres, selon leur habitude, avec une technique impeccable et en donnant beaucoup de soin à l'interprétation.

Les élèves avaient obtenu le gracieux concours de M. E. Couture, violoniste, et de Mme C. Muller, soprano. M. Couture sait tirer de son digne instrument un langage musical qui plait toujours; la voix de Mme Muller, à la fois puissante et agréable, sait toujours charmer un auditoire de Saint-Boniface.

A la fin du récital, une vingtaine d'élèves recueillirent un signe sensible du fruit de leur labeur, en recevant des diplômes ou des médailles.

Mgr l'Archevêque adressa aux élèves et aux Révérendes Soeurs quelques mots de remerciements et de félicitations.

## Grand concert

Les exercices de la Chorale continuent régulièrement et fiévreusement, car on arrive au but.

Qu'on se le dise: le mardi 8 avril, à 8 h. du soir, dans le nouvel auditorium de l'Institut Collégial Provencher.

Le programme suivant sera donné.

"Marche Lorraine", Louis Ganne: les hommes de la Chorale.

Sonate à trois, Telemann (1661-1747): MM. F. Simons, F. Fourneau H. Benoist.

"Mignonne, allons voir si la rose", Sosteley XVIe: la Chorale.

Thème et Variation, Beethoven: MM. Frank Simons, H. Benoist, M. Benoist.

(a) "Avant de quitter ces lieux" (Faust), Gounod; (b) "Ce n'était pas la même chose" (Ciboulette), Hahn: M. Avila Brodeur.

(a) Prière: "La Muette de Portici", Auber; "Tyrolienne" (Guillaume Tell), Rossini: la Chorale.

"Fantasia appasionata", Vieuxtemps: M. Frank Simons.

"Les Magnanarelles" (Mireille), Gounod: les dames de la Chorale.

Trios: (a) Andante, Beethoven; (b) Gavotte, Leclair (1697-1764): MM. Frank Simons, H. Benoist, M. Benoist.

"Choeur des Soldats" (Faust), Gounod: les hommes de la Chorale.

La soirée promet donc d'être des plus intéressantes; en plus, les profits en sont destinés entièrement à la Saint-Vincent de Paul. Aidons nos pauvres à finir l'hiver sans trop de misères et de privations.

Billets en vente chez Jean-J. Daoust Ltd., à la Pharmacie Préfontaine et à la Librairie Kéroack.

Note. — On demande à tous les membres de la Chorale de bien vouloir rapporter, dimanche, toutes les copies de musique qu'ils ont en leur possession. Nous en sommes à court. Ceux qui ont eu à distribuer des billets sont aussi priés d'en rendre compte complet à la pratique de dimanche prochain, à l'école.

Lucien DAOUST,
Secrétaire.

## Les jeunes du tennis!

Une grande partie de cartes organisée par les jeunes.

Où? A la salle de l'école Provencher.

Quand? Le jeudi 10 avril prochain.

Nous vous conseillons de retenir vos billets immédiatement. Impossible d'en vendre plus qu'il n'y a de chaises, et il y aura probablement moins de chaises que de demandes.

Les billets sont déjà tous en circulation depuis une journée et demie... et bon nombre sont vendus. Hâtez-vous!

La soirée sera intéressante à tout point de vue. Des fleurs, des jeunes, de la musique... Quel Olympe! C'est le printemps avec tous ses charmes de fraicheur et de poésie!

Il nous faut là toute la jeunesse, masculine et féminine (c'est entendu)... et tous les vieux aussi qui sont restés jeunes malgré les temps...

Des détails mercredi prochain. D'ici là, prenons nos précautions.

Comité du Tennis de l'U. C.

## Ligue des Demoiselles catholiques de Langue française

Je ne voudrais pas me hasarder à reconstituer la dernière conférence du R. P. Schelpe: je craindrais d'en amoindrir la mérite. Elle fut, comme les précédentes d'ailleurs, très intéressante. Le Rév. Père sait toujours présenter de fort utiles leçons de la manière la plus agréable.

Avec le vrai sens de la mesure qu'on lui connaît, et dont nous lui sommes reconnaissantes, le bon Père a fait passer sous nos yeux le portrait de la Jeune Fille d'Aujourd'hui. Dans un exposé clair, vif et imagé, ses obligations sont rappelées à l'attention. Si elle veut sauvegarder sa vertu et vivre sa foi, il lui faudra être fidèle au programme tracé: être pieuse, aimer la pureté, être sérieuse.

Ainsi, tout en étant différente, par la force des circonstances, des chères et vénérées aïeules, elle aura, comme elles, une piété intense, un courage à toute épreuve, une influence salutaire sur son entourage.

LA SECRETAIRE.



## Le Cercle Sainte-Elisabeth

Le jeudi 3 avril, aura lieu à la sacristie la dernière partie de cartes de la série. Espérons que vous viendrez en grand nombre ce soir-là. Il y a de beaux prix à gagner. En plus, distribution des prix de série, tirage du billet chanceux pour le piano mis en rafle depuis quelque temps.

Qu'on s'efforce de venir nombreux, car c'est la dernière partie de la saison.

• • •

Nous invitons toutes les dames qui aimeraient à se joindre à nous pour aller visiter la belle installation de la "Modern Dairy" de se réunir jeudi, à 2 h. et demie, à la sacristie d'en bas. C'est une belle occasion de se rendre compte de l'installation moderne, du beau travail qui s'y fait si proprement et minutieusement. Que toutes les dames de Saint-Boniface s'y rendent en grand nombre. Ceci est donné au profit des pauvres.

## La partie de vendredi

Le "Club des Coutures" vs le "Club de l'Union Canadienne", vendredi soir le 4 avril, à 9 h.

La partie s'annonce magnifique... et chaude! Joueront pour le Club des Coutures: "Pit" (but), "Patch" et "Tough" (défenses), "Lolo" (centre), Armand et Ti-Ken (ailes), Paul, "Ti-Roul", "Ti-Pit", "Pitou", sous la direction d'Emile.

Joueront pour l'Union Canadienne: A. Lévêque (but), J. Musso et G. Senez (défenses), T. Marius (centre), A. Lemay et "Tony" Lemay (ailes), B. Stack, G. Desmet, J. McCaughan (2ème ligne), sous la direction de Désiré Bélanger, l'entraîneur du club intermédiaire Canadien.

La partie aura lieu à l'Olympic. Les billets sont en vente à l'Union Canadienne, à la Pharmacie Préfontaine et chez Ritz, au prix de 25 sous.

Ne parions pas, ce serait imprudent... mais soyons là.

Qui aura raison? Le centre des Coutures ou les ailes de Théophile? Mais c'est que derrière les centres et les ailes il y a des défenses... et derrière les défenses, des gardiens de but. "On ne passe pas", c'est la devise de "Pit". Armand quand même préfère la sienne: "On passe à côté". Si les deux allaient tenir parole! Impossible!...

Nous serons là, les amis, soyez certains!

## LA VIE AU COLLÈGE

L'hiver est tenace. Voilà qui nous permet, le 25, de rencontrer à la patinoire Olympic l'équipe du Collège St. John. Les joueurs semblent réaliser que c'est probablement la dernière partie de la saison. Les deux équipes ont résolu de vaincre. Dugal, dans nos buts, subit un bombardement en règle; sa tenue est superbe. Il reste vingt secondes. Le résultat est toujours de 1 à 1. Soudain Sala s'empare de la rondelle et compte son second point. C'était la victoire "aux ailes embrasées"...

• • •

Dimanche, le Cercle Provencher de l'A. C. J. C. tenait sa dernière réunion. Séance intéressante, comme toujours. Le président, Joseph Gousseau, fut particulièrement heureux dans son petit discours d'adieu.

• • •

Lisez, mercredi prochain, la Page du Collège.

## PETITES NOTES

Le samedi 29 mars, avait lieu chez Mme Jean-J. Daoust le banquet annuel offert par la compagnie aux employés, au nombre de vingt-cinq. Après un excellent travail de la part de tous les convives, les tables furent desservies et on continua les amusements avec une franche intimité et une bonne entente merveilleuse entre tous les employés de la compagnie. Le comité d'organisation remercie les convives pour l'empressement qu'ils ont mis à répondre aux invitations.

## BRÈVES NOTES SUR UNE CONGRÉGATION

### Les Frères de la Charité

Aux jours qui suivirent les temps troublés de la Révolution alors que de multiples détresses réclamaient les secours d'une affectueuse et forte charité, Dieu suscita sur le sol de la Belgique un homme au grand coeur: le chanoine Triest. De ce prêtre éminent, un écrivain, Adolphe Siret, a pu dire qu'il avait été "l'exemple le plus complet de la charité que les temps modernes aient produit."

Pour réussir dans son oeuvre de secourable bonté, il fonda quatre congrégations encore existantes aujourd'hui. Deux de celles-là sont très florissantes et couvrent la Belgique de leurs maisons. Mais depuis longtemps déjà, les membres de ces Instituts ont dépassé les frontières de ce petit pays, ont même franchi les océans, et on les trouve en Angleterre, en Irlande, au Canada, aux Etats-Unis, au Transvaal, à Java et ailleurs.

La plus connue des fondations du chanoine Triest est la Congrégation des Frères de la Charité.

Celle-ci prit naissance à Gand en novembre 1807. Sous le patronage de saint Vincent de Paul, elle se consacre depuis lors au dévouement envers le prochain sous toutes ses formes. C'est en février 1865, qu'à la demande du vénérable Mgr Bourget, évêque de Montréal, quatre religieux de cet Institut arrivèrent au Canada. Ils s'occupèrent d'abord des vieillards; puis, grâce à la libéralité de M. Olivier Berthelet, le grand bienfaiteur de Montréal, ils purent, après des débuts d'une pauvreté extrême, faire l'acquisition d'un terrain et ériger l'Institut Saint-Antoine d'aujourd'hui. C'est alors que leur furent confiés des centaines de jeunes gens plutôt dignes de pitié que de blâme, et qu'ils voulurent coûte que coûte ramener ou conduire dans le chemin de l'honneur et de la vertu.

Depuis cette date déjà lointaine, les Frères de la Charité ont multiplié leurs oeuvres en Amérique. A côté d'autres maisons où ils s'efforcent jour et nuit de soulager toutes les misères physiques et morales, ils possèdent plusieurs établissements où ils donnent l'instruction et l'éducation à l'enfance et à la jeunesse.

D'après l'esprit de leurs constitutions, approuvées définitivement par Sa Sainteté Léon XIII en 1899, les Frères de la Charité cherchent dans une vie très fervente leur sanctification personnelle et l'efficacité de leurs oeuvres.

Très dévots envers la Reine du Ciel, ils ont depuis un siècle et quart le doux devoir de réciter quotidiennement et en choeur son Office.

Leur supérieur général actuel est le T. H. Frère Philémon, ancien provincial au Canada durant huit ans et un homme très au courant des choses canadiennes. Il a succédé, en décembre 1922, au T. H. Frère Amédée, qui dirigea les destinées de l'Institut près de quarante ans et qui a laissé le souvenir d'un homme éminent par sa science et par ses vertus.

Sous son administration, la Congrégation des FF. de la Charité a pris un essor merveilleux. Le concours que ce noble religieux apporta au soulagement des misères humaines lui valut des marques de haute considération de la part du Saint-Siège et de plusieurs gouvernements d'Europe.

Pour nous, avant de clore ce trop bref article, nous formons le voeu que de nombreux jeunes gens aillent frapper chez les Frères de la Charité afin de s'enrôler dans la pacifique milice des enfants du chanoine Triest, de se joindre aux fils spirituels de celui que ses contemporains nommèrent le saint Vincent de Paul de la Belgique.

UN AMI DE L'INSTITUT.

N. B. — Pour plus amples renseignements, vouloir bien s'adresser au Supérieur provincial, à Sorel, P. Q., ou au Frère recruteur, 8052, rue Notre-Dame est, Montréal, P. Q.

## CORRIGEONS-NOUS

### Brûlé

On donne chez nous, le nom de "brûlé" à une portion de forêt incendiée. C'est "brûlis" qu'il faut dire.

### Abatis

Nos gens donnent le nom d'"abatis" au terrain dont ils ont coupé le bois en vue d'un défrichement et qui n'est pas encore entièrement essouché. Ex.: Les vaches pacagent dans l'"abatis". En français, "abatis" signifie action d'abattre et ce qui est abattu: faire un abatis de bois. "Abatis", nous semble-t-il, est un terme à conserver, même au sens canadien.

### Rasis, rasé

Un "rasis" ou un "rasé" au sens que l'on donne chez nous à ces mots, est une portion de forêt où l'on a abattu tous les arbres, mais sans l'intention de défricher. Ex.: Aller aux framboises dans les "rasis", ou les "rasés". Ces mots ne sont pas français. On pourrait dire: Aller aux framboises dans les bois "rasés", dans les clairières, etc.

### Le bas, les bas

De façon générale, le bas est, en français, la partie la moins élevée d'un objet. Ex.: Le bas d'une côte, d'une maison, d'une robe.

En parlant d'une rue, d'un quartier, d'une ville, on peut se servir de la locution "le bas" par opposition à la locution "le haut". (V. l'article sur "le haut".)

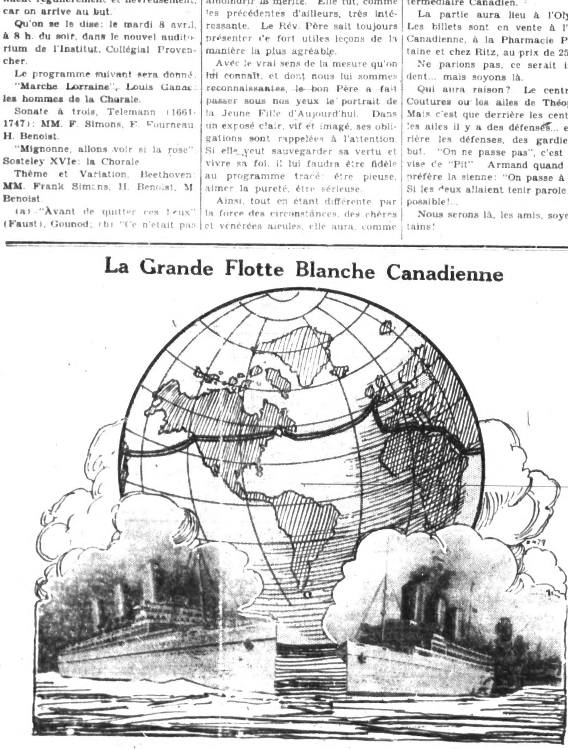
"Bas du fleuve" se dit fort bien en français pour désigner la partie de ce fleuve qui est voisine de son embouchure. Mais cette locution n'a pas, comme chez nous, l'acception de région du bas Saint-Laurent. On peut dire: Il navigue dans "le bas du fleuve"; mais non: il habite dans le "bas du fleuve".

"Le bas" est usité chez nous avec le sens de région, territoire ou partie de territoire en aval ou au-dessous du village, de l'église du village. Ex.: "Le bas" de la paroisse, "le bas" du village. Il faut dire: La partie est de la paroisse, la partie est du village (s'il s'agit d'une paroisse, d'un village situé sur le Saint-Laurent).

Chez nous, "le bas" d'une terre est la partie de cette terre qui est à proximité du "cehmin de front", de l'habitation qui y est construite. Ex.: Les hommes ont travaillé toute la matinée dans "le bas" de la terre; cet après-midi, ils sont dans le large = les hommes ont travaillé toute la matinée à ce bout-ci de la terre; cet après-midi ils travaillent à l'autre extrémité.

La locution "les bas" sert aussi, chez nous, à désigner les basses terres, les parties d'une région en pente voisines de la plaine, ou bien une région à proximité du Saint-Laurent. Ex.: Ils ont eu un orage électrique dans "les bas"; — la récolte n'est pas belle dans "les bas". Il faut dire: Il y a eu de l'orage (tout court) sur les bords du Saint-Laurent; — la récolte n'est pas belle dans les basses terres.

## La Grande Flotte Blanche Canadienne



En prenant la décision de faire peindre en blanc les paquebots "Empress" en service sur l'Atlantique, le Pacifique Canadien, qui possède déjà plusieurs navires de cette couleur sur l'océan Pacifique, a doté le Canada de la plus grande flotte blanche au monde. Les paquebots qui seront ainsi parés d'une nouvelle toilette blanche sont l' "Empress of France", l' "Empress of Australia" et l' "Empress of Scotland".

Avec l'annonce de ce changement radical dans la toilette extérieure de ces luxueux navires, la flotte de paquebots blancs du Pacifique Canadien sera portée à huit unités ayant un jaugeage total de 186,300 tonnes, y compris l' "Empress of Britain", le nouveau palais flottant de 40,000 tonnes qui sera mis en service sur le Saint-Laurent, entre Cherbourg, Southampton et Québec, à l'été de 1931. Ce dernier navire sera alors le plus gros paquebot blanc du monde.

Les autres transatlantiques du Pacifique Canadien — les quatre paquebots "Duchess", dont le jaugeage total est de 80,000 tonnes, les navires de la classe "Mont", au nombre de quatre, avec 64,800 tonnes brutes de jaugeage, et le "Metagama", le "Melita" et le "Minnedosa", avec jaugeage total de 40,050 tonnes — conserveront leur couleur noire.

# A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

## MANITOBA

### SAINTE-ANNE-DES-CHENES

**La désertion des campagnes**

Les séances de projections lumineuses, organisées par le Cercle Langevin de l'A. C. J. C., grâce au concours bienveillant du Service de Publicité de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, auront eu le bon effet de promouvoir la cause rurale, non seulement en encourageant l'embellissement des maisons de ferme, l'amélioration du troupeau et la sélection des grains de semence, mais encore en provoquant une véritable étude des causes de la désertion des campagnes et des remèdes propres à enrayer un tel mal.

Déjà trois séances d'étude ont été tenues. Toutes trois ont été très intéressantes et très instructives.

Le mercredi soir, les intéressés se réunissent dans la salle paroissiale, pour 8 h. Tous sont invités à exprimer librement leurs opinions. Naturellement, les anciens ont la parole les premiers — à tout seigneur tout honneur — mais les jeunes aussi ont leur tour. Comme la discussion proprement dite, dans laquelle le bel esprit plutôt que la vérité triomphe, est bannie de ces réunions, il est remarquable de voir l'unanimité se faire vite sur la plupart des questions. C'est le Rév. Père curé qui préside, qui donne la parole, qui empêche qu'on ne s'écarte du sujet, qui résume les arguments exposés par chacun.

Or donc, la question à résoudre lors de la première de ces séances était celle-ci: A l'heure actuelle, vaut-il mieux demeurer à la campagne, disons bien concrètement, à Sainte-Anne-des-Chênes, ou aller demeurer en ville? Tous n'eurent qu'une voix pour dire qu'ils sont de très rares exceptions ceux qui ont amélioré leur sort en s'enfuyant à la ville, et qu'il est bien préférable de cultiver la terre.

Mais s'il en est ainsi, une question se pose immédiatement: Comment se fait-il alors que tant de nos gens désertent la campagne pour la ville?

La réponse à cette question fut l'objet d'une seconde séance. Et voici dans l'ordre où elles furent énoncées, plutôt que dans l'ordre d'importance, les raisons apportées:

1.—Les beaux jours de la "grande culture" sont passés au Manitoba. Or il en est encore qui ne veulent pas de la culture mixte. Il leur reste la ville.

2.—Il est difficile, souvent même impossible au cultivateur de vendre les produits de sa ferme à leur juste valeur. Tous les autres producteurs imposent les leurs; le cultivateur doit accepter celui qu'on lui offre.

3.—En ces dernières années surtout, les inondations ou les sécheresses causent des dommages considérables.

4.—Il est bien difficile d'acquérir de nouvelles terres pour y installer les grands garçons. D'une part, les terres se vendent bien cher; d'autre part, il est difficile d'emprunter à bons termes.

5.—En la matière étudiée présentement, comme en bien d'autres, trop souvent les autorités responsables ont donné injustement la préférence à des étrangers sur des Canadiens.

6.—Les taxes sur les terres sont beaucoup trop élevées.

7.—On ignore généralement la beauté et les avantages de la vie du cultivateur.

8.—On manque parfois d'esprit de travail, et parfois aussi on ignore par sa faute les vraies méthodes qui rendraient l'agriculture payante.

9.—Trop de cultivateurs découragent leurs propres enfants en décriant leur profession.

Voilà, telles qu'exposées par nos gens, des causes de la désertion des campagnes. Il y en a encore d'autres sans doute.

Un prochain article signalera les remèdes suggérés pour combattre le grand mal de la désertion des campagnes.

### LAURIER

Malgré une forte tempête nous avons eu, le 19 mars, de belles cérémonies à l'occasion de la fête de saint Joseph. Plus de 120 personnes se sont approchées de la Sainte Table. L'autel de saint Joseph fut illuminé toute la journée. C'est avec grand coeur que nous avons prié pour nos pauvres frères de Russie. Nous n'avons pas oublié, non plus, nos dix malades partis à Winnipeg. Nous fûmes charmés d'entendre nos petites chanteuses entonner un cantique à saint Joseph; nous les en félicitons et nous souhaitons les entendre souvent. Heureuses les âmes capables d'apprécier les beautés et les douceurs contenues dans une journée de prières ferventes adressées à Jésus et à son père nourricier, saint Joseph.

• • •

Durant ce mois de mars trois enfants ont reçu le sacrement de baptême:

Marie-Thérèse-Eugénie, fille de Léon Saquet et de Marie Painchaud. Parrain et marraine: M. Eugène Painchaud et Marie Arnal.

Charles-Edouard, fils de Napoléon Miron et d'Emilienne Trottier. Parrain et marraine: M. et Mme J. Birch.

Charles-Joseph-Raymond, fils de Maurice Petit et d'Eléonore Robert. Parrain, Adélard Laurier; marraine, Mme Louise Robert.

• • •

Tout le bois pris à la montagne est bien arrangé en tas près de notre église. Notre curé me charge de faire insérer dans la chronique son témoignage d'admiration et de reconnaissance vis-à-vis de ses chers paroissiens de Laurier, car c'est au prix de grandes fatigues et de beaucoup d'endurance que ce travail a été accompli. Maintenant que faut-il faire? Attendre. Le temps viendra, avec la grâce du bon Dieu et la générosité d'amis charitables, où Notre-Dame-des-Victoires aura une église à elle.

• • •

Plusieurs de nos gens se spécialisent dans différentes sortes d'élevage. Citons au hasard: M. Jean Callarec possède plusieurs visons et des blaireaux. M. Jean Blanchard, des renards argentés, etc. Depuis quelques années, nos cultivateurs se sont mis à l'élevage de moutons, d'autres concentrent leurs efforts à améliorer leur troupeau; un d'entre eux a obtenu le deuxième prix pour "Baby Beef" et l'a vendu $120. Nous félicitons nos fermiers de leur travail intelligent et persévérant et nous profitons de la circonstance pour remercier M. Villeneuve de tous les bons conseils qu'il nous donne sans cesse. L'avenir est à ceux qui les mettent en pratique.



### N.-D. DE LOURDES

**La panne**

Quelle fut la cause de la longue et ennuyeuse panne qui nous a tant dérangés du dimanche 23 au mardi 25 mars? Les responsables se sont bien gardés de le dire. Toujours est-il que notre partie de cartes a dû être renvoyée à huitaine. Et pourtant rien ne lui manquait, à cette soirée familiale: temps de rêve, commissaires dévoués, assistance nombreuse, lunch savoureux, tout était là, sauf la lumière. Mais que faire sans lumière, lorsqu'on a confié aux soins maternels de l'Hydro le succès de ses entreprises?

On attendit, on jasa dans la pénombre, on distribua même quelques billets. Ce fut en vain: comme le geai de la fable il fallut rentrer au logis tristes et abattus. La chose est regrettable, mais que faire? Ce qui est le plus pénible, c'est que de nombreux amis étaient accourus des paroisses voisines et qu'il ne fut pas possible de les servir. Qu'ils veuillent bien nous en excuser; il ne dépendait pas de nous de porter remède à cet état de choses.

Pour profitons de l'occasion pour faire à l'Hydro une réclamation bien opportune. Autant que nous-mêmes, elle désire assurer dans notre village un service irréprochable. Or un tel service exige impérieusement deux choses: 1o. que les transformateurs fournissent un courant suffisant, qualité et quantité; 2o. que ce courant parvienne aux usagers sans rencontrer d'obstacle ni subir de dégradation. Nul ne contestera ces deux points.

Maintenant, suivez-moi bien, amis lecteurs. La plus grande partie du village est alimentée par un transformateur minuscule, suffisant peut-être au début, mais deux ou trois fois trop petit aujourd'hui. Il en résulte que la lumière, passable aux heures creuses, devient très défectueuse au moment "de la pointe", c'est-à-dire de 6 heures à 11 heures du soir. Qu'un moteur, un fer à repasser... ou à friser vienne à s'interposer, et la lumière se réduit à une série de vibrations pâles et saccadées, qui durent parfois de longues minutes. Nous ne signalons que pour mémoire les détériorations que subit le transformateur, dont la vie est considérablement abrégée.

Ensuite ce transformateur est installé à une distance respectueuse assurément, mais excessive aussi, des clients qu'il alimente. Il en résulte que le courant qu'il nous mesure si chichement, doit parcourir, avant de nous arriver, une longueur de fils qui en réduisent considérablement la puissance. Voltage et ampérage, tout s'en ressent. La place de ce transformateur ne doit pas être le bas-village, mais l'entrée de la rue de la gare, intersection de trois lignes également importantes. Dans toute installation bien comprise, le poste de transformation, telle une araignée, doit occuper le centre du réseau. Nous nous demandons pourquoi, à Notre-Dame-de-Lourdes, on a négligé — ou méconnu — une loi aussi fondamentale.

Donc en résumé: 1o. un transformateur plus puissant; 2o. son installation à l'intersection de la Grande Rue et de l'avenue de la gare.

Pour les autres événements, nous renvoyons au Bulletin Paroissial d'avril, qui paraîtra au cours de cette première semaine.

### McCREARY

La venue du Carême a mis fin à nos parties de cartes. Le succès a aussi couronné chacune de ces parties, si l'on tient compte de tous les facteurs qui militaient plus ou moins contre.

Le groupe des familles suivantes s'est classé premier, avec un montant de $176.10 en sa faveur: Armitte, Barré, Braconnier, Pourgouin, Bouchard et Miscavish.

2ème, Cantin, Caumartin, Doucette, Decloeld et Lesage: $134.60.

3ème, Lefebvre, Longtin, Lupien, Monzonnier, Morin et André: $113.50.

4ème, Fedak, Ennis, Fortin, Homnau et Renaud: $112.25.

5ème, McPherson, Plante, Poulin, Roy, Muzyka et Shura: $80.30.

6ème, Roucin, Smith, Vandenbush, Pétillon et Cloeys: $74.25.

7ème, Ledoux, André, Adélard, Paul et Joseph: $67.50.

8ème, Jackson, Bellemare, Lacharité, Lafrance, Lefebvre et Marcotte: $57.85.

9ème, les enfants du catéchisme: $52.45.

Ce qui fait un total de $868.80.

La personne qui a réalisé le plus gros montant d'argent, seule et avec l'aide de son groupe, fut Mlle Léa Bourgouin, qui a rapporté plus de $112 à elle seule. Cette dernière a aussi reçu le plus grand nombre de votes, soit 776; Mlle Eva Lupien est arrivée deuxième, avec 276 votes. En somme, plusieurs candidates se sont bien dévouées et ont contribué beaucoup au succès de ces parties de cartes. On peut dire aussi, au bon renom de la paroisse, que tout s'est fait avec calme et harmonie, du commencement à la fin.

• • •

Deux équipes de nos joueurs de "curling" sont allées à Neepawa essayer d'enlever la coupe du district, mais ils n'ont pas tout à fait réussi à la décrocher. Cependant ils méritent nos félicitations, si le plein succès n'a pas couronné leurs efforts.

• • •

Baptisée le 27 courant, Angelina-Bibiane, née le 25 courant, enfant de Delphis Garneau et d'Alexina Armitte. Parrain et marraine: M. et Mme W. Armitte.

### SAINT-NORBERT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Alphonse Champagne, décédée lundi matin. Elle était née Francisca Baril et fille de feu M. et Mme Joseph Baril, celle-ci décédée en janvier dernier.

Le service funèbre a lieu ce matin, à 10 h., à Saint-Norbert.

La défunte laisse, outre son mari, onze enfants. Lui survivent également: trois frères, Thomas, Albert et Antonio; six soeurs, Albertine, religieuse du Précieux-Sang, Albina, chez les Soeurs de Jésus Marie, Mme Albert Kéroack, Mlles Anna, Antoinette et Marie-Jeanne.

La Liberté offre ses sincères sympathies aux familles Champagne et Baril.

### SAINTE-AMELIE

**In Memoriam**

Irène Ramsay, fille aînée de M. et Mme Robert Ramsay, est décédée jeudi soir, le 27 mars, à l'âge de 23 ans et 9 mois. Elle était malade depuis trois ans et alitée depuis environ un an. Tout le monde ici sait combien cette jeune fille, aimée de tous, a souffert. Dieu l'a aimée beaucoup, beaucoup. Quelle ne doit pas être sa place dans le ciel, qu'elle désirait de tout son coeur sur son lit de souffrance! Elle fut destinée à une récompense spéciale dans le royaume de Jésus, dont elle a été la fidèle servante.

Le jour de sa mort, elle a fait ses adieux au monde et à ses parents à son chevet, en termes fort touchants: "Parents chéris, je vais mourir. Si vous saviez comme je vous aime combien je vous aime! Je vous aimerai encore plus dans le ciel! Ne pleurez pas, je m'en vais, mais je me souviendrai de vous."

La grâce de Dieu parlait en elle; aussi elle put dire ces choses sans pleurer et avec une résignation parfaite en la volonté de Dieu. On aurait dit qu'elle éprouvait en son âme, fortifiée du pain des anges, un avant-goût du ciel et de ses délices.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le samedi 29 mars, à 10 h. 30, au milieu d'un grand concours de peuple, de parents et d'amis. Tous ont témoigné beaucoup de sympathie à la regrettée et chère disparue en donnant généreusement à la quête, destinée à lui célébrer plusieurs messes chantées.

Les porteurs de ses restes à leur dernière demeure sous terre furent les jeunes gens suivants: Alvin Landry, Donat Landry, Alexandre Landry, Wilfrid Roussin, Lionel Pinette, Ovide Gagnon. Une immense foule accompagnait le cercueil de la maison à l'église, puis au cimetière, où la défunte dort de son dernier sommeil. Plaise au ciel que son âme maintenant repose en paix par la miséricorde de Dieu!

Aux parents si terriblement éprouvés dans la perte irréparable de leur fille bien-aimée, nous offrons nos cordiales condoléances et nos meilleures prières pour le repos de l'âme de la défunte.

### LE PAS

Le 15 mars s'éteignait à l'hôpital du Pas, Man., Mme F. Bonin, née Alexina Pariseau, à l'âge de 64 ans. Sa mort n'était pas inattendue, puisqu'elle a été victime d'une longue et cruelle maladie qui ne pardonne pas. Elle a montré un courage héroïque durant toute sa maladie, jamais on ne l'a entendu proférer une plainte. Epouse modèle, mère profondément chrétienne et dévouée jusqu'à demander de souffrir davantage pour l'amour de ses enfants, douée d'un riche caractère, elle attirait à elle l'estime de tous; aussi son souvenir restera-t-il cher au coeur de tous ceux qui l'on connue et aimée.

Mme Bonin laisse pour la pleurer, outre son époux, neuf enfants: Mme A. Leblanc, d'Edmonton, Mme O. Bois, de Letellier, Mme L. Dion et Adrienne, du Pas; cinq fils, Napoléon, Arthur, Edouard, du Pas, Louis et Jean, au sanatorium de Ninette, Man.

Les funérailles eurent lieu dans la cathédrale du Pas le 18 courant, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

## SASKATCHEWAN

### GRAVELBOURG

Nous apprenons de France que M. Albert Pinel, ingénieur agricole, agriculteur et éleveur à Gravelbourg, a épousé le 24 mars à Villemeux (Eure-et-Loir) Mlle Gabrielle de Saint-Michel-Dunezat, fille de M. François de Saint-Michel-Dunezat, avocat général près la Cour d'Appel de Saigon.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux aux jeunes époux.



# L'ONTARIO CONTRE LE DIVORCE

## La province n'a jamais demandé un tribunal de divorce -- Ce sont les autres provinces qui veulent le lui imposer

Nous croyons devoir reproduire, d'après les Débats de la Chambre des Communes, quelques-uns des discours prononcés récemment sur la question du divorce. Lors de la reprise de la discussion sur le bill Woodsworth, les orateurs ont été principalement des députés de l'Ontario et la plupart d'entre eux se sont élevés énergiquement contre l'octroi d'une juridiction de divorce dans leur province.

C'est un représentant de l'Ontario, M. Thomas McMillan (Huron-Sud), secondé par un collègue de sa province, M. Hall (Bruce-Sud), qui a proposé l'amendement suivant au bill Woodsworth:

"La Chambre considère avec alarme la diffusion et l'augmentation du divorce et des demandes de divorce au Canada, et, au lieu de fournir des moyens additionnels d'obtenir le divorce, la Chambre encouragerait avec ferveur le lancement d'une campagne d'éducation destinée à convaincre le peuple canadien de la sainteté du lien matrimonial et de la stabilité permanente du foyer canadien."

**Le foyer assise de la nation**

M. MacMillan a dit, entre autres choses, à l'appui de son amendement:

"Ne devons-nous pas, à cette époque où il se livre une lutte si intense pour la richesse, les biens, voir à ne pas perdre de vue des choses plus élevées, je veux parler du foyer et de la société? Le foyer est l'assise de la nation; c'est ce que l'histoire nous révèle; et il en sera de même jusqu'à la fin des temps. Prenez les vieux Livres saints; que nous apprennent-ils? En leur merveilleux langage et avec les avertissements et les conseils donnés à la race humaine ils nous racontent qu'en splendeur et en richesse la ville de Babylone était incomparable dans l'antiquité, seulement sa population faisait fi du foyer pour lequel elle n'avait aucun respect. De ce fait ses somptueux palais et ses jardins suspendus étaient devenus le séjour de l'égoïsme et de la sensualité; et la conséquence est qu'aujourd'hui nous lisons que cette splendide cité dort ensevelie dans les sables du désert et le silence du passé.

"Monsieur l'Orateur, j'adjure la Chambre et chacun de ses membres de bien réfléchir à cette question et de laisser la population du pays bien l'approfondir douze mois durant avant de décider de porter un nouveau coup à la vie du foyer de notre pays."

**Le peuple ne l'a pas demandé**

M. George Spotton (Huron-Nord):

"Monsieur l'Orateur, représentant de la province d'Ontario, je tiens à dire que ma circonscription et ma province ne m'ont pas chargé de leur imposer un tribunal de divorce. Tant que les gens de ma circonscription et le peuple de ma province ne m'auront pas réclamé un tel tribunal, je m'opposerai à ce que les autres provinces imposent à l'Ontario une loi que sa population n'a pas demandée et que l'opinion publique dans cette province n'a pas réclamée.

"On a beaucoup parlé ici des cours de divorce des autres provinces. L'"Annuaire du Canada" nous apprend qu'en 1928, 203 divorces ont été accordés en Colombie-Anglaise; dans l'Ontario, où la population est six fois plus nombreuse, il n'y en a eu que 213. Si l'Ontario avait eu un tribunal de divorce comme la Colombie-Anglaise et si l'on y avait accordé les divorces dans la même proportion, nous aurions eu non pas 213 divorces, mais plus de 1,200. Je le répète, il y a eu 203 divorces dans la Colombie-Anglaise, tandis qu'il n'y en a eu que 213 dans l'Ontario, dont la population est six fois plus nombreuse.

"Je suis opposé à toute loi destinée à faciliter le divorce et à augmenter le nombre des divorces dans ma province. Je demande aux députés des deux côtés de la Chambre de ne pas nous imposer cela tant que la province de l'Ontario ne l'aura pas demandé. Aucune organisation ecclésiastique de la province, sauf le synode anglican de Toronto, n'a demandé une cour de divorce. Il est vrai qu'il existe à Toronto une association, composée d'environ sept cents avocats, qui paraît désirer l'établissement d'une cour de divorce dans notre province, mais je pense que c'est la seule qui fasse pareille demande."

**Des statistiques**

M. W.-F. Garland (Carleton):

"La province d'Ontario ne demande pas, que je sache, un tribunal de ce genre; la demande vient des députés des autres provinces.

"Un de nos collègues d'en face a comparé le nombre des divorces au chiffre de la population dans différentes provinces. L'Ontario, avec une population de 2,933,662, suivant le recensement de 1921, a eu 101 divorces accordés par le Parlement. La Colombie-Anglaise, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, avec une population totale de 2,470,664, ont eu 384 divorces, accordés par leurs tribunaux respectifs. Voilà qui est clair et pour la raison indiquée par l'honorable député de Parry Sound, je voterai chaque fois que l'occasion se présentera contre la création d'une cour de divorce dans la province d'Ontario, à moins qu'on n'inclue dans le projet une disposition semblable pour la province de Québec et l'Ile du Prince-Edouard. Je sais, monsieur l'Orateur, qu'il y a des gens dans la province de Québec qui sont fortement opposés au divorce, mais je sais aussi qu'il y a une minorité dans cette province qui a autant de droit à l'obtention du divorce que la majorité dans la province d'Ontario. J'estime que c'est au premier ministre et à son Gouvernement de prendre la responsabilité de ce projet de loi, au lieu de fuir l'Assemblée et de laisser proposer la chose par un député d'une province autre que celle qui est directement concernée."

**L'Ontario divisé**

M. J.-E. Sinclair (Queen):

"Nous avons écouté attentivement le débat. Or, on en conviendra, les représentants de l'Ontario sont tellement divisés sur cette question, que le Parlement aurait mauvaise grâce à leur imposer une loi aussi grosse de conséquence pour la société. Les chiffres communiqués à la Chambre montrent de façon concluante, d'après moi — et les honorables députés le reconnaîtront, je pense — que le divorce sera rendu plus facile; autrement dit, on demandera, et on accordera aussi probablement, un plus grand nombre de divorces. Ce n'est pas une chose à souhaiter au Canada. M'est avis, monsieur l'Orateur, que les meilleures classes de la société, dans toutes les parties du pays, les législateurs compris, voient d'un mauvais oeil la facilité avec laquelle on peut obtenir le divorce. Les gens de la province dont nous parlons peuvent obtenir le divorce. Ils en ont les facilités pour les cas justifiés et ils ont su les utiliser. Les chiffres indiquent, peut-être, qu'ils ont été un peu plus restreints que ceux des provinces où existent des tribunaux de divorce. Dans la petite province d'où je viens (Ile du Prince-Edouard), le divorce est pour ainsi dire inconnu. Je ne crois pas que les registres montrent plus d'un cas de divorce demandé au Parlement par la province de l'Ile du Prince-Edouard. Nous jouissons des dispositions voulues pour créer un tribunal de divorce dans la province, mais ce tribunal n'a jamais été créé et n'est guère susceptible de l'être. Les habitants de la province n'en ont pas manifesté le désir et ceux qui sont chargés de créer ce tribunal n'ont rien accompli dans ce sens. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, étant donnée l'attitude des citoyens de la province intéressée, je me crois justifié de voter contre ce projet de loi, comme je l'ai fait en d'autres occasions."

# POUR LA PETITE HISTOIRE

**La famille Gendron, de Lorette**

Une autre famille dont nous avons réussi à dresser l'arbre généalogique après quelques années d'attente pour renseignements précis.

Le nom de Gendron, comme tous ceux de nos anciennes familles, a plusieurs variations et surnoms à son origine. Ainsi, nous avons Gendras, Jandras, Gendreau, dit Lafontaine, dit La Poussière, dit La Rolandière, etc. Celui qui nous occupe en ce moment est Gendron dit Lafontaine.

I

Nicolas, fils de Pierre et de Marie Renaut, fut baptisé en 1634, à Château d'Oléron (Ile d'Oléron, département de la Charente Inférieure, côte ouest de la France). Se marie à Québec, le 19 février 1656, avec Marie-Marthe Hubert, originaire de Saint-Pierre, en Champagne. Il s'établit à Sainte-Famille, Isle d'Orléans, où il meurt le 16 janvier 1671. Il eut 9 enfants: 7 garçons et 2 filles.

II

Pierre, le plus jeune des précédents, baptisé en 1670, épouse Marie Tivierge le 8 novembre 1694, à Sainte-Famille. Ils ont 11 enfants.

III

Nicolas, le troisième enfant de Pierre, baptisé, à Sainte-Famille, le 20 juin 1701, épouse, probablement à Saint-François du Lac, en 1723, Madeleine Ratel; 7 enfants sont issus de ce mariage.

IV

Jean-Baptiste, cinquième enfant de Nicolas, baptisé à Saint-François-du-Lac le 8 janvier 1729, se marie à Lavaltrie, le 7 janvier 1754, à Thérèse Bourdon. Ils n'ont que deux enfants.

V

François, baptisé à Contrecoeur, le 3 mai 1762, épouse, au même endroit, en 1794, Marguerite Renault, dite Deslauriers.

VI

Antoine, baptisé ?..., épouse Euphrosine Audette, dite Lapointe (fille de J.-Bte Audette et d'Angélique Cantin), le 6 novembre 1820, à Contrecoeur.

VII

Joseph, baptisé le 31 mars 1837, à Saint-Antoine (Verchères), se marie le 29 janvier 1861, à Contrecoeur, à Herminie Millier (née à Contrecoeur, 6 mars 1840, de J.-Bte Millier et Marie Renaud). Joseph-B. meurt à Lorette le 10 avril 1915; son épouse y était morte le 10 mars 1913.

VIII

Médéric, notre co-paroissiens, baptisé à Saint-Antoine, 11 avril 1863, vint au Manitoba en 1873. Après quelques années passées à Saint-Boniface, la famille vint s'établir à Lorette.

Médéric Gendron épousa, le 11 octobre 1886, Marie-Thérèse Tauffenbach, née à Verviers, Belgique, le 23 mars 1860. De ce mariage sont nés 8 enfants.

**Tauffenbach**

Le père de Mme M. Gendron, Constantin-Nicolas Tauffenbach, est né le 14 février 1829 à Sarrelouis, près Metz, en Lorraine. Il épousa, en 1852, Anne-Marie Ponzen, née à Eupen, diocèse d'Aix-la-Chapelle, Allemagne, le 22 mars 1832.

La famille Tauffenbach émigra au Canada en 1873 et vint au Manitoba en 1882. C.-Nicolas Tauffenbach mourut à Sainte-Anne-des-Chênes le 2 mai 1890 et son épouse, Anne-Marie Tonzen, décéda à Lorette le 19 décembre 1909.

C.-Nicolas Tauffenbach était fils de Nicolas et de Suzanne Dauver et Anne-Marie Tonzen, fille de Walter Ponzen et d'Isabelle Piefer.

• • •

M. l'abbé P.-S. Gendron, pendant plusieurs années curé à La Salle, Man., et retiré depuis au Séminaire de Saint-Hyacinthe, Qué., est issu de Jacques Gendron, autre fils de l'ancêtre Nicolas Gendron, marié aussi à Sainte-Famille, le 28 novembre 1686 à Marie-Anne Chartran. Il vint s'établir dans la paroisse de Saint-François, I. O., Qué.

J.-C. SAINT-AMANT, ptre.

Il serait à souhaiter que tout homme fit son épitaphe de bonne heure, qu'il la fit la plus flatteuse possible et qu'il employât toute sa vie à la mériter. — Marmontel.

M. DELLY

# Le Roi des Andes

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No 2

(Suite)

— Laisse-la tranquille! lui siffla-t-il à l'oreille. Elle est exaspérée, ce n'est pas la peine de la monter davantage contre nous. Je vais être obligé de lui faire des excuses, maintenant, pour qu'elle ne m'en veuille pas trop! Mais elle me payera tout ça quand elle sera ma femme.

— Je me demande pourquoi tu ne prévois pas aussi pour elle un accident, au cours du voyage? murmura Edmée comme en un souffle. Ca t'éviterait la peine de faire l'aimable...

— Mais pas du tout. Elle me plaît beaucoup, cette petite... Et mon amour-propre sera excessivement flatté de sa beauté, surtout lorsque je pourrai l'entourer d'un cadre digne d'elle.

— Et puis, avoue que tu as un petit brin de sentiment, là? ricana Edmée en frappant du côté de son coeur.

Il leva les épaules, en murmurant avec ironie:

— Bah! est-ce que ça existe chez nous, ce viscère-là?

— Tu parles d'accident, Edmée... Ce serait du joli, dit le député à voix basse. Nous ne sommes pas ses héritiers directs, et sans testament, pour peu que quelqu'un ait eu connaissance autrefois, par M. des Nardières, du contenu du document... hum! cela n'irait peut-être pas tout seul pour nous! Un mariage arrange tout, en nous mettant à l'abri des éventualités fâcheuses.

— C'est vrai... Allons, je me résigne à avoir pour belle-soeur cette jeune sotte, avec l'espoir que tu sauras la transformer, Maxence.

— Compte sur moi, dit-il avec un éclair mauvais dans ses yeux pâles.

III

Le crépuscule tombait sur Paris. Les magasins s'éclairaient un à un, les réverbères s'allumaient... et toutes ces lumières perçaient avec peine la petite brume dense et glacée produite par une pluie très fine.

Sur l'avenue du Maine, presque complètement déserte, un homme avançait, d'un pas vacillant qui semblait annoncer de trop copieuses libations. Il était grand, maigre comme un échalas, vêtu comme un traineur de barrière. Une barbe hirsute, très noire, couvrait en partie son visage aux traits rudement taillés.

En sens inverse arrivait un petit homme maigre, qui portait un costume bourgeois fort râpé. Il marchait comme un homme absorbé dans de profondes réflexions.. Et l'ivrogne ayant précisément fait une embardée très prononcée au moment où il passait près de lui, il y eut un choc un peu rude.

Une voix avinée laisse échapper un juron.

— Tu ne peux pas faire attention, sale bourgeois!

— Mais dites donc, Monsieur, il me semble que...

— Dis donc, toi, veux-tu fermer ça? Tu sais, Bibi n'est pas méchant, mais faut pas lui taper sur le ciboulot...

En prononçant ces mots, l'ivrogne saisissait à deux mains le cou du petit bourgeois qui se débattait et lui attirait la tête contre sa poitrine.

— Ce soir, je me fais embaucher par Puchet, pour la petite troupe du Blangard, chuchota-t-il.

Puis, le secouant d'importance, il le lâcha avec un gros rire aviné et s'éloigna du même pas titubant.

Le petit bourgeois resta là un moment comme ahuri. Puis il se remit en marche, d'un pas pressé d'homme qui craint encore pareille mésaventure.

— Il t'a bien secoué les puces hein? dit narquoisement un ouvrier qui arrivait les mains dans les poches et n'avait pas hâté le pas pour intervenir.

— C'est un misérable, et si j'avais pu apercevoir un agent de police!... dit le petit bourgeois d'un ton étouffé par la colère.

L'autre éclata de rire.

— Ah! ouiche, des agents!... Tu ne sais pas, citoyen bourgeois, qu'ils ont été occupés toute l'après-midi autour d'un couvent de nonnes qu'on expulsait? Ils ont mieux à faire que de venir te défendre; espèce de feignant... Et le camarade a joliment bien fait de te donner une petite leçon!

Le bourgeois jugea sans doute prudent de ne pas continuer l'entretien, car, sans répliquer, il continua sa route, suivi par le ricanement moqueur de l'ouvrier.

Il marchait vite, et en peu de temps, eut atteint la rue de Rennes. Il s'y engagea, d'un pas flâneur, et s'arrêta devant un magasin de confiserie. Il parut s'absorber longuement dans la contemplation des boîtes de dragées, des sacs élégants, des coupes de fine porcelaine...

— Les frères travaillent pour la justice, dit tout à coup une voix près de lui.

Sans bouger, il laissa échapper ces mots, du bout des lèvres:

— Et pour le maître tout-puissant.

Un homme se tenait maintenant à ses côtés, un homme jeune, de belle tenue, très correctement vêtu et ayant l'apparence d'un domestique. Lui aussi semblait considérer avec attention l'élégant étalage... Mais il parlait très bas...

— Peu de chose de nouveau... Ils emmènent définitivement leurs pupilles... Le fils veut épouser la jeune fille, et on projette d'occasionner un accident mortel pour se débarrasser du frère. Le savant minéralogiste Hamelette fera partie de l'expédition. Mais je ne sais encore de combien d'hommes se composera la troupe.

— Tâche d'y arriver. Le maître aime à être bien renseigné.

— Je ferai mon possible. Maintenant que j'ai pu arriver à percer le mur du cabinet du patron, je serai au courant de bien des choses. Et puis, tenez, étendez tout doucement la main, je vais vous glisser un papier qui m'a paru assez compromettant pour le Blangard. Le maître trouvera peut-être à s'en servir.

— Donne. Il ne voudra peut-être pas l'utiliser, parce qu'il a parfois des idées particulières. Mais enfin, il fera à son gré... Pars maintenant, Gaillet, et continue à travailler pour "lui".

L'homme s'éloigna, et quelques secondes plus tard, le petit bourgeois disparaissait aussi dans le remous des allants et venants.

. . . . . . . . . . . . . . . .

L'ivrogne, lui, avançait toujours, tanguant de-ci, de-là, sifflotant un refrain monotone. Il se trouva au bout de peu de temps dans Montrouge, et, ayant enfilé une rue étroite, s'arrêta devant une devanture de mastroquet.

— Te voilà, Pigot? dit un petit barbu, blême et sale, qui causait avec un grand gaillard hirsute. Tu arrives trop tôt, "il" n'est pas arrivé.

— Entrons toujours, on boira en l'attendant, riposta l'ivrogne.

Ils pénétrèrent à l'intérieur, où des hommes aux allures louches buvaient et jouaient autour de tables crasseuses. Le patron, une espèce de tonneau surmonté d'une tête en forme de poire, leur lança du comptoir:

— Entrez à côté!

— Et fais-nous porter à boire, dit la voix rauque de Pigot.

Ils entrèrent dans une petite pièce sale, empuantie par des relents d'absinthe, de tabac et de cuisine gargotière.

Pigot s'affala sur un banc en disant:

— J'ai soif!

— Quelle éponge! ricana le petit barbu. T'es pas malin de te mettre dans cet état-là aujourd'hui, vieux frère. Puchet ne voudra pas faire travailler un soiffard de ton espèce.

— Travailler!... Plus souvent que je travaillerai! Puchet nous connaît, c'est un bon coup sans risques qu'il va nous proposer, tu vas voir, Luret.

— J'en ai idée aussi... avança le gaillard hirsute qui semblait d'humeur silencieuse.

— J'espère... sans quoi, s'il s'agit de turbiner, on ne marchera pas! c'est pas pour rien qu'on s'est mis grévistes à perpète, et qu'on est des socialos, des purs!... Mais Puchet connaît ça, comme tu dis, Pigot, et sûrement que c'est du bon qu'il va nous proposer.

— Puchet... il a de la chance, dit la voix empâtée de Pigot. Il reçoit de la galette de la C. G. T., et il est tout le temps à se balader.

— N'empêche qu'il travaille pour le prolétariat, et...

L'entrée de nouveaux venus vint interrompre Luret. Ils étaient deux, dont un très jeune homme aux épais cheveux roux, au visage couvert de taches de rousseur, au regard hardi et moqueur de gamin de Paris.

— Tiens! toi aussi, Bille! s'exclama Luret à la vue de ce dernier. D'où que tu sors donc?

— J'ai été malade tout l'hiver... de la poitrine, qu'a dit le docteur. Comme je sortais de l'hôpital, j'ai rencontré le citoyen Puchet qui m'a témoigné beaucoup d'intérêt et m'a engagé à venir ici, où il aurait, dit-il, une proposition à me faire — quelque chose qui me rapporterait gros, si bien que je pourrais après me soigner tout à mon aise, comme les bourgeois.

— Hein! qu'est-ce que je disais? s'écria Luret dont les yeux brillèrent de convoitise. Y nous connaît, Puchet, c'est un type qui sait ce que nous valons...

— Mais oui, mais oui, camarade Luret, et je vais bien te le prouver! dit une voix douce.

La porte venait de s'ouvrir de nouveau, sans bruit, livrant passage à un petit homme maigre, au mince visage glabre, dont les yeux gris à la fois aigus et doux s'abritaient derrière des lunettes.

— Bonjour, citoyen Puchet! dirent les autres en choeur.

Il leur serra la main, et s'assit au milieu d'eux.

Un garçon apporta des verres et de l'absinthe. Puis il disparut, et, sur un signe du nouveau venu, le jeune homme répondant au nom de Bille alla s'assurer que la porte était bien fermée.

— Maintenant, camarades, venons vite au fait! dit Puchet en s'accoudant commodément sur la table. Je suis très pressé ce soir, à cause d'une réunion à la Bourse du travail... Ecoutez-moi bien, et tâchez de comprendre... toi surtout, Pigot, qui m'as l'air d'avoir un plumet un peu trop fort.

— Faites pas attention, citoyen, ça ne m'ôte pas mes moyens, au contraire.

Un gros rire secoua les autres, et les lèvres minces de Puchet ébauchèrent un sourire.

— Oui, je sais que tu es toujours solide, et on ne te demande pas d'avoir une intelligence supérieure. Pourvu que tu sois fidèle, et que tu saches cogner ferme au bon moment.

— Cogner, ça me connaît! dit l'ivrogne en étendant ses bras musclés que terminaient d'énormes poings. C'est sur des bourgeois qu'il faut taper, citoyen Puchet?

— Non... Tâche de te taire et ouvrez vos oreilles, tous... Blangard, le député...

— Une espèce de farceur, qui promet toujours des tas de réformes dont nous n'avons pas vu encore la queue d'une, interrompit Luret.

— Ben quoi! il est comme les autres, dit philosophiquement le jeune Bille.

Puchet fronça ses sourcils pâles.

— Fermez ça, et laissez-moi parler!... Blangard est mis par le gouvernement à la tête d'une mission scientifique chargée d'étudier la minéralogie de la Cordillère des Andes...

— De la quoi? dit Luquet.

— La Cordillère des Andes... Ce sont des montagnes du Pérou...

— Le Pérou?... Où qu'il a de l'or?

— Il y en a eu surtout. Aujourd'hui, la veine est presque épuisée. Donc, la mission va étudier la minéralogie de cette chaîne de montagnes, et en même temps voir s'il ne serait pas possible d'exploiter une mine de cuivre dont la situation difficile avait fait reculer jusqu'ici ingénieurs et ouvriers.

D'un même mouvement, Pigot, Luret et l'autre individu entré en même temps que Bille — un grand blond à l'air sournois — se redressèrent sur le banc.

— Ah! mais, dites donc, c'est-y pour y travailler aux mines, que vous voulez nous embaucher?

Une expression sardonique passa dans les yeux doux et pâles de Puchet.

— Allons donc, me prenez-vous pour un imbécile? Je continue... Blangard, comme vous le savez sans doute, est ingénieur de son métier...

— On dit même qu'il n'est pas fort, avança l'homme à la barbe hirsute.

— Milochon, pour une fois que tu parles, il faudrait voir à ne pas nous sortir des bêtises. Blangard est aussi fort qu'un autre, seulement il ne fait pas de tam-tam, comme beaucoup... Donc, c'est lui, en qualité d'ingénieur, qui dirigera l'expédition. Vous, vous serez censés être des émigrants, futurs mineurs. En réalité, vous êtes destinés à former une petite troupe, bien armée, que l'on renforcera là-bas avec des gens du pays. La Cordillère n'est pas sûre depuis plusieurs années, surtout au point où doit se rendre l'expédition, elle est infestée par une troupe de bandits.

Tous, sauf Bille, firent la grimace.

— Merci bien du plaisir! On risque d'y laisser sa peau, alors? dit Luret.

— Eh bien! est-ce que tu ne risques rien quand tu vas manifester au moment d'une grève?... Et si on te paye pour ça, ce n'est après tout qu'une bien petite somme, qui ne vaut guère la peine que tu coures la chance d'avoir une balle de revolver dans le crâne comme ce pauvre Duret, au cours de la dernière grève des électriciens... Tandis que Blangard vous offre tout d'abord à chacun — tous frais de voyage et de nourriture payés — trois mille francs payables à votre retour de l'expédition...

— Trois mille!... C'est gentil, ça, dit Luret.

— Gentil, oui, appuya Pigot qui considérait d'un oeil morne son verre déjà complètement vide.

— Mais ce n'est pas tout... Blangard, si vous vous conduisez comme il faut, se propose de vous intéresser aux bénéfices de la mine de cuivre dont il demandera la concession au gouvernement péruvien. Or, ce sera pour nous la fortune, songez-y, camarades.

Ils se regardèrent, les yeux allumés par la convoitise.

— Ce qui est embêtant, c'est les brigands! murmura le grand blond.

— Bah! ça a l'air plus terrible que ça ne l'est en réalité, mon vieux Volette, dit Puchet en levant les épaules. Ces gens-là sont couards comme tout, quand ils voient devant eux quelques hommes résolus et de bons fusils... Et il ne faut pas, du reste, que Blangard craigne grand'chose puisqu'il emmène non seulement son fils, mais encore sa fille, et ses pupilles, une jeune fille de dix-huit ans et un petit jeune homme de quatorze ans.

Cette réflexion parut frapper beaucoup les camarades. Ils discutèrent encore quelques instants, mais il était évident que tous étaient décidés maintenant.

Puchet se leva, après avoir avalé d'un trait son verre d'absinthe.

— Je vous quitte, camarades. Si vous hésitez encore, j'attendrai votre réponse jusqu'à demain. Après, je fais la proposition à d'autres...

— Non, c'est convenu! dit Luret, que ses compagnons approuvèrent d'un signe de tête. Ce sera pour quand?

— Vers le milieu d'avril... Blangard vous donnera à chacun cent francs, afin que vous puissiez vous vêtir convenablement. Cela est une condition indispensable, car pour le bon succès de son entreprise, il ne faut pas qu'il ait l'air d'avoir été ramasser ses émigrants sous les ponts.

— Compris, on se tiendra!

— Si vous avez d'autres explications à me demander, vous savez où me trouver. Quant à moi, en cas d'instructions nouvelles, je vous ferai prévenir et vous réunirai ici.

Il leur serra la main et sortit. Mais il revint tout à coup au seuil de la porte.

— Bille, peux-tu me porter un petit mot chez Blangard, pour le prévenir que tout est arrangé?

— Mais oui, citoyen Puchet, avec plaisir!

Puchet sortit de sa poche un calepin, griffonna quelques mots et détacha la feuille, qu'il tendit à Bille.

— L'adresse est écrite dessus... Bonsoir, tous. Je suis content de vous avoir lancés sur le chemin de la fortune.

Quand il eut disparu, ils se regardèrent.

— Eh bien! quoi que vous en dites? interrogea Volette.

— Ca peut être une chouette affaire... à condition de ne pas se laisser rouler par le Blangard, répondit Luret.

— Ben, nous ne sommes pas des imbéciles, tout de même! riposta Bille avec un petit rire moqueur. Nous saurons bien le faire marcher droit, s'il essayait de nous filouter ce qui est promis.

— Sûr, appuya Milochon, le silencieux, avec un regard qui laissait clairement entendre que si le personnage n'usait pas sa langue inutilement, il saurait agir à l'occasion.

— On lui tordra le cou, s'il n'est pas sage! ricana Pigot en se levant. Moi, je crois qu'on va faire là-bas des affaires d'or, les camarades. Pensez donc, le Pérou!

— C'est vrai, ça!... Qui sait!... En tout cas, on gagnera toujours trois mille balles, et on aura un beau voyage gratis. Si seulement il n'y avait pas de brigands!

— Ah! bien, un peu de danger ne fait pas mal dans un voyage, ça l'empêche d'être ennuyeux! dit Bille en riant. Ayez pas peur, on les fusillera à bout portant, vos brigands... Sur ça, je m'en vais, pour faire la commission du citoyen Puchet.

— Moi aussi, dit la voix pâteuse de Pigot.

Ils sortirent ensemble, mais se séparèrent au dehors. Pigot s'en allait retrouver son gîte, sis dans une des plus tristes rues du quartier de la Glacière; Bille prenait la direction de la rive droite, M. de Blangard habitant une rue avoisinant la gare Saint-Lazare.

... Une heure plus tard, Puchet, un peu retardé par une course faite chemin faisant, arrivait près de la Bourse du travail. Il était quelque peu absorbé, se remémorant les qualités et les défauts des hommes qu'il venait d'embaucher pour son ami Anatole de Blangard, un des plus fermes soutiens secrets de la Confédération...

— Volette, en dessous, mais fera tout pour de l'argent... Bille, intelligent, débrouillard... Luret, plutôt capon, mais marchera aussi avec de la galette... Milochon, fort comme un taureau, tapera n'importe sur qui, comme un sourd... Pigot, un drôle d'individu, intelligent quand il le veut, malgré sa perpétuelle saoulerie. Il est aussi fort que Milochon, et fera ce qu'on voudra, pourvu qu'on lui donne à boire... Eh! eh! je crois, mon brave Blangard, que je vous ai choisi une jolie collection de...

Ses réflexions furent brusquement interrompues. Un homme, qui se tenait debout près de l'entrée de la Bourse, s'avançait vivement vers lui...

— Toi, Bille! s'exclama-t-il.

— Oui, c'est moi... Une autre fois, vous pourrez donner à d'autres vos commissions! Comme je me trouvais dans une rue déserte, un homme qui me suivait à une courte distance depuis quelque temps s'est précipité sur moi, m'a jeté à terre et m'a étourdi d'un coup de poing, puis a fouillé mes poches et m'a escamoté votre billet. Quand j'ai repris mes idées, j'étais seul. Mais j'avais cela attaché après moi...

Il tendit à Puchet un petit carré de papier encadré de noir, sur lequel étaient tracés ces mots:

— Préviens celui qui te paye qu'il ne réussira pas dans son entreprise. Qu'il y renonce, il est temps encore. Sinon, les Frères de la justice qui veillent sans cesse sauront l'en faire repentir.

Au lieu de signature se trouvait gravé en rouge un cercle entouré de rayons.

Les traits de Puchet eurent une violente crispation, une sorte d'effroi traversa son regard... Mais aussitôt, il éclata d'un rire nerveux.

— Mon pauvre garçon, tu as été victime d'un fumiste! Je ne comprends rien du tout à cela... Allons, rentre chez toi, j'irai demain moi-même faire ma commission à Blangard.

Mais tandis que Bille s'éloignait, Puchet se murmura à lui-même avec anxiété:

— Qu'est-ce que ça signifie donc? L'autre jour, Blangard a trouvé sur son bureau un avis de ce genre avec le même signe... Aujourd'hui, c'est à mon tour... Qu'est-ce donc que ces Frères de la justice, et comment sont-ils si bien informés?... Ce sont des ennemis, sûrement. Mais c'est terrible, des ennemis inconnus et invisibles!

IV

Ce même soir, le comte de la Roche-Gléon dinait chez le marquis de Bronnes, ancien ambassadeur.

Ce jeune homme, descendant d'une des plus vieilles familles de la noblesse française, fort bien doué au point de vue physique, et nanti d'une fortune qui devait être énorme, à en juger par ses dépenses, était excessivement recherché dans la haute société, durant le séjour de trois ou quatre mois qu'il faisait chaque année à Paris. Possesseur de la plus prospère hacienda du Pérou, descendant, par sa mère, des souverains incas, il avait en outre, aux yeux des snobs parisiens, le prestige de l'exotisme. De plus, il existait chez lui, en dépit de ses manières quelque peu altières et de la fierté légèrement dédaigneuse de son regard, une étrange puissance de séduction. Les hommes les plus froids, les plus inaccessibles se sentaient complètement charmés au bout d'une courte conversation avec lui sous le rayonnement énigmatique de ses yeux bleus étincelants, qui ne livraient jamais l'âme du comte Michel.

Qu'y avait-il en lui?... Etait-il bon? Etait-il mauvais?... Nul ne le savait et personne ne songeait à se le demander. On subissait le charme impérieux de cet homme qui semblait d'une rare intelligence, qui possédait toute la distinction d'un grand seigneur, et qui menait de front, avec la plus complète désinvolture, les distractions mondaines, les plaisirs de l'art et des lettres, les études scientifiques, et s'occupait en outre, de loin, de toutes les affaires concernant son hacienda.

Son grand-père, le comte Robert, avait jadis quitté la France à trente ans, complètement ruiné par suite de machinations juives auxquelles s'étaient jointes celles de certains de ses pairs qui ne lui pardonnaient pas son caractère fier et surtout sa franchise un peu brutale. On n'avait plus entendu parler de lui jusqu'au jour où il avait établi, au Pérou, cette hacienda que son fils unique, né de son mariage avec une Indienne, dernière descendante des Incas, avait fait admirablement prospérer après lui. Ni l'un ni l'autre n'avaient jamais reparu en France. Ce n'était que cinq ans auparavant qu'on avait revu, à Paris, un comte de la Roche-Gléon, Michel, qui venait d'avoir vingt-trois ans, et, par la mort récente de son père, se trouvait le dernier représentant de la noble famille. Il avait acheté le vieil hôtel patrimonial au juif qui s'en était emparé à vil prix, l'avait fait restaurer et meubler avec un goût parfait, s'était entouré d'un personnel singulièrement cosmopolite, où les Péruviens, Chinois, Français voisinaient en bonne amitié avec des Anglais, des Allemands, des Russes. Tous ces gens, qui lui obéissaient sur un regard, étaient d'une discrétion absolue qui désespérait les curieux. Puis le nouveau venu avait noué des relations dans la haute aristocratie, où il possédait encore une parenté éloignée qui avait accueilli avec empressement ce cousin de si belle mine et de si grosse fortune.

Le marquis de Bronnes était précisément un de ces parents... Et la jolie Antoinette, sa fille cadette, caressait en secret le rêve de se voir choisie comme compagne par le beau comte Michel.

Mais M. de la Roche-Gléon n'avait jamais témoigné qu'il songeât au mariage. Il avait, disait-il, trop d'occupations pour avoir le loisir de fonder une famille.

— Bah! quand votre coeur parlera, mon cher! disaient ses amis.

— Mon coeur?... Je ne crois pas en avoir, je n'ai qu'un cerveau, ripostait-il avec ce demi-sourire sarcastique qui lui était coutumier.

Le mot était revenu aux oreilles d'Antoinette qui avait d'abord pleuré de regret, puis avait pensé peu après:

— Qui sait! Avec de la patience, j'arriverai peut-être à toucher ce coeur qui se prétend absent.

Ce soir-là, M. de la Roche-Gléon, très en verve, narrait à la table de son hôte d'amusants épisodes d'un récent voyage au Brésil, où il s'était rencontré avec une mission scientifique allemande...

— A propos, de mission, mon cher ami, interrompit M. de Bronnes, avez-eu connaissance de celle qui se prépare, sous la direction de Blangard, le député radical-socialiste?

— Oui, j'en ai entendu parler... Ils vont chercher à exploiter une mine de cuivre,. paraît-il?

— On le dit. Je n'aurais guère confiance dans le talent du piètre ingénieur qu'est Blangard. Triste sire de toutes façons.

— Bah! ce voyage lui fera du bien! riposta le comte Michel avec un léger éclat de rire ironique. Il en reviendra plus sage... s'il en revient.

— Pensez-vous donc que cette expédition présente quelque danger? demanda Antoinette.

— Certainement. Tout d'abord, la mine en question se trouve située en un point de la Cordillère peu facile à atteindre. Ensuite cet endroit est au pouvoir de... comment dirais-je?... mettons d'une bande de brigands qui ne laisseront pas facilement passer l'estimable député et sa petite troupe.

— Des brigands!... Cela donnera une saveur particulière à leur voyage!... s'exclama en riant Georges de Bronnes, le frère d'Antoinette.

Le regard étincelant de Michel se posa une seconde sur son cousin.

— Si vous saviez ce que sont ces hommes vous ne plaisanteriez pas ainsi, Georges, dit-il d'un ton grave. Ceux qui se hasardent dans leur domaine sont sûrs de tomber entre leurs mains et il n'y a pas d'exemple que nul en soit sorti.

— Brr! vous nous donnez le frisson, mon ami! dit Mme de Bronnes. Et que font-ils de ces prisonniers, ces farouches bandits?

— Ils les mettent généralement à mort...

— Quelle horreur! s'écria Antoinette. Et comme vous dites cela tranquillement!

— Que voulez-vous, la mort vient toujours tôt ou tard! Ces braves gens l'avancent un peu, voilà tout, et comme ils ne sont pas cruels, ils choisissent une mort expéditive qui évite au patient la souffrance.

— Voilà une philosophie! Et ceux qu'ils ne tuent pas, qu'en font-ils?

— Le chef, le Seigneur de la Montagne, comme l'appellent ses fidèles soldats, le grand Condor, d'après les Indiens, le roi des Andes, comme le nomment les Péruviens...

— Quels titres superbes!

— Le chef, dis-je, conserve ceux qui lui plaisent comme esclaves pour faire son service et celui de son camp.

— Et le gouvernement péruvien tolère cela? Il n'a pas pu envoyer une expédition pour mettre à la raison cette troupe de bandits? s'écria un des convives.

Sur les lèvres du comte, un sourire d'une expression indéfinissable glissa une seconde.

— Il paraît que non, puisque le Seigneur de la Montagne et ses fidèles sont toujours les maîtres de la région.

— Ce malheureux pays est tellement agité par les révolutions! A la faveur de ces troubles, les coquins ont toute liberté. C'est égal, le Blangard pourra peut-être se repentir de sa témérité, s'il en est ainsi!

— Oh! il s'en repentira certainement, dit Michel avec un sourire de fine cruauté, en se penchant légèrement pour retenir la rose attachée au corsage d'Antoinette et qui venait de glisser, ce qui lui valut un charmant sourire de remerciement.

Minuit sonnait lorsque M. de la Roche-Gléon prit congé de ses hôtes.

Devant l'hôtel de Bronnes, son automobile attendait. Le valet de pied ouvrit la portière. En même temps, il se penchait un peu et tendit à son maître un billet en murmurant:

— De la part de Blesi, Monsieur le comte.

Le jeune homme prit place à l'intérieur, où il ne parut aucunement surpris de voir un homme assis sur le siège de devant, et qui s'inclina profondément à sa vue. Ayant ouvert et parcouru d'un regard le billet, il dit au valet de pied demeuré près de la portière:

— Rue Taitbout, 12 bis.

Quand l'automobile fut en marche, le comte alluma une cigarette, et, paraissant seulement alors s'apercevoir de la présence du personnage qui se tenait en face de lui dans une attitude d'extrême déférence, il demanda, en employant la langue allemande:

— Eh bien! Hermann, quoi de nouveau?

— Monsieur le comte, les hommes sont définitivement engagés. Ce sont tous de purs socialistes collectivistes, des gens qui n'ont rien en plus grande horreur que le travail, et qui, pour satisfaire leurs appétits, sont prêts à toutes les besognes.

— Ils sont combien?

— Cinq, en comprenant Pigot.

— Bon... On leur promet?

— Trois mille d'abord, et une part dans les bénéfices de la mine de cuivre ensuite.

— Oh! oui, la mine de cuivre! dit le comte avec un éclat de rire railleur. Alors, ils ont été éblouis?

— Presque, à ce qu'il paraît. Ce qui les inquiète, c'est la perspective d'avoir à combattre contre les brigands. Ils tiennent à leur peau, ces estimables personnages.

L'automobile stoppait en ce moment devant une vaste maison de luxueuse apparence. Le valet de pied sautait à terre et ouvrait la portière, Michel de la Roche-Gléon se leva, tout en demandant:

— C'est tout ce que tu as su?

— Tout pour ce côté-là... Quant aux Sevaldo, ils en sont à la faillite...

— Bon, nous verrons à les sortir de là. Ils seront fidèles quand le serment les tiendra... Je suis content de toi, Hermann.

Et, adressant un petit signe bienveillant à l'inconnu dont le blême visage rougit de plaisir, il sauta à terre et alla appuyer son doigt sur le bouton électrique de la porte.

Le concierge ayant tiré le cordon, Michel entra sous une voûte, ouvrit une porte vitrée, traversa une cour garnie de plantes vertes, et, pénétrant dans un second corps de logis, gravit un coquet escalier, jusqu'au second étage. S'arrêtant alors devant la porte, il frappa trois coups, espacés irrégulièrement... Elle s'ouvrit très doucement. Dans l'obscurité qui régnait, il était impossible de rien distinguer. La voix du comte murmura:

— Les frères travaillent pour la justice.

— Et pour le maître tout-puissant, chuchota une autre voix d'homme.

— Faites de la lumière! ordonna M. de la Roche-Gléon sans élever la voix.

Un commutateur fut sans doute tourné, car une lampe électrique s'alluma au plafond, laissant voir une petite antichambre et, près de la porte, un homme d'un certain âge en correcte tenue de valet de chambre.

(A suivre)

## PETITES ANNONCES

**Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

**Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.**

Si vous avez l'intention d'acheter un poêle électrique usagé, mais remis en parfait état et garanti, voyez
FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 201 425 — 101, ave. Provencher
Nos prix défient toute concurrence.

**OCCASION** — A vendre: 100 actions ordinaires Gaspard & Company Ltd., en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $51,760. Réserve et profits, $21,356.92. S'adresser à Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta. Tf

**A VENDRE** — Cours du soir de 6 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à Boîte 20, la "Liberté". Tf

**POURQUOI** vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1073—11, Saskatoon, Sask. 52

**BONNE LOCALITE** pour médecin catholique. Obtiendra aide municipale si désirée. Pour tout renseignement, s'adresser à Boîte 14, la "Liberté". 44p

**A VENDRE** — Maison de 6 chambres, rue des Meurons. Très moderne, en bonne condition. Chauffage à vapeur. Prix, $2,000. Comptant, $500. $35 par mois. Intérêt 5%. S'adresser à C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Téléphone 202 450. Tf

**A LOUER** immédiatement — Appartement à 3 chambres, à proximité du centre de la ville, rue Smith, sud du Broadway; avec installation de Frigidaire et poêle électrique. S'adresser à Boîte 41, la "Liberté", ou téléphoner 21 816, A. Royal. Tf

**$2,000** — District scolaire de Saint-Boniface. Demeure agréable avec jardin, chaudement construite. Taxes peu élevées. Titre clair. $500 comptant, balance facile. Tél. 201 481. Henri d'Eschambault, 123, rue Masson, Saint-Boniface. Tf

**A LOUER** — Plusieurs propriétés, maisons en parfait ordre. Bons sites à louer à bons termes. S'adresser à C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Tél. 202 450. Tf

**FERME A VENDRE**, près de Saint-Pierre, 240 acres de terre améliorée, à un prix d'occasion. S'adresser à la "Liberté", boîte 27. 44

**ON DEMANDE** 2,000 volailles vivantes — Expédiez-nous sans tarder vos poules pour la vente de Pâques à des prix élevés. Poules de plus de 6 livres, 26 sous la livre; 5 à 6 livres, 21 à 23 sous; 4½ à 5 livres, 18 à 19 sous. Canards vivants, 5 livres, 26 sous la livre. Ces prix élevés sont bons jusqu'au 1er mai pour classe no 1, f.o.b. Winnipeg. Caisses sur demande. Pour un prompt paiement, expédiez à un pionnier dans le commerce des volailles. L. Ohrenstein, 104, rue Aikens, Winnipeg. Tél. 51 343. 44p

**A LOUER** — Deux logements de 4 chambres, très bien décorés; magnifique chambre de toilette. Un logement de 5 chambres, avec chambre de toilette. S'adresser à C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Tél. 202 450. Tf

**SERVANTE DEMANDEE** — Pour besoin immédiat; ouvrage général; pas de lavage. Références. S'adresser à Mme L.-P. Roy, 445, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tél. 201 286. 44

**POUSSINS—RECORD de PRODUCTION**
**Poulets de pure race canadienne, vigoureux. Leghorns blancs, $17 le cent; Plymouth Rocks barrés, $18; Wyandottes, Rhode Island rouges, White Rocks, $21. Notre ferme expérimentale à Bird's Hill élève des centaines de poulets de ces races. Demandez notre livre gratuit sur la volaille: "Plus de profits avec vos poulets". Escompte sur poulets et éleveuses. Commandes directement.**
ALEX. TAYLOR'S EXPERIMENTAL FARM & HATCHERY
362, rue Furby Tél. 33 352 Winnipeg



# AU SACRE-COEUR

### Baptêmes

Le 30 mars — Marie-Jeanne-Victoria-Simonne, enfant d'Eugène Carrière et d'Hermine Savoie. Parrain, Louis Savoie; marraine, Simonne Savoie.

Le 20 mars — Marie-Mathilda-Eugénie, enfant de Joseph Gagnon et de Marie Morand. Le parrain, représenté par André Nolin, a été Eugène Gaucher, et la marraine, Marie Bowman.

**Au profit de la Saint-Vincent de Paul**

Après la cérémonie religieuse de dimanche soir prochain, il y aura, en notre salle paroissiale, un concert de charité donné au profit de la Saint-Vincent de Paul.

### La mi-carême

La soirée de la mi-carême, passée en notre salle paroissiale, a paru comme une heure favorable aux jeunes musiciens et aux petites musiciennes de notre école. A l'invitation lancée, un grand nombre d'amis, donateurs de prix, amateurs du chant et du piano, joueurs de cartes, répondirent: Nous voici! Merci bien, mesdames et messieurs.

Se succédèrent au piano: Miles G. Carroll et M. O'Connell, J. Villeneuve et O. Poirier; puis E. Roy, M. Guay, G. Thomas. Mlle J. Belair chanta "Les oiseaux de Notre-Dame", et le choeur de chant des garçons fit harmonieusement tourner "Le Moulin".

Selon l'ordre de mérite, suivit la distribution des nombreux et très beaux prix.

Au whist: Mme Drolet et Mme U. Phaneuf, Mme Messier et M. W. Hawtin; Mlle C. Carignan et M. A. Dandurand; Mlle Y. Montpetit et M. A. Laforme; Mme U. Phaneuf et M. J. Leboeuf; Mme J. McHatie et M. W. Fanstone; consolation: Mlle C. Aquin et M. W. Crowe.

Au bridge: 1ers prix, Mme E. Belair et M. J. Green; 2èmes prix, Mme Chalieux et M. J. Demers; prix de consolation, Mlle M. Caron et M. B. Léveillé.

Rafles de deux articles brodés: Mme J. Plouffe, de Saint-Jean-Baptiste, en gagna un, et celui qui avait le numéro 2485 gagna l'autre.

Enfin, prix d'entrée: Mlle Claire McDougall.

### A l'école

12e degré: Simonne Aubin, Jeanne d'Arc Aubin.

9e grade: Pierre Germain, Rita Chaput.

8e grade: Maurice Bourgouin, Marguerite Guay.

6e degré: Thérèse Rhéaume, Marguerite Montpetit.

5e degré: Madeleine Aubin, Annette Poirier.

4e degré: Alberte Blanchard, Georges Gauthier.

3e degré: Françoise Carignan, Irène Fauchère.

2e degré: Jeanne d'Arc Joyal, Georges Decloux.

1re année: Rita Taillon, Marcel Gorman.

Cours préparatoire: Marguerite Louis, Thérèse Frey.

### Au club

Des vainqueurs au concours qu'organisa M. le Dr P.-E. Laflèche, un mot. Les membres du Club Saint-Jean-Baptiste, après avoir admiré le jeu des concurrents, donnent les palmes à M. Louis Sala, gagnant au "snooker", et à M. J. Legal, vainqueur au "Boston". Les prix seront distribués à la prochaine réunion mensuelle de la société.

### Concert

Dimanche soir 6 avril, aura lieu en la salle du Sacré-Coeur un récital de violon par M. Frank Simons, avec le concours de Mme E. Etsell, soprano. Le concert sera donné au profit de la Société Saint-Vincent de Paul. Il n'y aura pas de prix d'entrée, mais une collecte sera faite durant la soirée.



Le programme comprendra un Concerto de Mozart pour violon et d'autres morceaux classiques, accompagnés par un orchestre à cordes sous la direction de M. Marius Benoist. Le concert commencera immédiatement après la Bénédiction et tout le monde y est cordialement invité.

**Service anniversaire**

Le mardi 8 courant, à 8 h. 30, à l'église du Sacré-Coeur, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Ludger Roy, recommandé par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

# WINNIPEG

### Chez M. le professeur Osborne

Le dimanche 30 mars, les étudiants français de la quatrième année de l'Université se donnaient rendez-vous chez leur professeur, notre ami sympathique, M. W.-F. Osborne.

On y a servi un thé et on y a joué des petites pièces en français: "On ne badine pas avec l'amour", d'Alfred de Musset, et un dialogue sentimental de Paul Verlaine. Mlle Guertin a récité "Chinoiserie", de Théophile Gauthier. Tous ceux et celles qui ont pris part à ce régal littéraire se sont très bien tirés d'affaire. L'accent était excellent, la couleur locale et la mimique bien nuancées.

Nous n'avons qu'à féliciter ce groupe d'étudiants qui ont su inspirer le goût du français sous l'habile direction de Mlle C. Ballu.

Parmi les invités, on remarquait le Dr Daniel McIntyre, le Dr R. Fletcher et Mme Fletcher, Mme Chauvière, MM. les professeurs Evans et Buxton, M. C.-V. Thomas, de la "Tribune", et G.-R. Brunet.

Tous parurent enchantés de la façon bien française dont les choses ont été faites. C'est un témoignage reconnaissant que les finissants ont bien voulu offrir à leur dévoué professeur, M. Osborne.

G. B.

### Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La semaine dernière avait lieu un concours de composition entre les élèves du 6ème grade de l'école du Sacré-Coeur, de l'Académie Saint-Joseph et de l'Académie Provencher. Ce concours, sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, fut un succès et les élèves y mirent une ardeur sincère. Le sujet choisi était: "Mes projets de vacances". Trois premiers prix de $2 chacun pour le français et trois premiers prix de $1 chacun pour traduction anglaise, et un prix spécial de $1 pour la meilleure copie française des trois écoles.

Les juges, Mmes C.-M. Boswell, A.-J. Desjardins et H. Baudry, eurent une tâche délicate autant que difficile. Les gagnants sont: école du Sacré-Coeur, Fernande Paquin (français); traduction anglaise, Thérèse Rhéaume. Académie Saint-Joseph, Simone Lecoeur (français) et Lucienne Belot (anglais). Académie Provencher, Roger Bellefeuille (français), Achille Orieux (anglais). Mme E. Royal jugea les trois meilleures compositions françaises de chaque école. Fernande Paquin, école du Sacré-Coeur, remporta le prix spécial.

Mmes L'Heureux et R. Goulet étaient les organisatrices de ce concours.

• • •

La semaine dernière vit le commencement du concours de bridge de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. La première partie fut jouée dans la salle du Sacré-Coeur et les gagnants jouèrent de nouveau dans la salle des Chevaliers de Colomb, Cercle Provencher, édifice Trustee.

Les personnes qui prirent part sont: Mmes H. Laberge, Geo. Laflèche, G. Prévost, J.-H. Potvin, E. Belair, W. Firth, N. Gamble, J. Gorman, T.-A. Harp, A.-L. Messier, A. Chouinard, P. Guertin, N. Prud'homme, A. Lafrance, S. Desgagnés, A. Rhéaume, H.-R. Baudry, L.-P.-O. Noël, B. McKenty, L.-A. Goyette, J. Rodrigue, Taillon, N. Rodrigue, E. Gagnon, J.-C. Davis, Pétrin, J.-A. McPhee, P. L'Heureux, L.-H. Bénard, C. Laflèche, A. Chabot, P. Sala, E. Blanchard, A. Blanchard, D. Bryson, A.-E. Love, D.-J. Léger, L.-P. Roy, Drollet, A.-C. Birch, G.-P. Hawkes, F.-E. Johns, C. Derrington, W. Mahoney, J. Keenan, de la Giclais, C.-M. Boswell, J. Stefanson, J.-H. Bourgouin, E. Prendergast, K. Kotelnitzky, C. Muller, Cusson, Lafrenière, M. Gatien, J.-R. O'Brien, C. Pacaud, L. Pacaud, J.-A. Aubert, Chaput, H. Gauthier, H.-W. Palmateer, M.-L. Genest, M. Curley, A.-F. du Brulé, M. Mulligan, T.-J. Carroll, A. Côté, Geo. Cheatley, E.-J. Jarjour, J. Prendergast, P.-J. Lilley, J.-H.-N. Léveillé, N.-A. Laurendeau, P.-J. Tremblay, N. Bernier, M. Hince, J. Coffee, Tétrault, Bertrand, I. Mercier, J.-A. Desjardins, E. Chauvière, E. Etsell, A. Doigny, A. Lanthier, P.-E. Laflèche, Mlle A. Doigny, L. Laflèche, A. Gervais, Gaudrault, L. Talbot, L. Germain, Y. Thibault.

Le Comité d'organisation comprend Mmes Geo. Laflèche, A. Lafrance, J. Desjardins, H. Baudry, D.-J. Léger.

• • •

Le mercredi 2 avril aura lieu l'assemblée du mois dans la salle de l'"Amicus Club", édifice des Chevaliers de Colomb, à 3 h. de l'après-midi.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.



## PETITES NOTES

Mgr T.-W. Morton, P.A., curé de la cathédrale Sainte-Marie, est parti pour l'Angleterre où il passera deux mois de vacances.

• • •

James-H. Blackwood, secrétaire de la commission des parcs de Winnipeg depuis 25 ans, a été arrêté lundi soir, à la suite de la découverte d'irrégularités dans ses comptes.

## Une lettre de l'A. C. J. C. à S. G. Mgr Prud'homme

S. G. Mgr Joseph-Henri Prud'homme,
Evêché,
Prince-Albert, Sask.

Monseigneur,

Tandis que les gouvernants préludent en Saskatchewan, sur le terrain législatif, à une persécution qui fera revivre et peut-être dépassera la douloureuse histoire de celles qu'on y mena jadis contre les intérêts de notre religion et de notre race, le Comité central, en son nom et au nom de tous les Comités régionaux, Cercles, Membres et Avant-gardes de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française, veut rendre à Votre Grandeur l'hommage public de son admiration et de sa sympathie, et lui dire combien l'A. C. J. C. suit avec émotion les péripéties du drame de l'Ouest et veut écouter attentivement les voix autorisées qui bataillent pour les droits sacrés de la minorité.

Pour répondre plus pleinement à la Croisade de la prière que la lettre émue de votre Grandeur a déjà sollicitée, l'A. C. J. C. a demandé et demande avec instance à tous ses adhérents d'avoir une intention précise pour la Saskatchewan dans leurs pieuses pensées de chaque jour — et à tous ses groupes, d'ajouter à cet effet une formule ou une invocation spéciale aux prières de chacune de leurs réunions. On ne saurait se mieux préparer qu'aux sources de la véritable Force, ni comprendre mieux son devoir envers la Race qu'en cherchant à vivre sa foi plus intensément.

Nous comprenons que la Providence est Sagesse et dirige la marche des événements pour le plus grand bien de ses élus. Nous croyons que la route du Calvaire mène à la résurrection. Nous savons la magnifique énergie de la minorité de la Saskatchewan, déterminée à ne pas mourir, mais à vivre ses droits sacrés à une vie ardente et profonde. Et nous prions avec vous, Monseigneur, et avec tous nos frères de l'Ouest, — et tous les Canadiens français — parce que Dieu est le Maître des gens et des choses et que toutes nos prières doivent préparer les apôtres qu'Il réserve aux combats et à la victoire.

Veuillez donc agréer, Monseigneur, que la Jeunesse canadienne-française vous dise ses sentiments émus, et qu'elle offre si volontiers à votre Grandeur les hommages de sa filiale et respectueuse considération.

Pour le Comité central de l'A.C.J.C.
Le chef du secrétariat général,
(Signé)
Ephrem-Réginald BERTRAND.

**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG**

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE**

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

### Un maire prudent

M. le sous-préfet, passant dans un village, demande au maire s'il a pris des précautions en cas d'inondations.

— Certainement!... assure le maire, avec le sentiment du devoir accompli.

Et il montre au sous-préfet une série de boîtes neuves.

— Qu'est-ce que cela?...

— Mes troncs pour recueillir les secours aux inondés!...

### Double préparation

C'est un jeune étudiant en droit dont les parents habitent la campagne. Les salles de la Faculté présentaient pour lui un intérêt médiocre et il eût préféré s'amuser.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, à son récent examen, il ne fut pas accepté.

Penaud et craignant la colère paternelle, il télégraphia à son frère:

— Suis refusé. Prépare papa.

Et le lendemain le frère lui envoya cette laconique réponse:

— Papa préparé. Prépare-toi!